

Site du premier cimetière de Sainte-Marie, CcEs-1  
Inventaire et fouilles archéologiques 2003-2004



Site du premier cimetière de Sainte-Marie, CcEs-1  
Inventaire et fouilles archéologiques 2003-2004

ethnoscop

Avril 2006

Photo en page couverture :

Vue générale de l'opération 2E, dégagement des sépultures 2E9 (à droite) et 2E10 (à gauche)  
(CcEs-1-04-D5-19)

# Résumé

En 2003, le ministère des Transports du Québec entreprenait la construction d'un nouveau pont sur la rivière Chaudière, à la hauteur de Sainte-Marie, en Beauce. Plusieurs études furent réalisées dans le cadre de ce projet; l'une d'entre elles visait à confirmer ou à infirmer la présence de ressources archéologiques aux abords du nouveau pont et ce, de chaque côté de la rivière. Les résultats de l'analyse du potentiel archéologique ont permis d'établir que, sur la rive ouest, les travaux de génie civil ne menaçaient aucune ressource archéologique.

Il en est tout autrement du côté est de la rivière, où les vestiges de l'ancien cimetière de Sainte-Marie étaient menacés par les travaux de réaménagement du stationnement de l'église, dans le cadre de la fermeture de la rue Saint-Antoine. L'étude historique révélait en effet que l'ancien cimetière, situé sous ce stationnement, pouvait encore receler quelques milliers de sépultures, dont certaines situées à une très faible profondeur. D'autres vestiges archéologiques, soit ceux d'un four à chaux, d'une maison et de ses dépendances, localisés entre la rue Notre-Dame et la rivière, pouvaient également être menacés par ces travaux. Dans ce contexte, le ministère des Transports a retenu, dès le printemps 2003, les services de la firme Ethnoscop inc. afin d'effectuer des interventions archéologiques.

Deux types d'interventions ont été privilégiés pour la réalisation de ce mandat. Le premier type consiste en un inventaire archéologique au moyen de sondages dont le principal objectif était de confirmer le potentiel archéologique des lieux. Un premier sondage a été pratiqué du côté ouest de la rue Notre-Dame, à l'emplacement présumé de la maison Ponsant et d'un four à chaux. Une surveillance archéologique qui constitue le second type d'intervention a été effectuée dans le même secteur, quoique plus près de la rivière Chaudière, tout en visant les mêmes objectifs. Aucun vestige de la maison Ponsant ou du four à chaux n'a toutefois été découvert lors de la réalisation de ce sondage préalable et de la surveillance archéologique.

L'inventaire archéologique au moyen de sondages devait également permettre de cerner la distribution spatiale des défunts dans l'ancien cimetière, d'évaluer le nombre de sépultures menacées par les travaux et de vérifier leur intégrité. Dix sondages ont ainsi été effectués mécaniquement, soit huit dans le stationnement et deux sous la rue Saint-Antoine. Tous furent positifs, mais le nombre de sépultures variait beaucoup d'un sondage à l'autre. Au total, 41 sépultures, généralement intactes et en bon état de conservation, ont été mises au jour, dont 17 à moins de 0,85 m sous la surface. Ces sondages n'ont cependant pas permis d'identifier des secteurs sans sépulture ou dont la plupart des sépultures étaient détruites. Par ailleurs, le mur de pierres qui délimitait le cimetière au nord fut découvert.

Sur la base de ces résultats, le nombre de sépultures qui risquaient d'être détruites par les travaux fut estimé à plus de 600. Devant l'ampleur des fouilles archéologiques envisagées, des recommandations ont été formulées auprès du Ministère afin de réduire au minimum l'impact sur les sépultures. Le Ministère opta pour le rehaussement du stationnement, restreignant ainsi les excavations à neuf endroits distincts prévus pour l'implantation de lampadaires et de puisards.

Des fouilles archéologiques furent donc programmées dans le but d'exhumer toutes les sépultures présentes dans sept des neuf emplacements de lampadaires et de puisards. Pas moins de soixante-deux sépultures ont été extraites lors de ces fouilles. Vingt-six sont celles d'adultes, vingt-huit

## Résumé

d'enfants ou de jeunes enfants, trois d'adolescents et au moins cinq de nouveau-nés ou de fœtus. Deux amas d'ossements ont aussi été découverts; ils ont très probablement été constitués par des fossoyeurs quand ceux-ci ont éventré des sépultures en voulant inhumer des défunts.

Les restes humains sont en général en très bon état de conservation, sauf ceux de quelques très jeunes enfants. Seuls les squelettes les plus complets ont été analysés. La répartition des âges et des sexes de ces trente-deux squelettes se conforme à ce que l'on observe généralement dans d'autres communautés anciennes : nombre élevé de jeunes enfants, très peu d'adolescents, nombre relativement élevé d'adultes entre 20 et 50 ans, plus de femmes que d'hommes qui sont en âge de se reproduire. De même, la fréquence élevée de lésions buccodentaires n'a rien d'exceptionnelle. Il a par contre été possible d'en dégager des attributs particuliers, comme l'hypoplasie de l'émail qui aurait été moins fréquente chez les femmes. En revanche, celles-ci auraient plus souvent été affectées par la carie, laquelle expliquerait le plus grand nombre de dents tombées chez les femmes. Pour les hommes, c'est le tartre et le déchaussement des dents qu'il provoque qui serait le plus souvent en cause dans la perte de dents.

Parmi les autres états pathologiques relevés, mais desquels il est difficile de percevoir des tendances, signalons l'arthrose et la périostite – habituellement fréquentes dans des collections archéologiques - , l'ostéoporose, l'ostéochondrite disséquante et des stress mécaniques. L'anémie aurait été une affection fréquente à Sainte-Marie. Bien qu'un seul cas ne soit répertorié, le cancer de la prostate mérite d'être souligné, tellement il est exceptionnel d'identifier cette maladie dans des collections d'ossements. Quant aux variations anatomiques, elles soulèvent à nouveau l'hypothèse qu'il y ait eu des lots familiaux dans le cimetière de Sainte-Marie.

Étant donné la découverte de vestiges dans les limites du nouveau site archéologique CcEs-1, couvrant la totalité de la superficie de l'ancien cimetière de Sainte-Marie, des recommandations sont émises afin d'assurer la protection et la conservation des ressources archéologiques encore en place.

# Liste des participants

## **MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC** **Direction de Chaudières-Appalaches**

Jacques Bélanger Agent de recherche, coordonnateur de l'étude

Pierre Robitaille Ingénieur, chargé de projet

## **ROCHE LTÉE GROUPE-CONSEIL**

Claude Lavallée Ingénieur, directeur, secteur transport

## **ETHNOSCOPI INC.**

Jean Poirier Coordonnateur

Gilles Brochu Archéologue, chargé de projet

Robert Larocque Paléoanthropologue

Martin Royer Archéologue historien

Vanessa Oliver-Lloyd Archéologue assistante et technicienne de laboratoire

Caroline Arpin Archéologue assistante et technicienne de laboratoire

Dany Hamel Technicien spécialisé

Michel Huot Technicien spécialisé

Daniel Poulin Technicien spécialisé

Stéphanie Simard Technicien spécialisé

Nathalie Gaudreau Technicien spécialisé

Étienne Taschereau Technicien spécialisé

Isabelle Hade Assistante à l'inventaire et technicienne de laboratoire

Jean Croteau Archéologue géomaticien

Richard Lapointe Cartographe

Liliane Carle Géographe cartographe

Armelle Ménard Adjointe administrative et chargée d'édition

Marie-Ève Brodeur Édition



## Remerciements

Nous tenons à remercier messieurs Jacques Bélanger, agent de recherche, et Pierre Robitaille, ingénieur au ministère des Transports, pour leur appui constant et leur grande disponibilité. Nos remerciements s'adressent également à monsieur Gilles Samson, archéologue au ministère de la Culture et des Communications du Québec, pour ses judicieux commentaires. De plus, nous remercions monsieur Gilles Maheu, curé de la paroisse Sainte-Marie, pour son entière collaboration ainsi que monsieur Yvan Vachon, bedeau de la paroisse, pour son empressement à nous fournir un local chauffé et un lieu d'entreposage sécuritaire. Sans oublier le personnel du ministère des Transports et de la firme Roche, particulièrement messieurs Charles Gauthier et Guy Leclerc, techniciens et Hugo Dionne, ingénieur, qui nous ont grandement facilité la tâche sur le terrain. Enfin, nous tenons à remercier de façon toute particulière monsieur Louis Laflèche, des Services analytiques du Centre de services de l'Ontario de l'Agence Parcs Canada, pour sa diligence à nous communiquer les résultats de ses analyses sur les pièces de bois des cercueils.



# Table des matières

Résumé .....	i
Liste des participants .....	iii
Remerciements .....	v
Table des matières .....	vii
Liste des figures .....	ix
Liste des photographies .....	xi
Liste des plans .....	xv
Liste des tableaux .....	xv
Introduction .....	1
1.0 Maison Ponsant et four à chaux .....	9
1.1 Potentiel archéologique .....	11
1.2 Sondage préalable .....	11
1.3 Surveillance au bord de la rivière .....	12
1.4 Conclusion .....	12
2.0 Site de l'ancien cimetière de Sainte-Marie, CcEs-1 .....	15
2.1 Évolution de l'enclos paroissial .....	17
2.2 Potentiel archéologique .....	18
3.0 Interventions archéologiques, site CcEs-1 .....	25
3.1 Déroulement des travaux .....	27
3.2 Inventaire archéologique .....	27
3.2.1 Méthodologie .....	28
3.2.2 Résultats .....	28
3.3 Fouilles archéologiques .....	31
3.3.1 Méthodologie .....	31
3.3.2 Résultats .....	32
3.3.2.1 Sous-opération CcEs-1-2A .....	33
3.3.2.2 Sous-opération CcEs-1-2B .....	34
3.3.2.3 Sous-opération CcEs-1-2C .....	36
3.3.2.4 Sous-opération CcEs-1-2D .....	36
3.3.2.5 Sous-opération CcEs-1-2E .....	37
3.3.2.6 Sous-opération CcEs-1-2F .....	38
3.3.2.7 Sous-opération CcEs-1-2G .....	39
4.0 Analyse des données archéologiques .....	63
4.1 Tissu archéologique .....	65
4.2 Modes d'inhumation .....	66
4.2.1 Âge des défunts .....	66
4.2.2 Orientation des sépultures .....	67
4.2.3 Profondeur des inhumations .....	68
4.2.4 Position des squelettes dans le cercueil .....	69
4.3 Collection d'artéfacts .....	70
5.0 Analyse des restes humains .....	75
5.1 Méthodologie .....	77
5.2 Description des squelettes .....	78
5.2.1 Sépulture 2A1 .....	78
5.2.2 Sépulture 2A2 .....	79
5.2.3 Sépulture 2A11 .....	79
5.2.4 Sépulture 2A14 .....	80
5.2.5 Sépulture 2B3 .....	80
5.2.6 Sépulture 2B7 .....	81

## Table des matières

	5.2.7 Sépulture 2B8.....	82
	5.2.8 Sépulture 2B9.....	83
	5.2.9 Sépulture 2B10.....	83
	5.2.10 Sépulture 2B11.....	84
	5.2.11 Sépulture 2B12.....	85
	5.2.12 Sépulture 2B13.....	85
	5.2.13 Sépulture 2B14.....	86
	5.2.14 Sépulture 2B15.....	86
	5.2.15 Sépulture 2B16.....	87
	5.2.16 Sépulture 2E1.....	88
	5.2.17 Sépulture 2E2.....	88
	5.2.18 Sépulture 2E3.....	88
	5.2.19 Sépulture 2E4.....	88
	5.2.20 Sépulture 2E5.....	89
	5.2.21 Sépulture 2E7.....	89
	5.2.22 Sépulture 2E8.....	89
	5.2.23 Sépulture 2E9.....	90
	5.2.24 Sépulture 2E11.....	91
	5.2.25 Sépulture 2E13.....	93
	5.2.26 Sépulture 2E14.....	93
	5.2.27 Sépulture 2F5.....	94
	5.2.28 Sépulture 2G1.....	94
	5.2.29 Sépulture 2G2.....	94
	5.2.30 Sépulture 2G4.....	96
	5.2.31 Sépulture 2G6.....	97
	5.2.32 Sépulture2G12.....	98
6.0	Discussions.....	111
6.1	Données historiques confrontées aux données archéologiques.....	113
6.2	Données ostéologiques.....	115
	6.2.1 Âge et sexe des défunts.....	116
	6.2.2 Pathologies buccodentaires.....	117
	6.2.3 Arthrose, périostite et anémie.....	118
	6.2.4 Autres états pathologiques.....	118
	6.2.5 Variations anatomiques.....	118
	6.2.6 Stature.....	120
	Conclusion et recommandations.....	123
	Documents cités.....	129
Annexes :	annexe A : Inventaire et catalogue des artefacts	
	annexe B : Inventaire des ossements des sépultures individuelles	
	annexe C : Catalogue des photographies	
	annexe D : Planches anatomiques	
	annexe E : Glossaire	
	annexe F : Résultats des analyses de bois des cercueils	

## Liste des figures

Figure 1	Localisation présumée des murs de maçonnerie du cimetière de Sainte-Marie entre 1810 et 1864 (Histoire plurielle 2003 : 133)	..... 22
Figure 2	Cérémonie militaire sur la place de l'église « 1921-1929 » (source : Archives de la fabrique de Sainte-Marie, don de Monsieur Turcotte, Histoire plurielle 2003 : figure 81)	..... 23
Figure 3	Bénédictio des voitures sur la place de l'église à Sainte-Marie, 26 mai 1929 (source : Archives nationales du Québec à Québec, P428, S3, D5, P12, Histoire plurielle 2003 : figure 76)	..... 23
Figure 4	Localisation des zones à potentiel archéologique dans les limites du cimetière de Sainte-Marie (Histoire plurielle 2003 : annexe 3.3)	..... 47
Figure 5	Relevé stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 2C	..... 49
Figure 6	Relevé stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 2E	..... 51
Figure 7	Relevé stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 2F	..... 53
Figure 8	Localisation des interventions archéologiques réalisées par la firme Patrimoine Experts, en 2004, dans le secteur de l'ancien cimetière de Sainte-Marie.	..... 121



## Liste des photographies

Photo	1	Paroi sud de la sous-opération 1L où l'on distingue une couche de débris (mortier et pierres) qui semble correspondre à la couche de démolition de la maison Ponsant vers 1920 (20-3471-9151-03-C1-24)	..... 13
Photo	2	Partie sud de la tranchée ayant fait l'objet d'une surveillance archéologique et où ont été mis au jour des murs de fondation de l'aile du bureau de poste et des débris associés à sa démolition (20-3471-9151-03-C1-15)	..... 13
Photo	3	Vue générale de l'aire d'intervention archéologique du côté est de l'église de Sainte-Marie (CcEs-1-03-C1-23)	..... 54
Photo	4	Vue générale de la sépulture 2A2 (CcEs-1-03-D1-9)	..... 54
Photo	5	Vue d'ensemble de l'amas d'ossements que constitue 2B5 en cours de fouille (CcEs-1-03-D2-11)	..... 55
Photo	6	Vue générale des sépultures 2B8 et 2B9 (CcEs-1-04-D4-4)	..... 55
Photo	7	Vue générale des sépultures 2B8, 2B10 et 2B11. 2B10 repose directement sur 2B11 (à droite) (CcEs-1-04-D4-26).	..... 56
Photo	8	Vue d'ensemble des sépultures 2B8 et 2B11 (CcEs-1-04-D5-14)	..... 56
Photo	9	Vue générale des sépultures 2B14 et 2B15 superposées en position tête-bêche (CcEs-1-04-D6-18)	..... 57
Photo	10	Section du mur sud du cimetière dans la sous-opération 2C (CcEs-1-03-D1-17)	..... 57
Photo	11	Les sépultures 2E3 et 2E4 en cours de dégagement (CcEs-1-04-D3-15)	..... 58
Photo	12	Vue générale de la sépulture 2E5, un bébé de 0 à 6 mois (CcEs-1-04-D3-28)	..... 58
Photo	13	Vue générale de la sépulture 2E11 (CcEs-1-04-D6-10)	..... 59
Photo	14	Vue générale de la sépulture 2E8 (CcEs-1-04-D5-1)	..... 59
Photo	15	Paroi stratigraphique sud de la sous-opération 2F (CcEs-1-04-D8-12)	..... 60
Photo	16	Vue générale de la sépulture 2G2 (CcEs-1-04-D8-7)	..... 60
Photo	17	Vue générale des sépultures 2G5 et 2G6, 2G5 reposant sur les jambes de 2G6 (CcEs-1-04-D8-33)	..... 61
Photo	18	Vue générale du palier central de la sous-opération 2G avant le dégagement des sépultures 2G8 à 2G12 (CcEs-1-04-D9-3)	..... 61

## Liste des photographies

Photo	19	En haut : jonc en os (sépulture 2B3), boutons en os et en verre opaque blanc (sépulture 2E8). Au milieu : disques de verre opaque blanc, sur lesquels on voit une fleur, fixés à des boutons en métal cuivreux (sépulture 2G1). En bas : médailles en métal cuivreux (sépulture 2B3) et épingles en laiton étamé (sépulture 2E9) (photographie Robert Larocque).	..... 74
Photo	20	Poignées de cercueil (sépulture 2B3) et bouteille de médicament « DAVIS » (sépulture 2G3) (photographie Robert Larocque)	..... 74
Photo	21	Maxillaire droit de la sépulture 2A11 présentant du tartre et une résorption alvéolaire (CcEs-1-05-D14-23)	..... 102
Photo	22	Maxillaires de la sépulture 2A11. La M <sup>1</sup> g est tombée avant le décès (à droite sur la photo) et la M <sup>1</sup> d est cariée. Un abcès a percé l'os à l'extrémité de la racine (CcEs-1-05-D14-23).	..... 102
Photo	23	Maxillaires supérieurs et mandibule de la sépulture 2B7, l'usure circulaire des incisives et des canines est sans doute due à l'usage de la pipe (CcEs-1-05-D10-12).	..... 103
Photo	24	Première vertèbre cervicale de la sépulture 2B7 présentant une fissure médiane dorsale (en haut) et une apophyse costiforme (CcEs-1-05-D11-4)	..... 103
Photo	25	Vertèbre dorsale de la sépulture 2B10 présentant de la porosité et une irrégularité de la surface articulaire gauche causées par l'arthrose (CcEs-1-05-D13-35)	..... 104
Photo	26	À gauche, la neuvième vertèbre dorsale de la sépulture 2B15 présente une dépression sur le corps résultant d'une hernie discale. À droite, la cinquième lombaire montre une surface articulaire supplémentaire (à droite sur la photo) qui s'articulait avec la sixième lombaire (CcEs-1-05-D12-4).	..... 104
Photo	27	De gauche à droite : humérus droit (extrémité distale), tibia droit (extrémité proximale) et fémur droit (extrémité distale) de la sépulture 2E11 dont les extrémités exhibent des dépressions attribuées à l'ostéochondrite disséquante (CcEs-1-05-D12-11).	..... 105
Photo	28	Crâne de la sépulture 2E13 (CcEs-1-05-D14-28)	..... 105
Photo	29	Mandibule de la sépulture 2G2 dont plusieurs dents ont été perdues au cours de sa vie. La cicatrisation de la plupart des alvéoles n'est pas terminée et la couronne de la Cd est presque entièrement détruite par la carie (CcEs-1-05-D13-5).	..... 106
Photo	30	Vertèbres cervicales de la sépulture 2G2 dont la deuxième et la troisième, ainsi que la cinquième et la sixième vertèbres sont soudées par ossification des ligaments (CcEs-1-05-D14-2).	..... 106
Photo	31	Vertèbres cervicales de la sépultures 2G2 présentant de la macroporosité et des bourrelets osseux qui ne sont cependant pas associés à de l'arthrose (CcEs-1-05-D14-5).	..... 107

## Liste des photographies

Photo	32	Sépulture 2G2. En haut : douzième côte gauche probablement fracturée. Au milieu : douzième côte droite de très petite taille. En bas : portion d'une côte recouverte de nouvelle matière osseuse ressemblant à de la pierre ponce (CcEs-1-05-D14-1).	..... 107
Photo	33	Ilium gauche de la sépulture 2G2 recouvert d'une nouvelle couche de matière osseuse ayant l'aspect de la pierre ponce (CcEs-1-05-D12-31).	..... 108
Photo	34	Pubis gauche de la sépulture 2G2 recouvert d'os ressemblant à de la pierre ponce (CcEs-1-05-D12-33)	..... 108
Photo	35	Crâne de la sépulture 2G4 (CcEs-1-05-D14-8)	..... 109
Photo	36	Mandibule de la sépulture 2G4 montrant une malposition marquée des dents antérieures et une inclinaison vers l'intérieur de la P2 gauche (CcEs-1-05-D13-9)	..... 109
Photo	37	Fémur gauche (extrémité proximale) de la sépulture 2G4 (CcEs-1-05-D14-6)	..... 110



## Liste des plans

Plan	1	Localisation générale	..... 7
Plan	2	Localisation des interventions archéologiques	..... 45

## Liste des tableaux

Tableau	1	Principaux événements liés à l'histoire de l'ancien cimetière de Sainte-Marie	..... 19
Tableau	2	Inhumations dans l'ancien cimetière de Sainte-Marie	..... 20
Tableau	3	Principales données recueillies lors de l'inventaire archéologique du site de l'ancien cimetière de Sainte-Marie	..... 30
Tableau	4	Données concernant les fouilles archéologiques du site de l'ancien cimetière de Sainte-Marie	..... 32
Tableau	5	Données archéologiques relatives aux sépultures mises au jour sur le site de l'ancien cimetière de Sainte-Marie	..... 41
Tableau	6	Artéfacts associées aux sépultures	..... 72
Tableau	7	Données ostéologiques individuelles	..... 99
Tableau	8	Âge, sexe et pathologie les plus fréquentes	..... 119
Tableau	9	Variations anatomiques par sous-opération (nombre d'individus)	..... 120







## Mise en contexte

En 2003, le ministère des Transports du Québec a entrepris la construction d'un nouveau pont sur la rivière Chaudière, à la hauteur de Sainte-Marie. Dès la phase de planification, le ministère des Transports, en concertation avec la Direction régionale du ministère de la Culture et des Communications, a fait produire une étude historique, doublée d'une étude de potentiel archéologique (Histoire plurielle 2003). La présence d'un ancien cimetière, jouxtant l'église, s'étant confirmée de façon théorique, un archéologue de la Direction de la Capitale-Nationale du MCCQ s'est joint à l'équipe. L'un des volets de cette étude historique et patrimoniale visait à déterminer la présence de ressources archéologiques aux abords du nouveau pont et ce, de chaque côté de la rivière. Les résultats de l'analyse du potentiel archéologique ont permis d'établir que, sur la rive ouest, les travaux de génie civil ne mettaient aucune ressource en péril.

Par contre, du côté est de la rivière, les vestiges de l'ancien cimetière de Sainte-Marie étaient menacés par les travaux de réaménagement du stationnement de l'église, dans le cadre de la fermeture de la rue Saint-Antoine. L'étude historique révèle en effet que l'ancien cimetière, situé sous ce stationnement, peut encore receler quelques milliers de sépultures dont certaines situées à une très faible profondeur. D'autres vestiges archéologiques, localisés entre la rue Notre-Dame et la rivière, pouvaient également être affectés par ces travaux, soit ceux d'un four à chaux, d'une maison et de ses dépendances. C'est dans ce contexte que le ministère des Transports a procédé au printemps 2003 à un appel d'offres afin de retenir les services d'une firme spécialisée pour la réalisation d'un inventaire et d'une surveillance archéologiques visant à vérifier le potentiel réel des lieux.

Les résultats de l'inventaire s'étant avérés positifs, un second mandat a été octroyé à la firme Ethnoscop afin de libérer certains espaces de toutes contraintes liées à l'archéologie dans les limites de l'ancien cimetière. Ce deuxième mandat était toutefois sous la responsabilité de la firme Roche Limitée, conceptrice et surveillante des travaux de génie civil réalisés à Sainte-Marie, pour le compte du ministère des Transports du Québec. Le présent rapport porte donc sur les interventions archéologiques réalisées dans le cadre de ces deux mandats.

## Mandats et objectifs

Deux mandats distincts ont été octroyés à la firme Ethnoscop inc. afin d'expertiser les zones identifiées dans l'étude de la firme Histoire plurielle. Quatre types d'activités archéologiques, comportant des objectifs spécifiques, ont été réalisés au cours de ces deux mandats :

1. *Inventaire archéologique au moyen de sondages préalables.* Qu'il s'agisse de vestiges architecturaux ou de sépultures, les objectifs de ces interventions demeurent les mêmes : confirmer la présence de ressources archéologiques identifiées dans l'étude de potentiel et minimiser, le cas échéant, l'impact des travaux de génie civil sur ces dernières.
2. *Surveillance archéologique.* Ce type d'intervention comporte sensiblement les mêmes objectifs que le précédent, quoiqu'il vise plutôt l'acquisition d'un complément d'informations.

3. *Fouilles archéologiques.* Dans le cadre de ce mandat, les fouilles archéologiques sont pratiquées dans un contexte de sauvetage des données.
4. *Rapport d'interventions archéologiques.* Le rapport d'interventions a pour objectifs de rendre compte des résultats des activités de terrain, de rassembler les données recueillies et de diffuser l'information.

Les interventions archéologiques réalisées au cours de ces deux mandats sont assujetties au permis de recherches archéologiques 03-ETHN-02 émis par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

## **Aire d'étude**

L'aire d'étude aux fins d'identification du potentiel archéologique est localisée du côté est de la rivière Chaudière, en plein cœur du village de Sainte-Marie. Trois zones à potentiel ont ainsi fait l'objet d'interventions archéologiques (plan 1) : un inventaire et une surveillance entre la rivière et la rue Notre-Dame et un inventaire et des fouilles archéologiques à l'emplacement de l'ancien cimetière. Une surveillance archéologique a de plus été réalisée sur d'autres zones à potentiel archéologique au cours des travaux de 2004 (Patrimoine Experts 2005)

## **Enregistrement des données archéologiques**

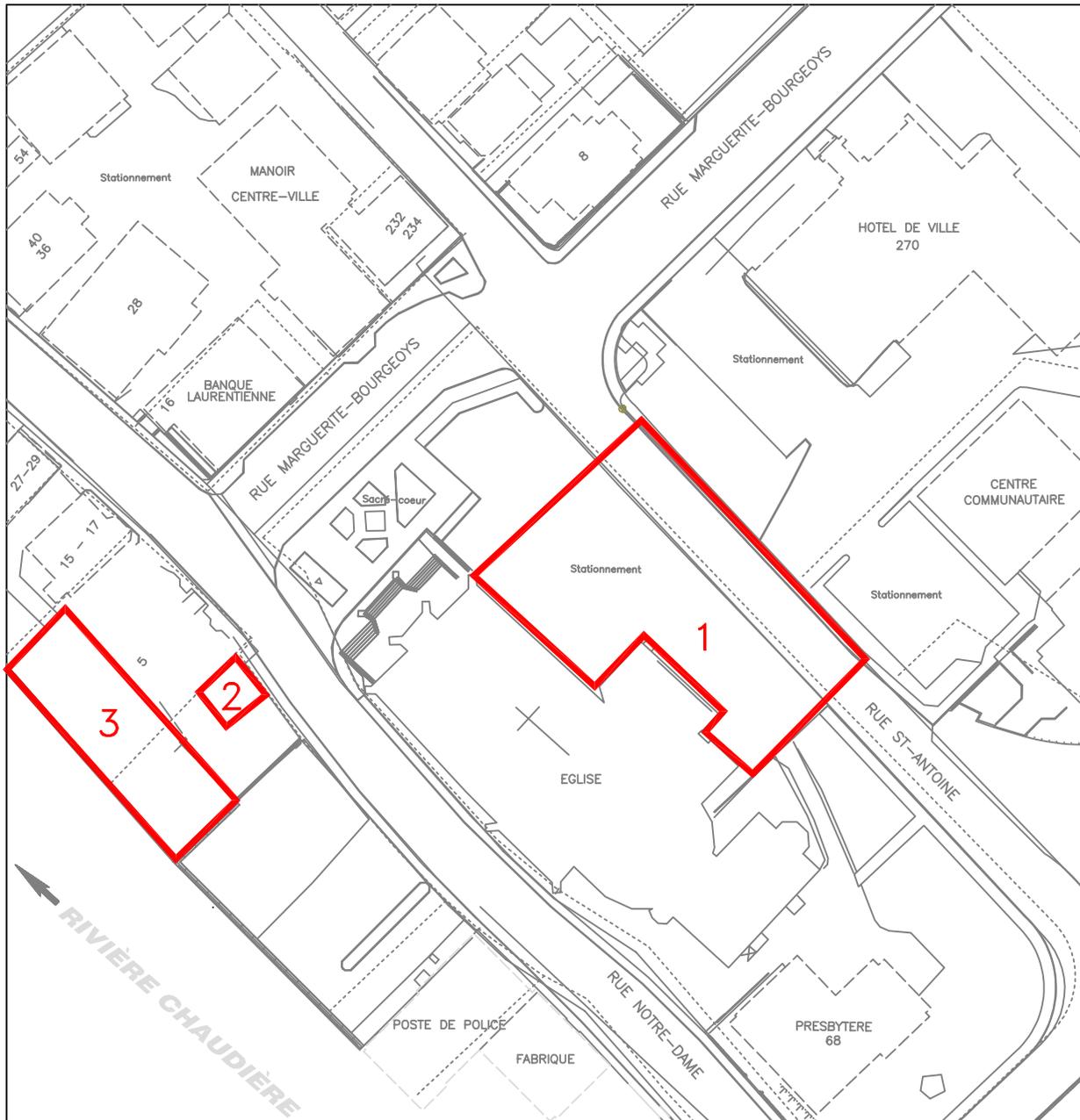
Aucun site archéologique n'était répertorié dans les limites de l'aire des travaux au moment d'entreprendre les interventions archéologiques prévues dans le cadre du présent mandat. L'équipe d'archéologues affectée à ces travaux a utilisé une codification temporaire composée des éléments d'enregistrement du système de repérage spatial « Tikal » (opération, sous-opération et lot) qui permettent de localiser précisément les données recueillies sur le terrain (plan 2). Un premier numéro d'opération a été utilisé (opération 1) lors de l'inventaire, suivi des lettres « A » à « L » qui identifient les sous-opérations correspondant à chacun des sondages préalables. Il est à noter que la lettre « I » n'est pas employée. Les résultats des sondages dans l'ancien cimetière de Sainte-Marie ont mené à l'attribution d'un code Borden (CcEs-1) qui confirme le statut de site archéologique recensé à l'ancien cimetière de Sainte-Marie. Le code Borden s'ajoute devant les éléments d'enregistrement du système « Tikal ».

Pour les fouilles archéologiques, les sondages sont identifiés sous l'opération 2, suivi des lettres « A » à « G » pour les sous-opérations. En ce qui concerne les lots, ils correspondent généralement à des éléments (sépulture, couche, lentille, structure, service public, etc.), définis arbitrairement ou non, dont on souhaite traiter de façon particulière. L'enregistrement complet d'un lot se lit donc comme suit : CcEs-1-1A1.

Les points de repères utilisés pour l'enregistrement des données archéologiques sont issus de relevés géodésiques réalisés par un arpenteur géomètre. Les données tirées des interventions archéologiques ont été par la suite superposées sur un fond de plan fourni par le ministère des Transports du Québec. En ce qui concerne la position du nord géographique sur les plans, elle est donnée à titre indicatif, par rapport au nord arbitraire dont il est toujours fait mention dans le texte.

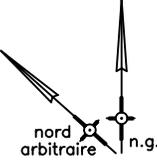
Tous les artefacts récoltés dans les limites du nouveau site CcEs-1 ont été nettoyés, numérotés et inventoriés (annexe A). Ils seront déposés à la réserve du ministère de la Culture et des Communications du Québec à Québec. Quant aux ossements humains recueillis dans les limites de l'ancien cimetière, ils ont été lavés, remontés, identifiés, catalogués et analysés (annexe B) et ils seront remis à la Fabrique de la paroisse pour être inhumés dans l'actuel cimetière de Sainte-Marie. Enfin, ces travaux d'archéologie ont fait l'objet de nombreuses photographies dont certaines illustrent le présent rapport (annexe C).





SITE DU PREMIER CIMETIÈRE DE SAINTE-MARIE, CcEs-1  
 INVENTAIRE ET FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES  
 LOCALISATION DE L'AIRE D'ÉTUDE  
 PLAN 1

	AIRE D'ÉTUDE
<b>1</b>	ANCIEN CIMETIÈRE
MAISON PONSANT ET FOUR À CHAUX :	
<b>2</b>	SONDAGE PRÉALABLE
<b>3</b>	SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
<b>95</b>	NUMÉRO CIVIQUE



0 10 20 m  
 ÉCHELLE : 1:1 000

SOURCE : PLAN BASE, CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
 FEUILLET No CH2034719151EL.DWG



**Transports**  
 Québec



MTQ0306  
 ROC0319

1.0

Maison Ponsant et four à chaux

---

## 1.1 Potentiel archéologique

Au printemps 2003, le ministère des Transports a procédé à des excavations sur la rive est de la rivière Chaudière, plus précisément sur un terrain occupé encore récemment par l'ancien bureau de poste. Ce bâtiment couvrait partiellement le lot 511 où existait auparavant la maison Ponsant. Construite avant 1871, celle-ci était en bois. D'un étage et demi, elle était bordée à l'ouest par des appentis en bois d'un étage. Des tourelles étaient présentes aux coins nord-est et sud-est. La maison Ponsant aurait été détruite vers 1920; elle n'apparaît pas sur le plan d'assurance de 1922. Le bureau de poste a été érigé en 1929 et l'aile arrière a été ajoutée en 1955. Il a été établi lors de la production de l'étude de potentiel archéologique (Histoire plurielle 2003) que la construction du bureau de poste avait vraisemblablement entraîné la disparition d'une bonne part des restes de la maison Ponsant. Cependant, il a été estimé que des vestiges pouvaient en être préservés dans la partie sud-est du lot 511 ou à l'extrémité nord du lot 504, soit là où ne s'étendaient pas le bureau de poste et son aile arrière.

On sait par ailleurs qu'un four à chaux a été érigé en 1781 pour permettre l'érection de la première église en pierre. Ce four n'a été démoli qu'en 1801, ce qui implique une certaine solidité. Après avoir servi à la construction de l'église, le four a pu être opéré pour fournir de la chaux aux habitants des environs. En 1780, la fabrique avait acheté le terrain d'Étienne Voyer, soit le lot 511. C'est probablement à cet endroit que le four fut construit, à moins que ce ne soit au sud de l'église; s'il avait été construit devant l'église, c'est-à-dire sur le parvis, il semble peu probable qu'on l'ait conservé à cet endroit pendant une vingtaine d'années. Il fut donc considéré que la partie sud-est du lot 511 pouvait receler les vestiges du four à chaux.

## 1.2 Sondage préalable

À des fins de recherche archéologique, un sondage mécanique a été effectué le 21 mai 2003 près de la rue Notre-Dame (plan 2), à la rencontre des lots 511 et 504 (sous-opération 1L). De cinq mètres de côté, ce sondage a atteint une profondeur de 2,53 m. Sous la surface de gravier et de cailloux est apparu un sable brun orangé, graveleux et caillouteux, qui recouvrait un sable argileux brun foncé, caillouteux, avec un peu de charbon de bois. Une couche formée de mortier et de pierres (calcaire, grès et granit) a ensuite été atteinte, suivie d'une argile limoneuse brune avec un peu de charbon de bois. Dans la partie inférieure de la tranchée, ont été retrouvées les couches suivantes : sable brun pâle à orangé, caillouteux en profondeur; sable brun foncé, graveleux, caillouteux et pierreux; limon sablonneux brun très pâle; sable brun foncé (photo 1).

La couche de débris (mortier et pierres) semble correspondre à la couche de démolition de la maison Ponsant vers 1920; on y a remarqué des artefacts en terre cuite fine blanche et en terre cuite fine jaune ainsi que des clous découpés et des clous tréfilés. La couche sous-jacente, comprenant des tessons de céramique en terre cuite fine blanche, constitue peut-être un niveau d'occupation. Les couches inférieures semblent toutes naturelles; parmi elles se retrouve un till, soit le sable brun foncé, graveleux, caillouteux et pierreux.

### 1.3 Surveillance au bord de la rivière

Le 6 mai 2003, une longue tranchée a été pratiquée sur les lots 511 et 504, le long du mur de soutènement de la rive est (sous-opération 1M). Large de près de dix mètres et profonde de plus de cinq mètres (près du mur de soutènement), cette tranchée a été effectuée sous surveillance archéologique. Le long du mur de soutènement, l'excavation a entièrement été exécutée dans un important remblai mis en place lors de la construction du mur. Plus à l'est, des murs de fondation de l'aile du bureau de poste et des débris de sa démolition ont été mis au jour (photo 2). Le lendemain, une très profonde tranchée (environ 7,80 m) a été réalisée à la rencontre du mur de soutènement et du mur de béton bornant au sud le terrain exproprié par le ministère des Transports. Encore là, les sols excavés avaient été déposés lors de la construction de ces murs.

### 1.4 Conclusion

Aucun vestige de la maison Ponsant ou du four à chaux n'a été découvert lors de la surveillance archéologique et de la réalisation du sondage préalable. La construction du bureau de poste et de son aile ainsi que l'érection du mur de soutènement de la rive ont vraisemblablement entraîné la disparition des restes de la maison et du four. Il faut toutefois signaler que des vestiges de la maison pourraient être présents au nord du lot 511 ou en bordure ouest de la rue Notre-Dame; de plus, il est possible que le four ait été implanté ailleurs que sur le lot 511.



Photo 1 : Paroi sud de la sous-opération 1L où l'on distingue une couche de débris (mortier et pierres) qui semble correspondre à la couche de démolition de la maison Ponsant vers 1920 (20-3471-9151-03-C1-24)



Photo 2 : Partie sud de la tranchée ayant fait l'objet d'une surveillance archéologique et où ont été mis au jour des murs de fondation de l'aile du bureau de poste et des débris associés à sa démolition (20-3471-9151-03-C1-15)



2.0

Site de l'ancien cimetière de Sainte-Marie, CcEs-1



## 2.1 Évolution de l'enclos paroissial<sup>1</sup>

La documentation historique démontre que les dimensions des églises et des cimetières sont loin d'être immuables. L'histoire de chaque communauté est en effet marquée par une augmentation de la population; d'où le besoin d'agrandir périodiquement l'église ou même d'en construire une nouvelle. Cet accroissement du nombre de paroissiens implique aussi une augmentation des défunts; de là, la nécessité d'augmenter d'une manière ou d'une autre la capacité du cimetière. À ce chapitre, la paroisse de Sainte-Marie est tout à fait représentative de ces tendances séculaires.

Comme c'était souvent le cas autrefois, la première inhumation avait lieu avant l'érection du temple religieux, les premiers colons s'établissant en effet généralement en un lieu avant la fondation de la paroisse. Les pionniers de Sainte-Marie, pour leur part, arrivent en 1738. C'est toutefois en 1748, sur une terre donnée par le seigneur Taschereau, que le premier défunt est inhumé (tableau 1). Six ans plus tard, une chapelle de bois de 23 pi sur 64 pi est construite au même endroit (figure 1), dont la façade est très probablement venue délimiter le cimetière au nord<sup>2</sup>. La seconde église, en pierre cette fois, est érigée entre 1781 et 1784. Beaucoup plus grande (48 pi sur 120 pi), elle est élevée autour de la première église et empiète sur le cimetière. On peut raisonnablement présumer que la limite sud de ce dernier a été repoussée jusqu'à l'extrémité du chœur de la nouvelle église.

En 1800, une chapelle en pierre de 15 pi sur 20 pi dont l'emplacement n'est pas connu, est construite dans le cimetière. Elle sera utilisée comme chapelle funéraire et charnier pour ensuite être démolie à une date inconnue. Un mur de pierre vient ceinturer le cimetière en 1810. Dès 1832, le cimetière est déjà plein, mais c'est seulement en 1840 qu'on le rehausse en y ajoutant 6 pieds de terre. Cette pratique était courante autrefois; elle constituait en effet une solution plus économique que d'agrandir le cimetière ou d'en ouvrir un nouveau. L'église actuelle (la troisième) sera érigée entre 1856 et 1859, autour de la seconde. Elle mesure 73 pi sur 180 pi et, tout comme pour la seconde église, des sépultures ont dû être exhumées lors de sa construction.

En 1864, le curé se plaint que le cimetière « *est tellement encombré qu'on ne peut plus y creuser des fosses sans briser des cercueils* » (Histoire plurielle 2003 : 62). Le cimetière sera donc agrandi de 55 pi vers le sud, jusqu'à l'extrémité du chœur (figure 1). Sa longueur est donc portée à 163 pi, tandis que sa largeur reste inchangée, à 110 pi<sup>3</sup>. Ses nouvelles limites auraient d'abord été marquées par une clôture de bois, puis par un mur en maçonnerie. Néanmoins, l'agrandissement ne suffit pas et l'on dût exhausser à nouveau l'espace sacré à l'été de 1873, d'une hauteur qui reste inconnue.

Mais avant même d'y ajouter d'autre terre, on parle de fermer le cimetière. En effet, le 25 juin 1873, le curé Chaperon écrit : « *le cimetière actuel est tellement rempli d'ossements qu'il est impossible de creuser une fosse sans déranger plusieurs cadavres. De plus, il est si proche de l'église, du couvent et du village qu'il peut devenir une source de danger si l'on continue à y accumuler des cadavres* » (Histoire plurielle 2003 : 63). Un nouveau cimetière ouvrira en septembre 1879 et le 8 octobre un

---

<sup>1</sup> Les informations contenues dans ce chapitre sont tirées en grande partie du rapport de la firme Histoire plurielle (2003).

<sup>2</sup> Le nord a été placé arbitrairement à l'avant de l'église afin de faciliter le travail d'enregistrement.

<sup>3</sup> Ces dimensions correspondent en gros à celles données par divers curés.

permis d'exhumation est émis pour ré-inhumer les défunts dans le nouveau cimetière, ce qui laisse entendre que l'ancien fut vidé.

Sitôt fermé, sitôt réoccupé. En effet, dès 1880, l'espace laissé vacant sera utilisé pour y construire des hangars et des appentis. Si ces travaux n'ont probablement pas attaqué l'intégrité du cimetière, en revanche, la construction des murs de fondation d'un garage en 1951, accolé au mur est de l'église, empiète sans doute sur l'ancien cimetière. La même année, le stationnement, tel qu'on le connaît aujourd'hui, sera asphalté. Enfin, en octobre 1951, la fabrique cède une bande de terrain faisant partie du cimetière afin de permettre le prolongement de la rue Saint-Antoine entre l'église et le couvent. Ce dernier, situé immédiatement à l'est de l'église, fut démoli en 1975 pour faire place à l'actuel Hôtel de ville. Les travaux de voirie qui se sont déroulés entre 1951 et 1975 ont certainement détruit un bon nombre de sépultures. De plus, aucun document attestant que le cimetière fut officiellement désacralisé n'a été trouvé, mais il l'a été *de facto* en changeant de vocation peu de temps après sa fermeture.

C'est grâce à une lettre du curé Feuiltaut que l'on sait qu'en 1917, le cimetière est toujours surélevé (Histoire plurielle 2003 : 65). Une photographie de 1921 permet de constater que le cimetière n'a toujours pas été nivelé quatre ans plus tard (figure 2)<sup>4</sup>. Sur une seconde photographie, datée du 26 mai 1929 (figure 3), on note que le cimetière n'est plus surélevé. Il a donc été nivelé entre 1921 et 1929. Toutefois, quelques informateurs interrogés lors de la campagne de fouilles, ont affirmé que des travaux de nivellement ont eu lieu entre 1945 et 1950. Ce témoignage concorde avec celui d'une citoyenne de Sainte-Marie qui croit se rappeler qu'en 1945, le terrain de l'église est plus élevé que celui du couvent (Histoire plurielle 2003 : 66). Il appert donc qu'à cette époque le terrain de l'ancien cimetière est toujours légèrement surélevé. Il n'aurait donc pas été abaissé complètement jusqu'au niveau de la rue entre 1921 et 1929, mais seulement après 1945. Ces derniers travaux sont sans doute reliés à l'ouverture de la rue Saint-Antoine et à l'aménagement du stationnement asphalté en 1951.

## 2.2 Potentiel archéologique

Ces deux phases de nivellement (1921-1929 et 1945-1950) constituent les seules opérations d'exhumation massive connues. En effet, il n'est nullement fait mention dans les archives que le cimetière fut vidé après sa fermeture. D'ailleurs, dans un ouvrage publié en 1967, l'abbé Provost écrit : « *Pendant cent trente ans [...] plusieurs milliers d'inhumations se sont faites dans le champ des morts [...] et la grande majorité de ces restes y sont encore. Car, c'est à peine si une centaine de corps ont été relevés de l'ancien cimetière pour être inhumés dans le nouveau* » (Histoire Plurielle 2003 : 65). Plus exactement, ce sont 88 défunts qui furent exhumés après la fermeture du cimetière, entre 1879 et 1881 (*ibid.* : 64).

---

<sup>4</sup> Contrairement aux auteurs de l'étude historique (Histoire plurielle 2003), qui ne concluent pas en la présence d'un talus dans le prolongement de la façade de l'église (figure 2), nous affirmons que le terrain de l'ancien cimetière est toujours surélevé en 1921.

**Tableau 1 : Principaux événements liés à l'histoire du cimetière de Sainte-Marie**

<b>Année</b>	<b>Événement</b>	<b>Commentaires</b>
1748	Première inhumation	Le cimetière se trouve au nord-est de l'église actuelle (Provost 1967 : 13).
1754	Première église	En bois, 23 x 64 pi, élevée à l'emplacement de l'église actuelle.
1781-1784	Seconde église	En pierre, 48 x 120 pi, empiète sur le cimetière.
1800	Chapelle dans le cimetière	En pierre, 15 x 20 pi, sert de chapelle funéraire et de charnier.
1810	Mur de pierre	Pour ceinturer le cimetière.
1832	Cimetière plein	
1840	Cimetière exhausé de 6 pi	
1856-1859	Troisième église	En pierre, 73 x 180 pi, autour de la seconde, elle empiète sur le cimetière.
1857	Exhumations	Pour permettre la construction de l'église.
1864	Cimetière encombré	Impossible de creuser des fosses sans briser des cercueils.
1864	Cimetière agrandi	Jusqu'à l'extrémité du chœur, sa longueur est portée à 163 pi, sa largeur reste à 110 pi.
1873	Cimetière plein d'ossements	Impossible de creuser une fosse sans déranger plusieurs cadavres (25 juin).
1873	Cimetière exhausé une seconde fois	1 <sup>er</sup> juillet
1878	Fermeture de l'ancien cimetière	Il est toujours entouré d'un mur de pierre.
1879	Ouverture du nouveau cimetière	
1879	Permis d'exhumer les corps de l'ancien cimetière	Accordé par l'Évêque le 8 octobre.
1879	Ouverture d'un registre d'exhumation	Seulement 88 sépultures ont été exhumées de l'ancien cimetière.
Après 1880	Le cimetière est désacralisé officiellement ou de facto.	On y construit des hangars et appentis.
1920 et après	Le cimetière est utilisé comme stationnement.	Il sera asphalté en 1951.
1921-1929	Nivellement du cimetière	
1935 et après	Découverte d'ossements lors de divers travaux	
1945-1950	Nivellement du cimetière?	
1951	Construction d'un garage	Empiète sur le cimetière.
1951 ou après	Prolongement de la rue Saint-Antoine	Dans la portion est du cimetière

D'après la documentation historique, on pouvait donc s'attendre à ce que de nombreux défunts reposent toujours dans l'ancien cimetière. Même si des centaines, voire des milliers de sépultures ont été exhumées entre 1921 et 1929 et entre 1945 et 1950, ces défunts furent inhumés après le premier exhaussement du cimetière en 1840. Mais déjà à cette date, près de 4 500 inhumations avaient eu lieu (tableau 2). À ce nombre, il faut ajouter les défunts inhumés sous le niveau de la rue actuelle lors de l'agrandissement de 1864, car ils n'ont pas été exhumés au moment des nivellements. En revanche, il faut soustraire de nombreuses exhumations, afin de permettre la construction des deux églises de pierre en 1784 et 1857 et lors de divers travaux de voirie en 1935, 1951, 1985 et 1988.

**Tableau 2 : Inhumations dans l'ancien cimetière de Sainte-Marie**

Année	Nombre cumulatif d'inhumations	Superficie (pi <sup>2</sup> )
1748	1	inconnue
1754	11	9120
1772	164	9120
1784	458	14094
1800	922	14094
1810	1451	14094
1840	4464	14094
1857	5796	11340
1858	5848	11340
1859	5877	11340
1864	6129	17930
1873	6675	17930
1874	6709	17930
1876	6849	17930
1878	6934	17930

Source : Histoire plurielle 2003 : annexe 3.6

Les quantités à ajouter et à soustraire ne sont pas connues mais il est certain que les exhumations sont loin d'avoir vidé le cimetière. Par exemple, la construction de la seconde église de pierre commencée en 1857 nécessita d'empiéter de 2 754 pi<sup>2</sup> sur le cimetière (tableau 2). Or, cette surface représente à peine 15% de sa superficie totale à sa fermeture (17 930 pi<sup>2</sup>), et c'est probablement pour l'érection de cette église que la plus importante ponction de défunts fut effectuée.

En résumé, tout portait à croire que des milliers de sépultures intactes reposaient toujours sur la presque totalité de la superficie résiduelle du cimetière. De surcroît, puisqu'il y eut relèvement du cimetière, il était logique de s'attendre à ce que des sépultures se retrouvent près de la surface.

En ce qui a trait plus particulièrement à la découverte de vestiges structuraux associés aux deux premières églises, ils sont aujourd'hui entièrement compris dans le périmètre de l'église actuelle. Par ailleurs, les fondations en pierre du charnier peuvent encore être présentes dans le stationnement de l'église ou sous la rue Saint-Antoine. Quant aux autres bâtiments qui ont été érigés après la fermeture du cimetière (les appentis et les hangars ainsi que l'allée couverte par laquelle les sœurs

entraient dans l'église), ils étaient probablement construits en bois sans fondation en profondeur dans le sol. Cette méthode de construction laisse très peu de chance d'en retrouver les traces. En ce qui a trait au four à chaux utilisé lors de l'édification de la seconde église en 1781, il est peu vraisemblable qu'il ait été construit dans le cimetière. En contrepartie, on sait qu'un paratonnerre a été enfoui dans le cimetière en 1935. Des ouvriers qui ont procédé à son installation ont d'ailleurs mentionné avoir trouvé des ossements lors de ces travaux.

Il est aussi probable de retrouver les fondations du muret de pierre qui entourait le cimetière à partir de 1810. Il n'est toutefois pas certain que le champ des morts fut entièrement ceinturé par un tel mur pendant tout le reste de son existence. S'il est logique de croire que l'extrémité sud du cimetière a toujours été située vis-à-vis celle du chœur, ce n'est cependant pas le cas. En effet, il a fallu attendre cinq ans après la construction de la troisième église pour que le cimetière vienne s'aligner sur le chœur de la nouvelle église. Entre temps, le cimetière était clos de ce côté par une clôture de bois. De plus, on apprend qu'après sa fermeture, le vieux cimetière est « muré et clôturé solidement » (Provost 1967 : 13-14, notre soulignement). Nous ne savons rien de l'extrémité sud des cimetières associés aux deux premières églises, mais si elle était fermée d'une clôture de bois, il n'en reste probablement plus de traces dans le sol, sauf peut-être sous forme de taches organiques.

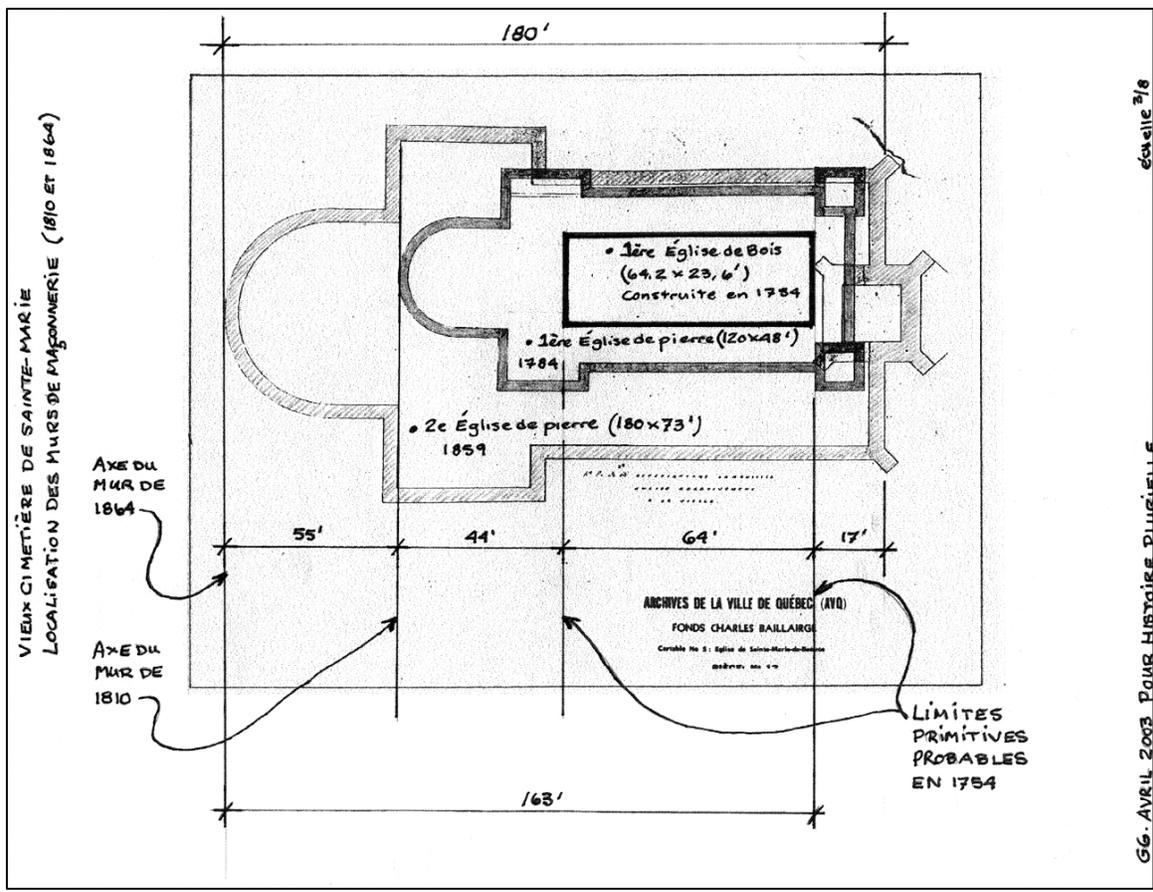


Figure 1 : Localisation présumée des murs de maçonnerie du cimetière de Sainte-Marie entre 1810 et 1864 (Histoire plurielle 2003 : 133)



Figure 2 : Cérémonie militaire sur la place de l'église « 1921-1929 » (source : Archives de la fabrique de Sainte-Marie, don de Monsieur Turcotte, Histoire plurielle 2003 : figure 81)

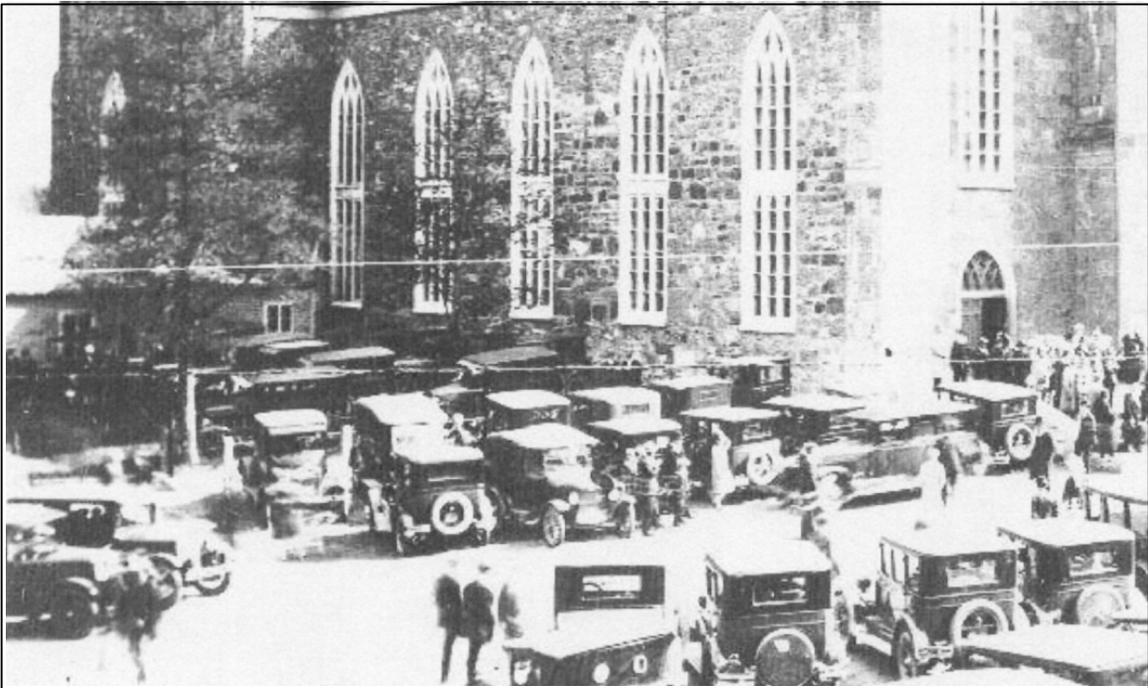


Figure 3 : Bénédiction des voitures sur la place de l'église à Sainte-Marie, 26 mai 1929 (source : Archives nationales du Québec à Québec, P428, S3, D5, P12, Histoire plurielle 2003 : figure 76)



3.0

Interventions archéologiques, site CcEs-1

---



### 3.1 Déroulement des travaux

Les résultats de l'étude de la firme Histoire plurielle laissaient entrevoir la probabilité de retrouver un grand nombre de sépultures sur toute la superficie de l'aire d'étude et que plusieurs d'entre elles risquaient d'être retrouvées très près de la surface. Il fallait néanmoins vérifier ces hypothèses. C'est pourquoi, au mois de mai 2003, un inventaire archéologique a été effectué à l'intérieur de l'espace présumé de l'ancien cimetière.

De fait, cet inventaire a largement confirmé ces hypothèses. Dès lors, il a fallu procéder à des fouilles archéologiques en bonne et due forme. Celles-ci ont débuté à la toute fin du mois d'octobre 2003 et ont dû être interrompues le 18 novembre en raison de conditions climatiques très défavorables. Sur 16 jours de travail, 6 ont en effet été perdus en tout ou en partie. Les travaux ont souvent été ralentis par la pluie, le verglas et le froid. Trois sondages (sur un total de neuf) ont toutefois pu être complétés et un quatrième a été interrompu.

Les fouilles archéologiques se sont poursuivies en mai 2004. Elles ont permis de terminer le sondage laissé en plan l'automne précédent et de fouiller trois autres sondages en entier, pour un grand total de sept. Quant aux deux autres sondages, localisés à l'extérieur des limites de l'ancien cimetière, il a été décidé de ne pas les fouiller.

### 3.2 Inventaire archéologique

L'historique de l'évolution du périmètre du cimetière de Sainte-Marie, présenté à la section 2.1, a permis de circonscrire son extension maximale dans le paysage actuel. Ce périmètre constitue l'aire d'intervention pour l'inventaire archéologique localisé sous le stationnement de l'église et la section de la rue Saint-Antoine qui lui fait front (plan 2, figure 4 et photo 3). Si ses limites est (bordure est de la rue Saint-Antoine) et ouest (mur est de l'église) sont à peu près certaines, celles au nord et au sud restent à préciser. Logiquement, le cimetière ne devait pas dépasser la façade de l'église au nord, alors qu'il correspondait à la limite du stationnement au sud qui est aussi celle du chœur. Ces informations étaient suffisantes pour guider l'implantation des sondages archéologiques qui ont permis de déterminer l'emplacement exact du cimetière.

L'objectif principal de cet inventaire archéologique était de confirmer la présence de sépultures dans le périmètre de l'ancien cimetière. Dans le cas de résultats positifs cette intervention comportait également plusieurs autres objectifs particuliers :

- ? connaître la distribution des sépultures, en distinguant, le cas échéant, les secteurs où des défunts ont été exhumés, des secteurs où il y a peu d'inhumations, voire aucune;
- ? vérifier l'intégrité des sépultures et, le cas échéant, identifier des secteurs où elles ont été détruites par des travaux anciens;
- ? vérifier l'état de conservation des ossements;
- ? déterminer la profondeur des sépultures;
- ? procéder à une analyse sommaire des ossements;
- ? formuler des recommandations visant à minimiser l'impact des travaux du ministère des Transports du Québec sur le cimetière.

Aucune sépulture ne devait être exhumée au cours de ce mandat d'inventaire, sauf pour l'excavation d'un seul sondage, afin de connaître l'état des sols en place et de savoir jusqu'à quelle profondeur les défunts avaient été inhumés.

### 3.2.1 Méthodologie

Dix sondages, dont la répartition couvre les trois phases d'utilisation du cimetière, ont été excavés au cours de cet inventaire archéologique. Huit d'entre eux sont situés dans le stationnement de l'église et les deux autres en bordure ouest de la rue Saint-Antoine (plan 2). D'une envergure d'environ 1,50 m sur 2,50 m<sup>5</sup>, ils ont été excavés mécaniquement jusqu'à ce qu'apparaissent des traces de sépultures : fosse, cercueil ou ossements, après quoi l'excavation s'est poursuivie manuellement. Deux sondages s'écartent toutefois de ces dimensions : le sondage 1C, d'une longueur de 4,50 m, qui était prévu pour être creusé jusqu'au sol en place et le sondage 1F, d'une longueur de 7,40 m, qui visait à localiser le mur nord du cimetière. L'hypothèse de départ étant que les sépultures seraient parallèles à l'église, le sondage 1A fut orienté d'est en ouest. Or, les sépultures retrouvées dans ce sondage étaient plutôt perpendiculaires au grand axe de l'église. C'est pourquoi les autres sondages ont été orientés nord-sud, sauf 1C, 1J et 1K qui, pour des raisons stratégiques, furent excavés d'est en ouest.

Un seul sondage (1G) a été creusé jusqu'aux sols en place et tous les ossements rencontrés ont été prélevés. L'excavation des autres sondages s'est arrêtée dès l'apparition des premières sépultures. Dans quelques cas, les os se trouvant aux limites d'un sondage ont été recueillis, afin de poursuivre l'excavation manuellement. Cette procédure a permis de mieux documenter certaines des sépultures.

Toutes les sépultures mises au jour ont été décrites et photographiées. Elles ont également fait l'objet de mesures et d'une mise en plan sur un dessin à l'échelle du sondage. De plus, leur profondeur a été mesurée à partir de la surface. Enfin, tous les sondages ont été localisés précisément au moyen de relevés d'arpentage.

### 3.2.2 Résultats

L'hypothèse selon laquelle le site de l'ancien cimetière de Sainte-Marie pouvait encore contenir un grand nombre de sépultures a pu être confirmée. Tous les sondages archéologiques se sont en effet avérés positifs et le nombre de sépultures variait de un à neuf selon les sondages (tableau 3). Leur profondeur sous la surface était également très variable, soit entre 0,31 m et 1,45 m. Au total, 41 sépultures ont été découvertes, dont 17 à moins de 0,85 m de profondeur. Ces chiffres ont permis d'évaluer que plus de 600 sépultures étaient menacées par les travaux d'aménagement prévus par le ministère des Transports de Québec dans le stationnement de l'église et la rue Saint-Antoine.

Il est également intéressant de noter la faible densité de sépultures. En effet, dans la majorité des sondages, on remarque la présence d'espaces vides. Ces espaces sans sépulture pourraient

---

<sup>5</sup> L'asphalte a été enlevé sur une superficie plus grande que celle qui allait être excavée, de façon à pouvoir aménager des paliers le long des parois. Dans le plan 2, les dimensions des sondages correspondent à la superficie où l'asphalte a été enlevé, alors que les dimensions et l'orientation des sondages données dans le texte sont celles des aires qui ont été effectivement excavés.

signifier que les défunts ont été exhumés; toutefois, aucun de ces espaces ne comporte de traces importantes d'exhumation : lambeaux de cercueils, ossements et poignées de cercueils éparpillés, ainsi que des sols perturbés. De plus, ces traces sont si ténues que ces espaces vides ne peuvent tous résulter d'exhumations. Par ailleurs, la très grande majorité des sépultures mises au jour sont intactes. Enfin, les résultats des sondages laissent supposer que les sols du cimetière ne sont pratiquement pas bouleversés.

Le pourtour des cercueils est nettement visible dans le sable brun du site; par contre, les contours des fosses sont en général complètement effacés. Si le bois de cercueil est mal conservé, les os en revanche sont souvent en bon état, surtout ceux des sépultures d'adultes. Quant aux squelettes d'enfants, qui comptent pour une proportion importante [au moins 18 (tableau 3)], leur état de conservation est variable. Les 9 sépultures du sondage 1C sont celles d'enfants, dont certains sont même des nouveau-nés ou des bébés nés avant terme. C'est à se demander si ce secteur n'est pas celui réservé aux enfants morts sans baptême, car la présence d'un tel secteur est noté dans le cimetière de Sainte-Marie (Histoire plurielle 2003 : 63).

Le tableau 3 fait ressortir que l'orientation des défunts est fort variable : tête au nord, au sud, à l'est et à l'ouest. Les artefacts hors sépultures sont très rares, pour la plupart des clous ou des poignées de cercueil. De plus, très peu d'objets ont été retrouvés à l'intérieur des cercueils : deux boutons, deux petites bouteilles en verre et quelques épingles. Ces dernières servaient sans doute à maintenir en place un linceul.

Deux structures de pierres ont été mises au jour. La première, située dans le sondage 1C, est orientée selon un axe nord-sud et ne comporte aucun appareillage particulier. Des sépultures ayant été découvertes de part et d'autre de cet amas de pierres, il est peu probable que celui-ci soit associé au mur de ceinture du cimetière. La fonction de cette structure reste donc indéterminée, quoiqu'elle ait pu servir de fondation à un bâtiment érigé à cet endroit. La seconde structure traverse le sondage 1F selon un axe est-ouest et elle est large d'environ 0,60 m. D'après sa localisation, il s'agit sans aucun doute du mur nord du cimetière. Trois autres observations viennent soutenir cette affirmation : 1) des sépultures ont été mises au jour immédiatement au sud de cette structure mais aucune au nord; 2) des sols en place ont été trouvés à 0,50 m sous la surface du côté nord; 3) la distance entre ce mur et l'extrémité du chœur (environ 49 m) est pratiquement similaire à la longueur du cimetière retrouvée dans les documents historiques (163 pi ou 49,68 m). Précisons que ce mur est en retrait de la façade de l'église d'environ 6 mètres. Cette mesure confirme donc les résultats obtenus par les auteurs de l'étude historique qui l'évaluait à 5,20 m de la façade (Histoire plurielle 2003 : 62 note 36).

**Tableau 3 : Principales données recueillies lors de l'inventaire archéologique du site de l'ancien cimetière de Sainte-Marie**

Sous-opération	Dimensions	Orientation	Profondeur maximum atteinte	Nombre de sépultures	Profondeur des sépultures	Côté de la tête	Commentaires
<b>CcEs-1-1A</b>	1,40 x 2,60 m	Est-ouest	1,30 m	4	0,45 m, 1,22 m, 1,23 m et 1,26 m	2 à l'est et 2 à l'ouest	- 2 enfants et 2 adultes - Sépulture détruite à 1 m de profondeur
<b>CcEs-1-1B</b>	1,80 x 2,40 m	Nord-sud	1,42 m	6	0,34 m, 0,40 m, 1,10 m, 1,19 m, 1,32 m et 1,42 m	3 à l'est et 2 à l'ouest	- Au moins un enfant - 2 sépultures partiellement bouleversées
<b>CcEs-1-1C</b>	1,40 x 4,50 m	Est-ouest	1,12 m	9	0,31 m, 0,80 m, 0,94 m, 0,96 m, 0,96 m, 1,02 m, 1,02 m, 1,02 m et 1,12 m	1 au nord, 4 au sud et 3 à l'est	- 8 très jeunes enfants et un plus âgé - Le sondage est traversé par un vestige de mur en pierres, orienté nord-sud
<b>CcEs-1-1D</b>	1,40 x 2,60 m	Nord-sud	0,97 m	1	0,97 m	À l'est	
<b>CcEs-1-1E</b>	1,40 x 3,00 m	Nord-sud	0,89 m	2	0,53 m et 0,76 m	À l'est	
<b>CcEs-1-1F</b>	1,50 x 7,40 m	Nord-sud	0,40 m dans le cimetière et 1,24 m hors cimetière	1	0,40 m	À l'est	- Sondage pour localiser la limite nord du cimetière - Mur nord du cimetière à 0,36 m sous la surface - Une fosse avec céramique au fond
<b>CcEs-1-1G</b>	1,40 x 2,40 m	Nord-sud	1,78 m	9	0,70 m, 0,97 m, 0,98 m, 1,17 m, 1,19 m, 1,25 m, 1,34 m, 1,41 m et 1,45 m	8 à l'est et 1 à l'ouest	- Sondage en profondeur - Au moins 3 enfants
<b>CcEs-1-1H</b>	1,40 x 2,55 m	Nord-sud	1,23 m	3	0,44 m, 0,55 m et 1,23 m	1 à l'est et 2 à l'ouest	- 2 enfants
<b>CcEs-1-1J</b>	1,40 x 2,50 m	Est-ouest	0,83 m	4	0,57 m, 0,59 m, 0,62 m et 0,70 m	1 au nord, 1 au sud, 1 à l'est et 1 à l'ouest	- Sondage dans la rue - 3 enfants
<b>CcEs-1-1K</b>	1,40 x 2,50 m	Est-ouest	0,77 m	2	0,77 m et 0,77 m	À l'est	- Sondage dans la rue - 1 enfant

### 3.3 Fouilles archéologiques

L'inventaire archéologique ayant révélé la présence de nombreuses sépultures encore en place, des recommandations ont été soumises au ministère des Transports à l'effet de modifier son projet d'aménagement et ce afin de préserver l'intégrité d'un plus grand nombre de sépultures possible. Le Ministère a donc pris en considération ces recommandations en procédant plutôt au rehaussement du stationnement dans le but de limiter au maximum la profondeur des excavations. Ainsi, il ne devenait plus nécessaire d'excaver toute la superficie du nouveau terrain de stationnement sur une profondeur de 0,85 m. Toutefois, l'implantation de lampadaires, de puisards et de conduites d'égout pluvial nécessitait le creusement des sols à certains endroits précis jusqu'à une profondeur d'environ 2,00 m. Il devenait donc évident qu'un certain nombre de sépultures allaient inévitablement être détruites. Le ministère des Transports a donc confié un nouveau mandat à la firme Ethnoscop, par l'entremise de la firme de génie conseil Roche Ltée, dans le but d'exhumer tous les défunts aux endroits visés par ces travaux de génie civil. Ce second mandat comprend également l'analyse des restes humains exhumés.

#### 3.3.1 Méthodologie

Neuf emplacements de 2,00 m sur 2,00 m devaient ainsi être fouillés, dont cinq à l'intérieur des limites connues du cimetière et quatre à l'extérieur (plan 2)<sup>6</sup>. La profondeur à atteindre variait de 1,50 m à 3,00 m; au-delà de cette profondeur la fouille devait s'arrêter. La même méthode d'excavation que pour l'inventaire archéologique a été utilisée, mécaniquement jusqu'à l'apparition de traces de sépultures, puis manuellement jusqu'à la profondeur requise. Dans l'éventualité où aucune sépulture n'apparaissait, le sondage pouvait être poursuivi mécaniquement, ce qui arriva rarement. À l'occasion, l'aire de fouille a été agrandie afin de permettre l'exhumation complète d'un défunt. Toutefois, le sondage 2E n'a pu être agrandi du côté est, celui-ci étant localisé en plein centre de la rue Saint-Antoine. Les sépultures n'ont donc pu être recueillies en entier de ce côté.

L'enregistrement des données fut beaucoup plus détaillé que dans le cas de l'inventaire archéologique. Les aires de fouille, les différents sols et les vestiges sont identifiés selon le système Tikal. Un numéro de lot est attribué à chacune des sépultures, qui comprend le cercueil et son contenu : sol de remplissage, squelette et artefacts. Chaque cercueil est dessiné précisément à l'aide d'un fil à plomb et localisé par rapport à deux parois formant un angle du sondage. Son élévation par rapport au niveau moyen de la mer a aussi été mesurée. Des notes et des photographies ont été prises tout au cours des fouilles afin d'illustrer son déroulement, le type de découvertes et les variations de sol.

Une fois le squelette entièrement dégagé, plusieurs types de photographies ont été prises : vues générales, vues en plongée des tiers supérieur, médian et inférieur, vues rapprochées. Chaque squelette était ensuite dessiné à l'échelle 1:10. Cette vue en plan permet de consigner des informations qui n'apparaissent pas sur les photographies. On y retrouve entre autres la profondeur

---

<sup>6</sup> Les emplacements représentés sur le plan 2 correspondent à la superficie de l'enlèvement de l'asphalte pour chacun des sondages. La superficie réelle excavée, y compris les petits agrandissements afin de récupérer les sépultures en entier, n'apparaissent donc pas sur le plan 2.

de certains os et celle du fond du cercueil en différents points<sup>7</sup>. De nombreuses autres observations ont également été notées sur une fiche : dimensions et orientation du cercueil, position de la tête et des avant-bras du défunt, état de conservation des os, présence d'artéfacts, âge et sexe présumés du défunt, etc. De plus, les os qui risquaient d'être endommagés lors du prélèvement furent mesurés en place.

Une fois les os prélevés, ils ont été placés dans des sacs de papier par entité anatomique : bras gauche et droit, mains gauche et droite, vertèbres, etc. Le sol du fond du cercueil a été tamisé afin de s'assurer que de petits os ou des dents ne soient pas oubliés. Des échantillons de sol et de bois sont également recueillis. De plus, la profondeur du fond de la fosse est relevée. Enfin, chacune des aires de fouille a fait l'objet d'un relevé d'arpentage et les parois stratigraphiques les plus significatives ont été dessinées à l'échelle.

### 3.3.2 Résultats

D'entrée de jeu, il faut souligner que les sous-opérations 2B et 2C ont permis de localiser précisément le mur sud du cimetière. Une fois connue, cette information a permis d'établir que deux des emplacements à excaver se trouvaient trop au sud, à l'extérieur du cimetière : l'un dans la rue Saint-Antoine et l'autre dans le trottoir du côté est. Ces deux sondages n'ont donc pas fait l'objet d'une intervention archéologique. Il faut cependant noter que la firme Patrimoine Experts a découvert des restes humains à cet endroit au cours d'une surveillance archéologique dans ce secteur effectué à l'été 2004 (Patrimoine Experts 2005). Ces ossements humains se trouvaient toutefois dans des sols perturbés qui provenaient sans doute du cimetière et qui se sont retrouvés là lors de travaux de terrassement. Les principales données relatives aux sous-opérations sont présentées dans le tableau 4 et celles concernant les sépultures pour chacune des sous-opérations dans le tableau 5.

**Tableau 4 : Données concernant les fouilles archéologiques du site de l'ancien cimetière de Sainte-Marie**

Sous-opération	Dimensions	Orientation	Profondeur maximum atteinte	Nombre de sépultures	Côté de la tête
CcEs-1-2A	2,00 x 2,50 m	est-ouest	1,50 m	14	E 12, O 1
CcEs-1-2B	2,15 x 2,35 m	est-ouest	2,10 m	13	E 2, N 3, S 7
CcEs-1-2C	1,20 x 4,00 m	nord-sud	1,45 m	0	-
CcEs-1-2D	1,80 x 3,15 m	nord-sud	1,60 m	0	-
CcEs-1-2E	2,50 x 3,00 m	est-ouest	1,60 m	14	E 12, O 2
CcEs-1-2F	2,00 x 3,15 m	est-ouest	1,75 m	5	E 4, S 1 ?
CcEs-1-2G	2,00 x 2,50 m	nord-sud	1,62 m	16	E 12, O 1, N 2

<sup>7</sup> Lors de la seconde étape de la fouille en mai 2004, il devenait de plus en plus évident que le temps allait manquer. C'est pourquoi le dessin à l'échelle de chaque squelette a été remplacé par un croquis à main levée.

### 3.3.2.1 Sous-opération CcEs-1-2A

D'une superficie de 2,00 m sur 3,00 m, cette sous-opération est accolée au mur est de l'église et orientée selon un axe est-ouest (plan 2). La partie est de cette sous-opération recoupe le sondage 1A excavé lors de l'inventaire du printemps 2003. La fouille de la sous-opération 2A a été effectuée à l'automne 2003, dans de mauvaises conditions climatiques, de sorte que certaines informations n'ont pu être récoltées de façon satisfaisante; c'est le cas de la stratigraphie, car les parois ont gelé, dégelé, pour finalement s'effondrer.

Le sol excavé à cet endroit est en grande partie hétérogène. On y trouve par exemple des poches d'argile et des lentilles de sable, des pierres, un gravier sablonneux noir ou rouille, ou encore un limon sablonneux. De toute évidence, le sol contenu dans ce sondage a été bouleversé, comme en témoignent les sépultures sectionnées et les squelettes dont les os ont été déplacés. Il est toutefois difficile de reconstituer les événements qui ont pu perturber ce secteur. L'hypothèse la plus plausible, étant donné la proximité de l'église, est l'enfouissement d'un paratonnerre à cet endroit. Cette hypothèse ne repose toutefois que sur la présence de sols oxydés et de sols plus homogènes en profondeur.

Néanmoins, la plupart des 14 sépultures mises au jour sont en place et dispersées sur la presque totalité de la superficie, tant dans la moitié est que dans la moitié ouest. Leur profondeur varie de 0,46 m à 1,29 m sous la surface. On note trois cas de franche superposition de sépultures : 2A1 au-dessus de 2A13; 2A2 au-dessus de 2A14; et 2A4 au-dessus de 2A15, les différences d'élévation étant respectivement de 0,55 m, 0,77 m et 0,38 m (tableau 5). Les sépultures 2A6, 2A8 et 2A9 sont alignées bout à bout selon un axe est-ouest, tandis que la 2A7 est accolée à la paroi sud de 2A9. Tous les défunts ont la tête à l'est, sauf 2A9, et ils sont tous inhumés en cercueil.

La sépulture 2A1 correspond à celle de l'enfant (1A) mis au jour au printemps 2003. Seul le pied du cercueil de la sépulture 2A12, qui excède de la paroi est, a pu être dégagé. Quant aux pieds des sépultures 2A11 et 2A15, ils pénètrent dans la paroi ouest. Celui de 2A11 a clairement été endommagé lors de la construction du mur de l'église. En effet, les os de la jambe droite n'ont pas été retrouvés, tandis que le tibia et le péroné gauches se retrouvent sur le coxal gauche, ces os ayant sans doute été placés là par les travailleurs. On peut donc en déduire que la tranchée de fondation se prolonge jusqu'au bassin, bien qu'aucune trace n'ait été retrouvée. Le pied de la sépulture 2A15 a quant à lui été épargné, probablement parce que ce défunt est enfoui plus profondément que 2A11 (de 0,21 m). Ces deux sépultures sont donc antérieures à l'érection de l'église actuelle, commencée en 1856. Leur découverte a en outre permis d'estimer la profondeur des fondations de l'église à quelque 1,15 m sous la surface.

Enfin, la sous-opération 2A contient beaucoup d'individus immatures (11 sur 14) dont 3 sont des fœtus ou des nouveau-nés. Sauf 2A13 et 2A15, ils sont tous enfouis moins profondément que les adultes. Ce secteur a peut-être été réservé aux enfants à partir d'une certaine époque. L'état de conservation et le degré de complétude de quatre d'entre eux laissent toutefois à désirer. Le squelette de 2A2 est le mieux conservé de tous (photo 4).

### 3.3.2.2 Sous-opération CcEs-1-2B

La sous-opération 2B est localisée à l'extrémité sud de l'emplacement présumé du cimetière. Le mur sud de l'ancien cimetière a d'ailleurs été retrouvé dans la paroi sud de ce sondage (plan 2). La fouille de 2B a dû être interrompue à l'automne 2003, au moment où le dégagement de la sépulture 2B8 était en cours. La sous-opération fut alors comblée après que le fond et les parois eurent été recouverts de bâches. Lors de la réouverture du chantier, au printemps 2004, 2B a été excavée de nouveau à la pelle mécanique jusqu'à environ une dizaine de centimètres au-dessus des bâches. L'excédent de sol a été enlevé manuellement et un nettoyage minutieux a permis d'exposer à nouveau la sépulture 2B8. Les conditions climatiques ont toutefois causé de nouveaux dégâts : une partie de la paroi ouest s'est en effet effondrée.

En raison de la présence du mur sud du cimetière, qui empiète sur l'aire de fouille, celle-ci a été agrandie de 0,60 m vers le nord, dès l'automne 2003. Les dimensions finales de la sous-opération 2B sont donc les suivantes : paroi est 2,90 m, paroi ouest 3,20 m, paroi sud 2,40 m et paroi nord 2,10 m. Un palier d'une largeur variant entre 1,05 m et 1,60 m fut aménagé au nord de façon à permettre l'exhumation d'une sépulture située dans les limites d'origine de la sous-opération.

Les sols dégagés dans 2B diffèrent nettement de ceux retrouvés dans 2A. La matrice se compose principalement d'un limon sablonneux brun moyen, peu compact, du genre de celle que l'on s'attend à retrouver dans un cimetière. L'emplacement de ce sondage a aussi été perturbé par des travaux qui ne l'ont toutefois pas perturbé en profondeur. Différents matériaux y ont en effet été enfouis après le changement de vocation du terrain : cendre, anthracite et morceaux d'asphalte. Des os épars et des cercueils sectionnés, témoins de sépultures anciennement détruites, sans doute par des inhumations, y ont également été dégagés. Des amas d'ossements ont de plus été mis au jour : certains ont pu être accumulés par des travailleurs après la fermeture du cimetière et d'autres l'ont probablement été par des fossoyeurs qui ont éventré des sépultures en creusant.

Treize sépultures sont contenues dans la sous-opération 2B dont 10 adultes. Deux de ces défunts ont la tête à l'est, trois au nord et sept au sud. Ils sont tous en cercueil, sauf le fœtus de 2B6, dont la position de la tête ne peut être précisée. Leur profondeur se distribue entre 0,80 m et 1,67 m sous la surface. Plusieurs d'entre eux sont littéralement empilés les uns sur les autres, de sorte qu'il fut parfois difficile de démêler leurs ossements.

La première sépulture (2B3) est apparue à 0,80 m sous la surface, le long de la paroi nord. Elle se trouve partiellement au-dessus d'un autre adulte (2B4) qui est enfoui à 0,35 m en dessous et dont la tête est également à l'est. Seule la demie inférieure a pu être dégagée, le reste ayant été emporté lors de l'inhumation d'une autre sépulture. Directement sous 2B3 on retrouve une accumulation d'os longs pêle-mêle (2B5, photo 5), provenant très probablement d'un défunt dont la sépulture fut détruite lors de l'inhumation de 2B4.

La sépulture 2B7 est directement superposée à 2B8. Ces deux sépultures d'adultes sont toutes deux situées le long de la paroi est du sondage et ont la tête au sud. La demie supérieure de 2B4 fut sans doute emportée par l'inhumation de 2B8. Les os de fœtus de 2B6 reposent sur ceux du bassin de 2B7. On a d'abord cru être en présence d'une femme morte en couche, toutefois, d'après les

analyses en laboratoire, 2B7 s'avère être un homme. Cette superposition résulte donc probablement de la destruction d'une sépulture de fœtus lors du creusement de la fosse de 2B7. En outre, on ne peut exclure qu'il s'agisse d'un fœtus inhumé en pleine terre sur la sépulture de 2B7. Cette hypothèse semble cependant moins plausible étant donné que les os du fœtus ont été trouvés pêle-mêle.

À l'automne 2003, plusieurs os de très petite taille ont été retrouvés isolés ou en groupe par dessus la sépulture 2B8; ils n'ont toutefois pu être prélevés qu'au printemps suivant. Comme ils ont été exposés aux intempéries et inondés à deux reprises, il se peut qu'ils aient été déplacés et mélangés. Leur examen a ultérieurement permis de déterminer qu'ils appartiennent à un minimum de deux individus et que le nombre total de fœtus pourrait même être plus élevé. Cet amas d'ossements vient une fois de plus témoigner des perturbations causées par les fossoyeurs.

La sépulture 2B9, dont la tête est au nord, se trouve directement à l'ouest de 2B8 et à la même profondeur (photo 6). Afin de faciliter la fouille, la sépulture 2B9 a été dégagée la première, c'est alors qu'on a mis au jour deux nouveaux crânes. Ces derniers ont été associés aux sépultures 2B10 et 2B11, situées directement sous 2B9 et dont la tête se trouve au sud (photo 7). Il semble évident que ces trois sépultures d'adulte ont été mises en terre dans un court laps de temps et à la même profondeur (tableau 5). Leurs squelettes sont en effet imbriqués les uns dans les autres et comportent des vides autour de certains os. Ces observations permettent d'affirmer qu'elles sont en cercueil. De fait, c'est grâce au vide à l'intérieur des cercueils qu'il a pu y avoir compression des trois sépultures après que leur couvercle se soit affaissé<sup>8</sup>. C'est ainsi que les os de pieds de 2B9 se sont retrouvés dans le crâne de 2B10 et que le squelette de ce dernier repose directement sur celui de 2B11. Une fois 2B9 dégagée et prélevée, les ossements de 2B10 et 2B11 ont pu être retirés. Les deux squelettes sont sensiblement de la même taille, ce qui a compliqué la fouille. Dans le but d'éviter la confusion, plusieurs élévations ont été prises et des croquis précis ont été dessinés.

Les sépultures 2B8 et 2B11 se trouvent à la même profondeur et furent prélevés en même temps (photo 8). Les os d'un bébé (2B13) ont été repérés contre la paroi sud entre ces deux sépultures et un autre crâne a été localisé à l'ouest de 2B11. Ce dernier appartient à une autre sépulture d'enfant (2B12) dont la tête est au sud, tout comme 2B13.

Tout le côté ouest de 2B12 était affaissé, ce qui laissait présager la présence d'une autre sépulture en dessous. Effectivement, un squelette adulte dont le crâne se trouve au sud, a été repéré partiellement sous 2B12. Identifié 2B14, ce squelette est en cercueil et lorsque son couvercle s'est enfoncé, il a entraîné vers le bas la moitié ouest de 2B12. Lors du dégagement de 2B14, une autre sépulture (2B15) a été retrouvée directement en dessous. Il s'agit d'une sépulture d'adulte, dont le crâne est au nord, en position tête-bêche par rapport à 2B14 (photo 9).

Une dernière sépulture (2B16) se trouve directement sous 2B15 et a la même orientation. Encore une fois, les trois sépultures adultes (2B14, 2B15 et 2B16) sont comprimées les unes sur les autres. Un mélange des ossements est toutefois possible, surtout entre les deux dernières sépultures, celles-

---

<sup>8</sup> Dans le cas de défunts inhumés en pleine terre, il ne peut se créer autant de vide. En conséquence il ne peut y avoir une telle compression.

ci étant dans la même position. Le fait que le fond de 2B soit rempli de plusieurs sépultures enterrées les unes sur les autres témoigne de la forte utilisation du cimetière et possiblement du manque d'espace à certains moments de son existence.

C'est par hasard que le mur du cimetière coïncide avec la paroi sud de la sous-opération 2B. Il se poursuit dans la paroi ouest, mais s'interrompt brusquement à 1,20 m de la paroi est. Y a-t-il eu une porte à cet endroit ? Ceci paraît d'autant plus probable qu'aucun indice de démolition n'a été noté à l'extrémité du mur. Par contre, comme la sépulture 2B7 se retrouve directement dans l'entrée du cimetière, cette hypothèse paraît peu vraisemblable. Les premières pierres du mur, associées à du mortier, furent mises au jour à 0,25 m sous la surface et sont plus ou moins appareillées. Elles reposent sur des pierres structurées, disposées en cinq assises, et recouvertes d'un crépi jaunâtre. Sa largeur n'a pu être mesurée étant donné la présence d'une bordure de béton reposant sur le mur. Une tranchée de construction de 0,10 m de largeur a pu être observée. L'excavation s'est poursuivie jusqu'à 2,10 m sous la surface.

### **3.3.2.3 Sous-opération CcEs-1-2C**

La sous-opération 2C devait permettre de vérifier les limites du cimetière. Elle est localisée dans la surface gazonnée, au sud du stationnement et de la sous-opération 2B, vis-à-vis l'extrémité du chœur (plan 2). Orientée selon un axe nord-sud ses dimensions sont de 1,20 m sur 2,00 m. N'ayant pas permis de localiser le mur sud du cimetière, la sous-opération 2C a été agrandie de 2,00 m vers le nord. C'est ainsi que le mur fut retrouvé à 1,45 m de la limite nord initiale du sondage. Aucune sépulture n'a cependant été mise au jour dans ce sondage. Le sol en place, un limon sablonneux brun jaune peu compact, a été atteint entre 1,15 m et 1,45 m sous la surface (figure 5). Les couches au-dessus sont peu bouleversées; c'est la présence d'inclusions de mortier et de brique et de quelques artefacts – verre plat et à bouteille, céramique, clous et boulons - qui révélèrent leur nature perturbée.

Le sommet du mur est enfoui sous 0,50 m de terreau et sa base est profonde de 1,40 m. Il est fait de pierres anguleuses, noyées dans du mortier peu abondant (photo 10). Il n'est pas coiffé de gros moellons non structurés comme c'est le cas dans 2B et aucun crépi ne recouvre son parement sud. Comme dans la sous-opération 2B, sa largeur n'a pu être mesurée à cause de la présence d'une bordure de béton. La profondeur atteinte dans cette sous-opération est de 1,60 m.

### **3.3.2.4 Sous-opération CcEs-1-2D**

L'emplacement de la sous-opération 2D, situé au sud-est de 2B, était préalablement prévu en plein centre du trottoir ouest de la rue Saint-Antoine. Afin d'éviter de le démolir, la sous-opération a été déplacée dans la pelouse, plus à l'ouest (plan 2). La présence d'une grosse pierre dans la paroi est a de plus modifié sa forme qui n'est pas rectangulaire : 3,45 m à l'est, 2,85 m à l'ouest, 2,10 m au nord et 1,50 m au sud.

Étant donné sa position, à l'extérieur de l'ancien cimetière, ce sondage s'est avéré négatif. Toutefois, contrairement à 2C, les sols sont très bouleversés et contiennent beaucoup d'artefacts de toutes provenances : lambeaux de pneu, câble d'acier, armature de métal, tôle, mortier, clous, bouteille, etc.

De toute évidence ce secteur a servi de dépotoir. Une couche composée de bois carbonisé a aussi été observée. Deux fragments de crâne et une portion d'os long, appartenant à un squelette humain, ont de plus été recueillis, mais leur présence à cet endroit est clairement accidentelle.

### **3.3.2.5 Sous-opération CcEs-1-2E**

La sous-opération 2E empiète quelque peu sur le côté ouest de la rue Saint-Antoine sur une superficie de 3,00 m sur 3,00 m. Le sol contenu dans ce sondage est en général plutôt sableux. En surface, la matrice est constituée surtout d'un limon sableux qui devient de plus en plus graveleux en profondeur. La plupart des sépultures reposent dans une couche de sable limoneux beige et relativement meuble. Cette couche sableuse a favorisé le drainage et peut-être aussi la bonne conservation des ossements. Quatorze défunts y furent découverts, dont huit adultes. Ils sont tous orientés selon un axe est-ouest, et seulement deux ont la tête à l'ouest. Plusieurs cercueils sont superposés dans la portion ouest de la sous-opération, tandis que dans la portion est quelques cercueils pénètrent dans la paroi.

Une première sépulture d'enfant (2E1) a été localisée à 0,40 m sous la surface. Deux autres sépultures d'enfant ont rapidement été identifiées : 2E2 contre la paroi est et 2E3 qui se trouve partiellement sous 2E1. L'affaissement du côté gauche de la sépulture 2E2, dont le crâne est à l'ouest, laissait entrevoir la présence d'une autre sépulture en dessous. Cette hypothèse fut confirmée avec la découverte de 2E4 (photo 11). C'est ainsi que la sépulture 2E2 a basculé dans 2E4 lorsque le couvercle de celle-ci s'est effondré. Les membres inférieurs de la sépulture 2E3 s'enfoncent dans le sol, ce qui semble à nouveau indiquer la présence d'une sépulture sous-jacente.

Une fois 2E3 dégagée et prélevée plusieurs lignes de bois sont apparues au centre de la sous-opération contre la paroi ouest. Elles sont orientées selon un axe est-ouest et pénètrent dans la paroi. Comme cette partie de la sous-opération ne se trouve pas du côté de la rue, elle a pu être agrandie de 0,80 m sur 1,40 m. Les traces de bois se sont avérées être trois cercueils empilés. La sépulture la plus élevée (2E5) est celle d'un jeune enfant (photo 12). Le côté droit du squelette n'est pas visible puisqu'il a basculé dans 2E7, qui se trouve directement en dessous. En s'affaisant dans 2E7, l'humérus, le coxal et la jambe gauches de 2E5 se sont même retrouvés au nord des os droits.

Le crâne de la sépulture 2E7, qui est également celle d'un enfant, se trouve à l'ouest, soit à l'opposé de celui de 2E5. Cette particularité, en plus du fait que les deux individus n'ont pas le même âge, ni la même taille, a permis d'éviter de mélanger les ossements. L'affaissement des pieds de 2E3 a probablement été causé par la présence de la sépulture 2E7, tandis que les os du thorax de 2E7 se sont eux-mêmes affaissés à cause de la sépulture 2E9, sous-jacente. En dégageant les limites de 2E9 une autre sépulture d'adulte (2E11) a été repérée au nord (photo 13). Cette possibilité avait été envisagée puisque le côté nord de 2E9 était plus bas que son côté sud. De plus, tous les os du côté gauche du squelette ont été retrouvés contre la paroi nord du cercueil. Le même scénario s'est répété pour 2E11, une autre sépulture d'adulte, car l'un de ses côtés est renforcé par rapport à l'autre. Toutefois, contrairement à 2E9, c'est le côté gauche de 2E11 qui est plus bas. La sépulture 2E11 a en effet basculé légèrement vers le sud et se trouve donc partiellement dans le cercueil de 2E13. Cette dernière sépulture est également celle d'un adulte.

Ce sont donc six cercueils qui sont plus ou moins directement superposés dans la partie ouest de la sous-opération 2E. Comme ils sont tous enfoncés dans le cercueil sous-jacent, on peut en déduire, comme dans le cas de la sous-opération 2B, que ces inhumations ont eu lieu dans un court intervalle de temps.

Passons maintenant à la portion est de la sous-opération 2E, dont la paroi est se trouve sous la rue Saint-Antoine, où il fut impossible d'agrandir vers l'est. À cet endroit, où il n'y a pas superposition de cercueils, plusieurs sépultures n'ont pu être prélevées complètement, contrairement à la portion ouest.

Ainsi, seule la moitié inférieure – jusqu'au bassin, avant-bras exclus - de l'adulte de la sépulture 2E6, se trouve dans l'aire de fouille. Au sud de 2E6, une sépulture complète d'adulte a été fouillée. Il s'agit de 2E8, orientée différemment des autres sépultures, dont la tête est placée vers l'est-sud-est plutôt que franchement vers l'est (photo 14). Ceci témoigne peut-être d'un manque d'espace ou d'une volonté de ne pas bouleverser des sépultures voisines. Le couvercle de cette sépulture est moulé aux os et plusieurs boutons y ont été récupérés, notamment au niveau du bassin.

La sépulture 2E10 est elle aussi composée d'une moitié inférieure de squelette d'adulte localisée dans le coin nord-est de la sous-opération. Outre les os des membres inférieurs, ceux du bassin, des avant-bras et quelques vertèbres ont été récupérés. Au sud, on retrouve la sépulture d'un autre adulte (2E12), dont la demie inférieure – avec bassin et avant-bras – a été recueillie dans l'aire de fouille avec une plaque de verre de 0,17 m x 0,19 m. On peut raisonnablement présumer que ce verre provient d'une fenêtre dans le couvercle de son cercueil. Une dernière sépulture d'adulte (2E14) a été mise au jour dans le coin sud-est. Seuls le crâne, les vertèbres cervicales et les premières thoraciques ont été laissés dans la paroi. Un fragment de cuir ainsi qu'une médaille ont été récupérés sur le sternum de ce squelette.

La profondeur atteinte dans 2E est de 1,60 m. Avant de refermer le sondage, des bâches ont été placées sur les parois est, nord et sud, puisque des sépultures y ont été repérées. Dans le cas de la paroi est, ce sont toutes les portions supérieures de 2E6, 2E10, 2E12 et 2E14 qui s'y trouvent. La coupe stratigraphique de la paroi est permet de visualiser les traces de fosses observées à cet endroit (figure 6).

### **3.3.2.6 Sous-opération CcEs-1-2F**

La sous-opération 2F se trouve dans le stationnement de l'église, entre le garage et la rue Saint-Antoine. Lors de l'enlèvement de l'asphalte, elle a été légèrement élargie au nord pour atteindre 3,30 m. Les trois autres côtés mesurent 3,00 m. Seulement cinq sépultures en place ont été découvertes : trois immatures et deux adultes. Quatre ont la tête à l'est, tandis que l'orientation de la cinquième reste incertaine. Le nombre réduit de sépultures peut sans doute s'expliquer par les perturbations causées à cet endroit par d'anciens travaux. Le sol non bouleversé du cimetière est composé d'un sable limoneux beige, assez fin et meuble.

Des sols perturbés sur toute la superficie de la sous-opération ont été observés jusqu'à 1,20 m sous la surface. De nombreux os épars ainsi qu'un amas d'ossements avec une poignée de cercueil ont

de plus été dégagés. La première sépulture en place (2F1) est apparue le long de la paroi nord à environ 1,20 m de profondeur. Il s'agit de la sépulture d'un adulte, dont le haut du squelette est manquant à partir des vertèbres thoraciques. Une deuxième sépulture, celle d'un adolescent (2F2), est localisée juste au sud à la même profondeur. Sa partie supérieure a jadis été perturbée par des travaux. Les pieds de ces deux sépultures ont été prélevés dans la paroi ouest.

À l'est de ces deux défunts, le sol est complètement perturbé et a livré plusieurs os épars. À 1,5 m de profondeur, une sépulture vraisemblablement en place (2F3) a été dégagée par la pelle mécanique dans la paroi est. Il s'agit d'un enfant dont le squelette semble orienté selon un axe nord-sud.

Une tranchée d'aqueduc, contenant plusieurs os isolés et des fragments d'asphalte, traverse la sous-opération du nord au sud. La limite est de cette tranchée est très nette alors que sa limite ouest est peu perceptible. En surface, elle couvre toute la superficie de la sous-opération 2F, ce qui explique probablement la présence d'os épars partout. À environ 1,45 m de profondeur, sa largeur n'est plus que de 1,25 m. Les sols de cette tranchée contrastent avec ceux du reste de la sous-opération 2F. Ils se composent d'un limon sableux brun qui contient des fragments d'asphalte, des cailloux hétérométriques et plusieurs artéfacts tels que des tuyaux de pipes, des fragments de briques, des clous, du verre et de la céramique diverse. La présence de cette tranchée explique à la fois l'absence et la perturbation de la partie supérieure des squelettes des sépultures 2F1 et 2F2.

La sépulture 2F4 se trouve directement sous 2F1. Le squelette est celui d'un adulte qui a été tronqué au niveau du haut de la cage thoracique lors de l'excavation de la tranchée de l'aqueduc. Une dernière sépulture (2F5) a été découverte contre la paroi sud; le haut de son squelette est tronqué exactement comme celui de 2F4. Enfin, une sépulture en place est apparue à 1,50 m sous la surface. Comme ce niveau correspond avec la profondeur à atteindre pour la future excavation, ce squelette a été conservé en place et ne fut donc pas fouillé. Localisée dans la partie est, contre la paroi sud, elle fut recouverte d'un géotextile. Des coupes stratigraphiques des parois est, sud (photo 15) et ouest ont été réalisés afin de bien documenter la tranchée d'aqueduc (figure 7).

### **3.3.2.7 Sous-opération CcEs-1-2G**

Cette dernière sous-opération est située à une quinzaine de mètres au nord de 2F et couvre une superficie de 2,00 m sur 2,00 m. Elle a livré le plus grand nombre de sépultures, toutes ensevelies dans un cercueil. On y dénombre douze immatures et quatre adultes, dont douze ont la tête à l'est, une à l'ouest et deux au nord. L'absence d'os dans 2G16 n'a pas permis de localiser la tête. En outre, un amoncellement d'os a été découvert au fond de la sous-opération. Le sol du cimetière ainsi que le remblai des fosses se composent d'un limon sableux brun moyen, plutôt meuble, contenant des cailloux hétérométriques, observé jusqu'à une profondeur variant de 0,80 à 0,95 m sous la surface. Sous ce niveau, on trouve le sol en place qui est constitué d'un sable beige à beige grisâtre, meuble, homogène, contenant de petits cailloux et dans lequel furent creusées les fosses.

Deux sépultures sont apparues directement sous l'asphalte. La première (2G1) est celle d'un enfant, tandis que celle d'un adulte (2G2) fut trouvée plus au nord (photo 16). Les poignées de leurs cercueils et plusieurs boutons ont été récupérés. Plusieurs traces de cercueils sont apparues à partir de 0,80 m de la surface, dont celles de la sépulture 2G3, un jeune enfant inhumé partiellement

par-dessus un adulte. Les quatre poignées du cercueil ont été retrouvées ainsi qu'une fiole près des pieds du défunt.

Lors du dégagement d'un adulte (2G6), une autre sépulture d'enfant (2G5) a été mise au jour, presque directement sous 2G3. Le cercueil de 2G5 a légèrement basculé dans celui de 2G6. De plus, ses os de jambes se trouvent presque à la verticale, les extrémités distales s'enfonçant dans le cercueil de l'adulte. La sépulture 2G5 repose sur les jambes de 2G6 (photo 17). Une série de clous alignés, plantés à la verticale, sont localisés juste à l'est du crâne de 2G5. Cette particularité, combiné à la position des jambes, permet d'affirmer que 2G5 est bel et bien dans son propre cercueil et non pas dans celui de 2G6. En ce qui concerne la sépulture 2G4, il s'agit de celle d'un adulte, située près du palier sud de la sous-opération et dont le crâne se trouve à l'ouest. Par ailleurs, seul le crâne d'un jeune enfant (2G7), dont le squelette pénètre dans la paroi ouest, a été prélevé contre le palier ouest, étant donné la restriction du mandat qui ne permet pas d'agrandir la sous-opération vers l'ouest.

Il n'y a pas de sépulture sous 2G6; toutefois, plusieurs traces de bois au centre de 2G laissent présager la présence d'autres sépultures sous ce niveau. Six autres sépultures ont effectivement été localisées à cet endroit : cinq nouveau-nés ou très jeunes enfants, placés par dessus un adulte (2G12). Ils ont tous la tête à l'est et les cercueils de 2G8, 2G9, 2G10 et 2G11 se sont enfoncés à divers degrés dans celui de l'adulte (photo 18). Quant à 2G13, il se trouve dans un cercueil et repose en partie sur le coxal de 2G12 ; il n'en reste que les deux rochers – des composantes des temporaux - et quelques vertèbres. Les os des sujets immatures sont d'ailleurs très mal conservés. C'est aussi le cas de 2G11, dont seuls deux corps de vertèbres et les dents inférieures furent retrouvées; bien que toutes les alvéoles ont été détruites, les dents sont demeurées en position anatomique, plantées dans le sol. C'est seulement après le prélèvement de ces cinq individus immatures que 2G12 a pu être dégagé.

Sous la sépulture 2G12, deux alignements de clous se sont avérés être des sépultures de jeunes enfants : 2G14 n'est représentée que par un rocher, alors que 2G15 ne l'est que par quelques petits fragments de crâne. Les cercueils sont orientés selon un axe nord-sud, crâne au nord, ce qui contraste avec les autres sépultures retrouvées dans cette sous-opération. Lors du nettoyage de fin de fouille une autre sépulture a été identifiée (2G16) dans le coin nord-est. Seule une planche de fond de cercueil, orientée nord-sud, a pu être recueillie. La paroi nord du cercueil a probablement été tronquée lors de la fouille de 2G6. Aucun os n'a été découvert, mais sa longueur apparente suggère la sépulture d'un jeune enfant.

Les derniers coups de pelle pour égaliser le fond de la sous-opération 2G ont permis la découverte d'un amoncellement d'ossements d'individus adultes. Cet amas (2G17) contient plusieurs crânes, des côtes, des vertèbres, des os longs de jambes et de bras, ainsi que des omoplates et des coxaux, imbriqués les uns dans les autres de façon tout à fait aléatoire. On note la présence de vide autour de ces ossements. Cet amoncellement se trouve contre le palier nord, dans la partie ouest de la sous-opération, et s'étend probablement au-delà de la partie fouillée (0,50 x 0,56 m). Plusieurs os ont donc été laissés en place dans le palier nord pour les mêmes raisons que dans 2F. Enfin, une ligne de bois orientée selon un axe nord-sud a été dégagée directement sous cet amoncellement; il s'agit d'une sépulture en place, qui se trouve sous le niveau à atteindre par les futurs travaux (1,50 m) et

qui n'a donc pas été exhumée. La paroi nord a fait l'objet d'un relevé stratigraphique, notamment pour localiser précisément la sépulture 2G17. Des bâches et du polyéthylène ont été placés sur la sépulture ainsi que sur les parois afin d'en assurer la protection.

**Tableau 5 : Données archéologiques relatives aux sépultures mises au jour sur le site de l'ancien cimetière de Sainte-Marie**

Sépulture (lot)	Élévation du fond (NMM)	Âge	Orientation	Position des avant-bras	Artéfacts	Remarques
CcEs-1-2A1	147,68 m	Enfant	<b>Est-ouest</b>	D allongé, G sur le sternum	5 boutons, 3 poignées de cercueil, 1 bouton ou médaille et 1 médaille	Au-dessus de 2A13
CcEs-1-2A2	147,73 m	Enfant	<b>Est-ouest</b>	Allongés	3 boutons blancs	Au-dessus de 2A14
CcEs-1-2A3	147,56 m	Fœtus/nn	<b>Est-ouest</b>	-	-	Cercueil vide
CcEs-1-2A4	147,40 m	Fœtus/nn	<b>Est-ouest</b>	1 allongé l'autre ?	6 épingles	Au-dessus de 2A15
CcEs-1-2A5	147,33 m	Fœtus/nn	Est-ouest	?	-	Quelques fragments d'os
CcEs-1-2A6	147,41 m	Fœtus/nn	<b>Est-ouest</b>	?	1 épingle	Quelques fragments d'os, coin nord-ouest endommagé
CcEs-1-2A7	147,48 m	Jeune enfant	<b>Est-ouest</b>	D sur bassin, G?	7 épingles	À moitié complet
CcEs-1-2A8	147,31 m	Jeune enfant	<b>Est-ouest</b>	?	-	Crâne plus côtes
CcEs-1-2A9	147,35 m	Jeune enfant	<b>Est-ouest</b>	?	-	Os bouleversés
CcEs-1-2A10						Ce lot est constitué d'un amas d'os et de clous non structuré.
CcEs-1-2A11	147,23 m	Adulte	<b>Est-ouest</b>	D à 90°, G à 45°	-	Perturbée par la construction de l'église
CcEs-1-2A12	146,90 m	Adulte	<b>Est-ouest</b>	?	-	Pied de cercueil seulement
CcEs-1-2A13	147,13 m	Enfant	<b>Est-ouest</b>	D à 90°, G absent	-	Sous 2A1
CcEs-1-2A14	146,96 m	Adulte	<b>Est-ouest</b>	Allongés	1 épingle	Sous 2A2, mandibule édentée
CcEs-1-2A15	147,02 m	Enfant	<b>Est-ouest</b>	?	-	Sous 2A4, crâne et os longs
CcEs-1-2B3	147,58 m	Adulte	<b>Est-ouest</b>	À 45°	2 médailles, 4 poignées de cercueil, 1 jonc en bois ou en os	Maxillaires édentés, en partie sur 2B4
CcEs-1-2B4	147,23 m	Adulte	<b>Est-ouest</b>	-	-	Demie inférieure seulement
CcEs-1-2B5	147,26 m	-	-	-	-	Amas d'os
CcEs-1-2B6	147,04 m	Fœtus?	-	-	2 épingles	Os pêle-mêle sur coxal de 2B7
CcEs-1-2B7	146,90 m	Adulte	<b>Nord-sud</b>	À 90°	2 épingles	Côté droit affaissé vers 2B8
CcEs-1-2B8	146,72 m	Adulte	<b>Nord-sud</b>	À 120°	Plusieurs épingles	Jeunes enfants/fœtus (N = 3)

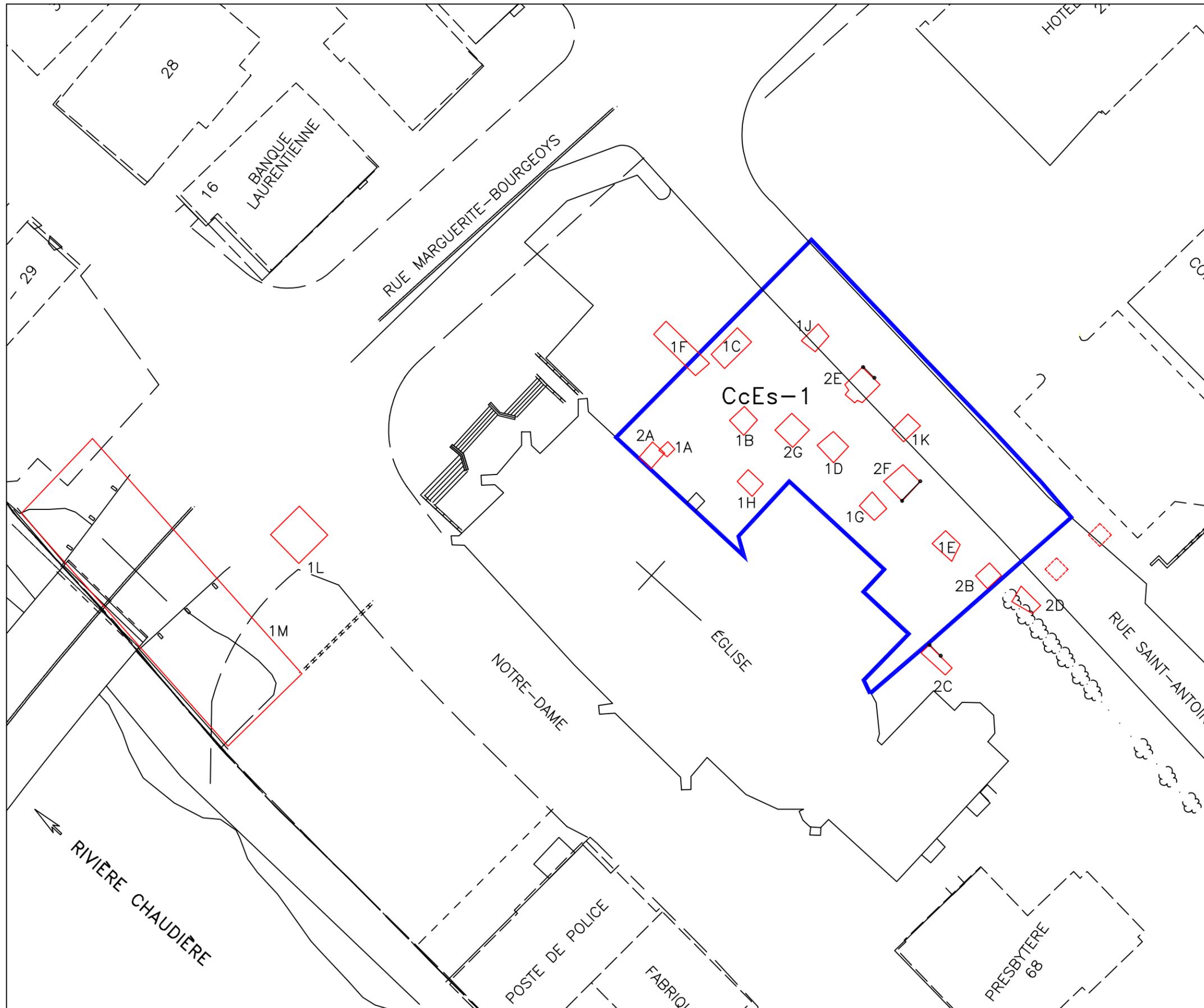
Sépulture (lot)	Élévation du fond (NMM)	Âge	Orientation	Position des avant-bras	Artéfacts	Remarques
CcEs-1-2B9	146.75 m	Adulte	<b>Nord-sud</b>	D sur les coxaux, G sur les lombaires	Épingles	Sur 2B10, 1 clou de 2B10 dans tibia gauche
CcEs-1-2B10	146.73 m	Adulte	<b>Nord-sud</b>	D sur les lombaires, G allongé	-	Sous 2B9 et sur 2B11
CcEs-1-2B11	146.72 m	Adulte	<b>Nord-sud</b>	D replié sur lui-même, G allongé	-	Sous 2B10, risque de mélange
CcEs-1-2B12	146.86 m	Jeune enfant	<b>Nord-sud</b>	Sur les coxaux	Épingles	Côté droit affaissé vers 2B14
CcEs-1-2B13	146.82 m	Jeune enfant	<b>Nord-sud</b>	D replié sur lui-même, G à 90°	1 épingle	Jambe gauche trouvée sur humérus de 2B8
CcEs-1-2B14	146.73 m	Adulte	<b>Nord-sud</b>	À 90° sur les lombaires	Épingles	Sur 2B15, côté droit affaissé vers 2B15
CcEs-1-2B15	146.72 m	Adulte	<b>Nord-sud</b>	D sur le bassin G à 70°	-	Sous 2B14 et sur 2B16
CcEs-1-2B16	146.71 m	Adulte	<b>Nord-sud</b>	D sur les lombaires, G à 90°	-	Sous 2B15, risque de mélange
CcEs-1-2E1	?	Jeune enfant	<b>Est-ouest</b>	Allongés		
CcEs-1-2E2	147.46 m	Jeune enfant	<b>Est-ouest</b>	D?, G à 90°	Épingles	Côté gauche affaissé dans 2E4
CcEs-1-2E3	147.59 m	Enfant	<b>Est-ouest</b>	D à 120°, G à 90°	1 bouton	Tête et pied du cercueil affaissés
CcEs-1-2E4	147.48 m	Enfant	<b>Est-ouest</b>	Allongés		Sous 2E2
CcEs-1-2E5	147.37 m	Jeune enfant	<b>Est-ouest</b>		1 épingle	Côté droit affaissé dans 2E7
CcEs-1-2E6	147.37 m	Adulte	<b>Est-ouest</b>	À 90°	Clous	Demie inférieure
CcEs-1-2E7	147.27 m	Enfant	<b>Est-ouest</b>	Allongés	Clous	Demie supérieure affaissée dans 2E9
CcEs-1-2E8	147.14 m	Adulte	<b>Est-ouest</b>	À 120°	7 boutons blancs, 2 en os	
CcEs-1-2E9	147.25 m	Adulte	<b>Est-ouest</b>	D à 45°, G à 90°	2 boutons blancs, 2 épingles	Sous 2E7, côté droit affaissé vers 2E11
CcEs-1-2E10	146.83 m	Adulte	<b>Est-ouest</b>	D à 90°, G allongé	-	Demie inférieure
CcEs-1-2E11	147.11 m	Adulte	<b>Est-ouest</b>	D à 45°, G à 100°	3 épingles	Édenté, côté gauche affaissé vers 2E9
CcEs-1-2E12	146.98 m (pieds) 146.62 m (paroi)	Adulte	<b>Est-ouest</b>	À 120°	Verre à vitre dans cercueil, 3 épingles	Demie inférieure, cercueil affaissé vers le sud-est
CcEs-1-2E13	146.94 m	Ado/adulte	<b>Est-ouest</b>	D à 90°, G à 45°	1 médaille	Sous 2E9 et 2E11
CcEs-1-2E14	146.56 m	Adulte	<b>Est-ouest</b>	D à 120°, G à 90°	Cuir et médaille	Demie inférieure
CcEs-1-2F1	147.17 m	Adulte	<b>Est-ouest</b>	Allongés	-	Tronquée par une tranchée
CcEs-1-2F2	147.16 m	Enfant/adolescent	<b>Est-ouest</b>	D à 120°, G absent	Plusieurs boutons	Tronquée par une tranchée
CcEs-1-2F3	146.95 m	Enfant	<b>Nord-sud ?</b>	?	-	Prélevée par la pelle mécanique
CcEs-1-2F4	146.88 m	Adolescent	<b>Est-ouest</b>	D à 90°, G à 120°	-	Tronquée par une tranchée

Sépulture (lot)	Élévation du fond (NMM)	Âge	Orientation	Position des avant-bras	Artéfacts	Remarques
CcEs-1-2F5	146.80 m	Adulte	<b>Est-ouest</b>	À 120°	-	Tronquée par une tranchée
CcEs-1-2G1	147.80 m	Enfant	<b>Est-ouest</b>	Allongés	2 boutons, 1 fond de cuivre, 4 poignées de cercueil	
CcEs-1-2G2	147.51 m	Adulte	<b>Est-ouest</b>	D à 90°, G à 120°	4 poignées de cercueil, 4 boutons blancs et en os	
CcEs-1-2G3	147.09 m	Jeune enfant	<b>Est-ouest</b>	?	1 bouton, fiole, 4 poignées de cercueil	
CcEs-1-2G4	146.92 m	Adulte	<b>Est-ouest</b>	Allongés		Pieds espacés
CcEs-1-2G5	146.87 m	Enfant	<b>Est-ouest</b>	?		Jambes affaissées dans 2G6
CcEs-1-2G6	146.84 m	Adulte	<b>Est-ouest</b>	À 120°	-	2G5 sur ses jambes
CcEs-1-2G7	147.06 m	Enfant	<b>Est-ouest</b>	?	?	Crâne seulement
CcEs-1-2G8	146.94 m	Enfant	<b>Est-ouest</b>	Absents	-	Côté gauche affaissé dans 2G12
CcEs-1-2G9	146.99 m	Jeune enfant	<b>Est-ouest</b>	Absents	1 épingle	Côté gauche affaissé dans 2G12
CcEs-1-2G10	146.97 m	Jeune enfant	<b>Est-ouest</b>	Absents		Côté droit affaissé dans 2G12
CcEs-1-2G11	146.75 m	Jeune enfant	<b>Est-ouest</b>	Absents	Épingles	Côté droit affaissé dans 2G12
CcEs-1-2G12	146.70 m	Adulte	<b>Est-ouest</b>	À 90°	3 épingles, cuir	Pied gauche manquant, coin S-E affaissé vers le sud
CcES-1-2G13	146.77 m	Fœtus/nn	<b>Est-ouest</b>	?	-	Partiellement sur coxal 2G12
CcES-1-2G14	146.86 m	Jeune enfant	<b>Nord-sud</b>	?	-	Os très fugaces
CcEs-1-2G15	146.81 m	Jeune enfant	<b>Nord-sud</b>	?	-	Os très fugaces
CcEs-1-2G16	146.83 m	Jeune enfant	Nord-sud	?	-	Aucun os
CcEs-1-2G17	146.70 m	-	-	-	-	Amas d'os

- Notes :
1. la position de la tête est indiquée en gras, lorsqu'il était possible de le préciser.
  2. D = droit, G = gauche, nn = nouveau-né.
  3. l'âge est celui déterminé grossièrement sur le site.

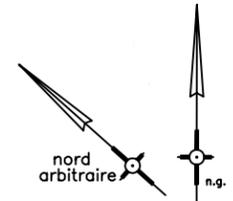
SITE DU PREMIER CIMETIÈRE DE  
 SAINTE-MARIE, CcEs-1  
 INVENTAIRE ET FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES,  
 2003-2004

LOCALISATION DES INTERVENTIONS  
 PLAN 2



- LIMITE DU SITE
- CcEs-1** CODE BORDEN
- SOUS-OPÉRATION
- 1A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION (inventaire 2003)
- 2D NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION (fouilles 2003-2004)
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- - - - - SONDAGES PRÉVUS NON-ESCAVÉS

0 5 10 m  
 ÉCHELLE : 1:500



SOURCE: PLAN DE BASE, CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
 FEUILLET No ARCH-ETHNO-STE-MARIE-DE-BCE.DWG



MTQ0306  
 ROC0319

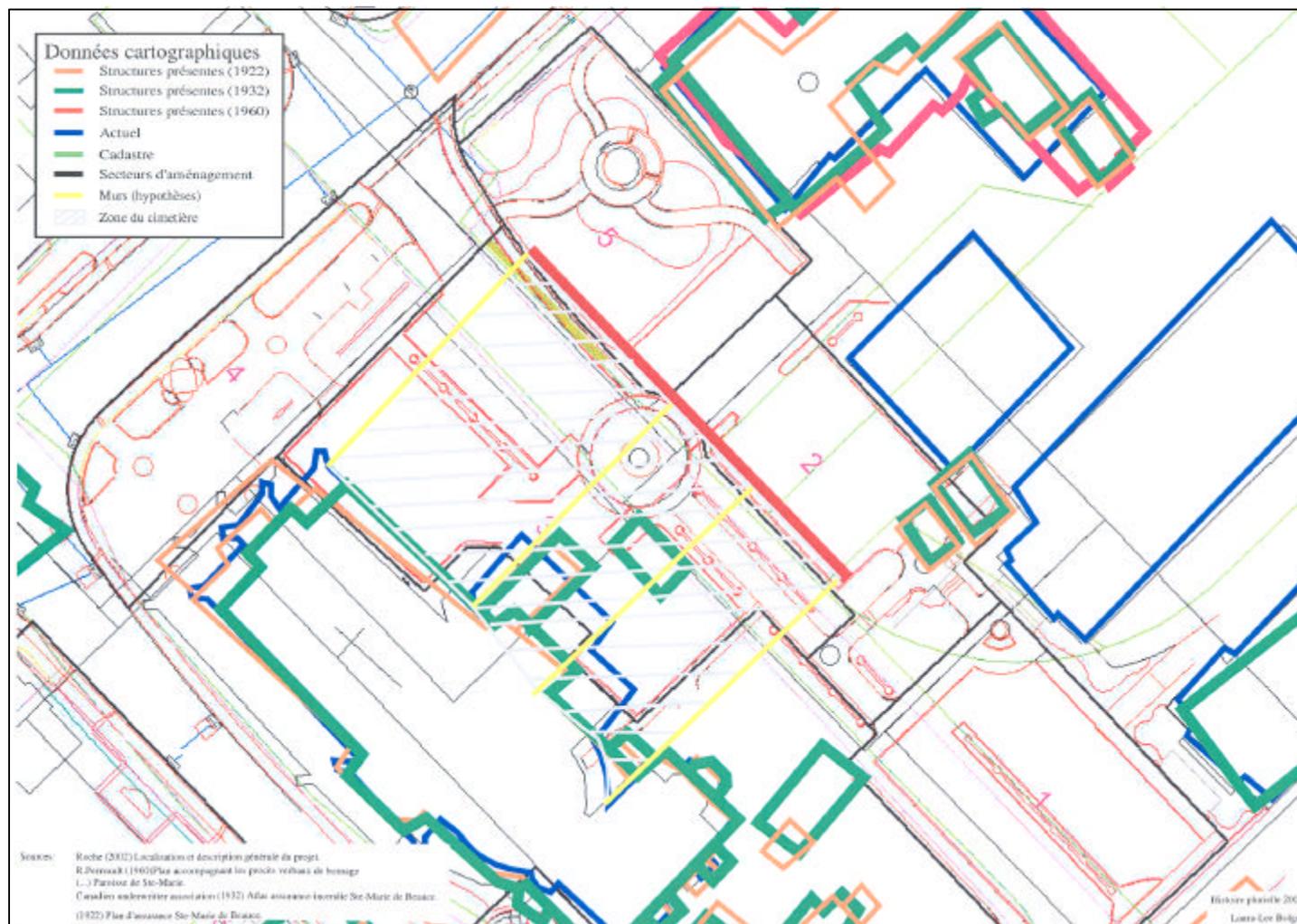
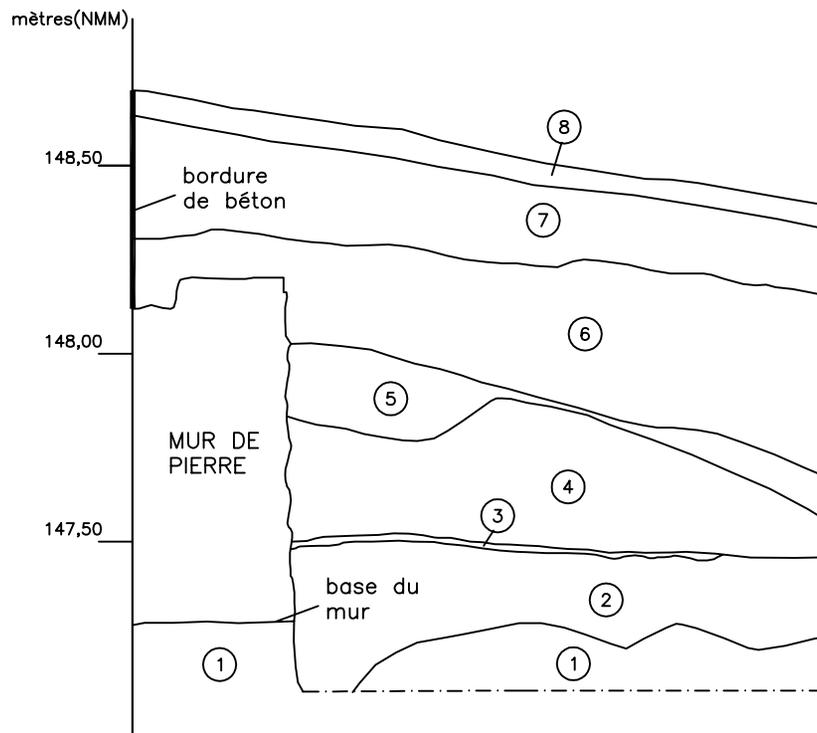


Figure 4 : Localisation des zones à potentiel archéologique dans les limites du cimetière de Sainte-Marie (Histoire plurielle 2003 : annexe 3.3)

SITE DU PREMIER CIMETIÈRE DE SAINTE-MARIE, CcEs-1  
SOUS-OPÉRATION 2C, PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE



- ① Limon sableux brun jaune, peu compact, quelques petits cailloux (en place)
- ② Limon sableux brun, peu compact, inclusions de mortier
- ③ Lignes de petites mottes de mortier
- ④ Limon sableux brun jaune, semblable à la couches 1 mais moucheté de brun et avec inclusions de mortier
- ⑤ Mortier lâche, quelques mottes de mortier, inclusions de brique
- ⑥ Sable limoneux compact brun foncé, quelques petits cailloux, lentilles noires, inclusions de brique et de mortier
- ⑦ Terreau sableux compact, quelques pierres
- ⑧ Couvert végétal
- — — Limite de fouille

0 1,00 m  
ÉCHELLE : 1:20

ROC0319

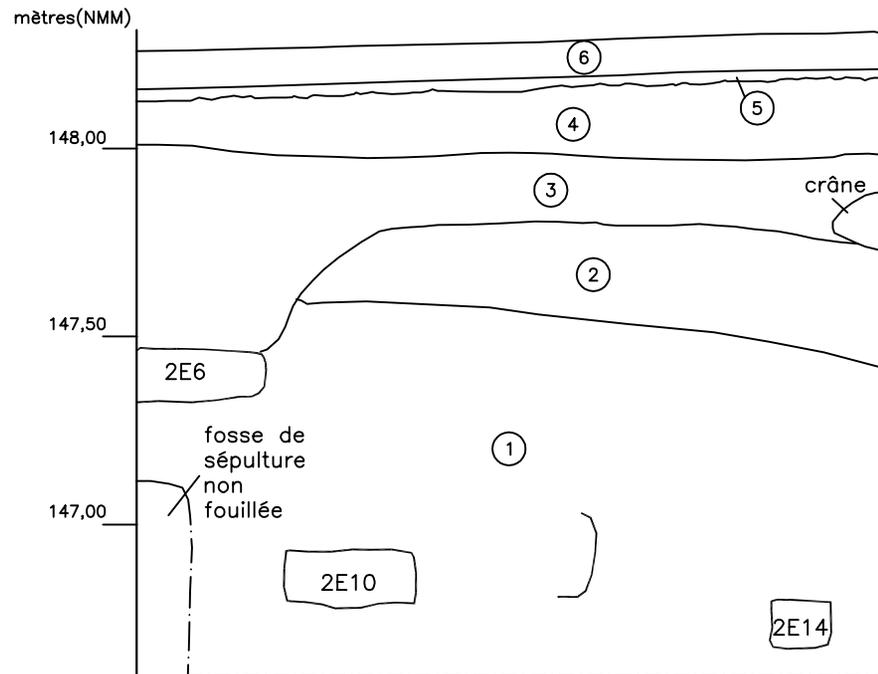
ethnoscop

FIGURE 5



SITE DU PREMIER CIMETIÈRE DE SAINTE-MARIE, CcEs-1  
SOUS-OPÉRATION 2E, PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE



- ① Sable limoneux beige, meuble, quelques lentilles de sable gris pâle, de sable rouille et de petits cailloutis, une ou deux lentilles d'argile grise
- ② Limon graveleux brun moyen avec cailloux rond et cailloutis, petites lentilles de sable
- ③ Limon sableux brun pâle, avec cailloux hétérométriques
- ④ Sable et gravier, gros cailloux hétérométriques
- ⑤ Lit de pose, concassé
- ⑥ Asphalte
- Ligne de bois, parois de cercueil
- 2E14 Identification de cercueil
- - - Limite de fouille

ROC0319

ethnoscop

FIGURE 6

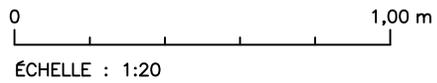
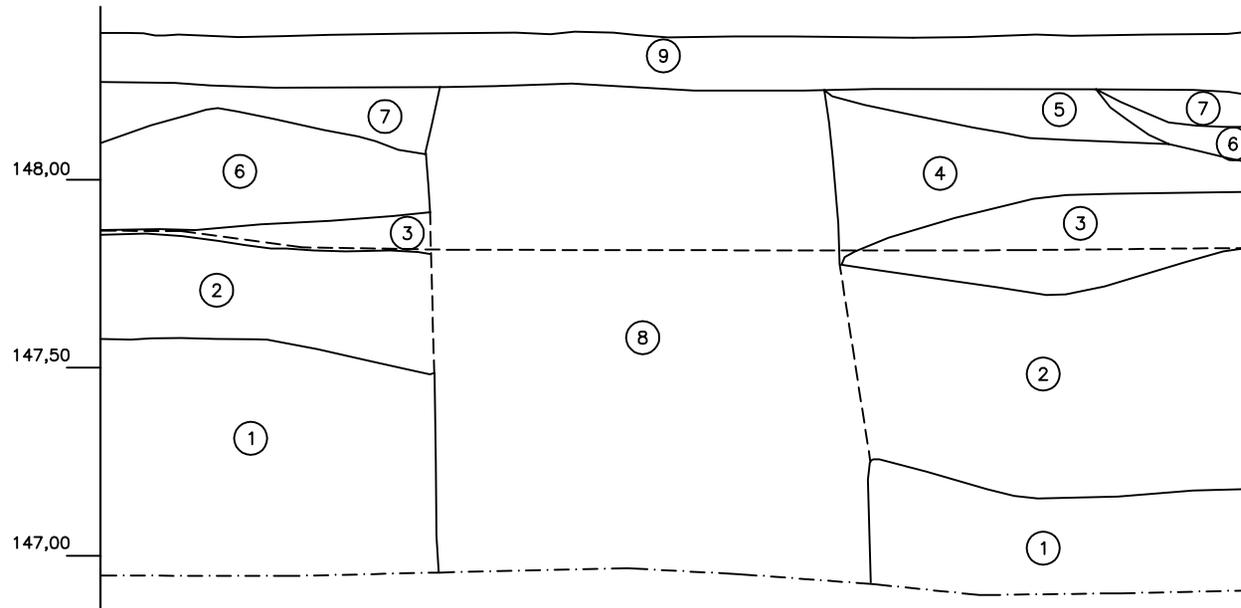
**DESCRIPTION DES COUCHES : SOUS-OPÉRATION 2F, PAROI SUD**

<b>COUCHE</b>	<b>DESCRIPTION</b>
1	Sable fin meuble, gris clair à rouille, quelques lentilles noires et cailloux (en place)
2	Sable limoneux brun clair, moyennement compact, quelques cailloux et lentilles de sable gris. Sol du cimetière
3	Gravier sableux très lâche, homogène
4	Limon sableux compact, cailloux hétérométriques
5	Sable graveleux meuble beige-brun, cailloutis
6	Sable beige fin meuble
7	Sable graveleux brun foncé moyennement compact, cailloutis, morceaux d'asphalte
8	Limon sableux moyennement compact, brun moyen, cailloux hétérométriques, lentilles de sable et d'argile, inclusions d'asphalte et de brique, artefacts, ossements humains. Tranchée d'aqueduc
9	Asphalte

SITE DU PREMIER CIMETIÈRE DE SAINTE-MARIE, CcEs-1  
SOUS-OPÉRATION 2F, PAROI SUD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres(NMM)



--- Limite palier  
-.-.- Limite de fouille

ROC0319

ethnoscop

FIGURE 7



Photo 3 : Vue générale de l'aire d'intervention archéologique du côté est de l'église de Sainte-Marie (CcEs-1-03-C1-23)



Photo 4 : Vue générale de la sépulture 2A2 (CcEs-1-03-D1-9)



Photo 5 : Vue d'ensemble de l'amas d'ossements que constitue 2B5 en cours de fouille (CcEs-1-03-D2-11)



Photo 6 : Vue générale des sépultures 2B8 et 2B9 (CcEs-1-04-D4-4)



Photo 7 : Vue générale des sépultures 2B8, 2B10 et 2B11. 2B10 repose directement sur 2B11 (à droite) (CcEs-1-04-D4-26).



Photo 8 :  
Vue d'ensemble des sépultures  
2B8 et 2B11 (CcEs-1-04-D5-14)



Photo 9 : Vue générale des sépultures 2B14 et 2B15 superposées en position tête-bêche (CcEs-1-04-D6-18)



Photo 10 :  
Section du mur sud du cimetière  
dans la sous-opération 2C  
(CcEs-1-03-D1-17)



Photo 11 :  
Les sépultures 2E3 et 2E4 en  
cours de dégagement (CcEs-1-  
04-D3-15)



Photo 12 : Vue générale de la sépulture 2E5, un bébé de 0 à 6 mois (CcEs-1-  
04-D3-28)



Photo 13 : Vue générale de la sépulture 2E11 (CcEs-1-04-D6-10)



Photo 14 :  
Vue générale de la sépulture  
2E8 (CcEs-1-04-D5-1)



Photo 15 : Paroi stratigraphique sud de la sous-opération 2F (CcEs-1-04-D8-12)



Photo 16 : Vue générale de la sépulture 2G2 (CcEs-1-04-D8-7)



Photo 17 : Vue générale des sépultures 2G5 et 2G6, 2G5 reposant sur les jambes de 2G6 (CcEs-1-04-D8-33)



Photo 18 : Vue générale du palier central de la sous-opération 2G avant le dégagement des sépultures 2G8 à 2G12 (CcEs-1-04-D9-3)

4.0

Analyse des données archéologiques

---



## 4.1 Tissu archéologique

Il n'est pas étonnant de retrouver des sols très bouleversés dans les vieux cimetières. Les principales causes de ces bouleversements sont les activités des fossoyeurs qui ont pratiqué des inhumations pendant plusieurs générations, souvent à la grandeur du cimetière; à un point tel qu'il est parfois difficile d'y détecter les fosses d'inhumation. Cette hypothèse fut donc envisagée à Sainte-Marie, étant donné la grande quantité de défunts inhumés à cet endroit. Pourtant, des sols en place ou très peu perturbés ont été observés entre les sépultures, tant lors de l'inventaire que durant les fouilles. Les témoignages de fossoyeurs qui disent ne plus pouvoir enterrer de défunts sans détruire de sépultures ne sont donc pas entièrement confirmés mais ils peuvent s'expliquer comme nous le verrons plus loin.

Les sols en place vont d'un sable limoneux à un limon sableux de couleur variable (beige, jaune, orangé, brun), moyennement compact, parfois caillouteux ou graveleux. C'est dans ces sols naturels qu'ont été creusées les fosses des défunts. On les retrouve bien sûr en dehors du cimetière et sous les sépultures les plus profondes, mais aussi entre des sépultures, comme dans 2G par exemple. Au-delà des murs et dans le cimetière, on retrouve en général les mêmes composantes, mais elles peuvent contenir de discrets indices de perturbation, telles des inclusions de mortier. Le contour des fosses creusées dans ces sols perturbés fut difficile à discerner, voire impossible, si leur remplissage contient aussi des inclusions.

Trois sous-opérations s'écartent toutefois radicalement de ce mode de déposition des sols. D'abord la sous-opération 2D, située hors du cimetière, qui ressemble à une fosse dans laquelle on a jeté des débris de toutes sortes. Puis la sous-opération 2F, qui est traversée par une tranchée d'aqueduc. Et enfin la sous-opération 2A, dans laquelle les couches de sable et de limon ne sont pas présentes. On y retrouve plutôt des couches observées également dans 1A, au printemps 2003, et qui sont spécifiques à cette partie du site.

Ces couches sont principalement constituées d'une matrice de sable et de gravier pouvant contenir des cailloux ou des galets en plus ou moins grande quantité. La plupart de ces couches ne couvrent pas toute la sous-opération. Celles composées d'un sable pur ne sont souvent que des lentilles. Les couches à forte teneur en gravier peuvent être très compactes. Si certaines de ces couches sont clairement des remblais, d'autres ont été déposées naturellement. C'est notamment le cas des couches de gravier qui se sont constituées lors d'épisodes de grandes crues. Les plus profondes furent notées à la grandeur de l'aire excavée : ce sont successivement un gravier sableux compact, un sable grossier gris et caillouteux, et un sable gris fin et très meuble. Ces dernières sont assurément en place.

Malheureusement, le relevé des parois stratigraphique de la sous-opération 2A a été rendu impossible en raison des mauvaises conditions climatiques. Les travaux de construction de l'église actuelle et probablement la pose d'un paratonnerre sont venus compliquer cette lecture, tant en paroi qu'en plan.

## 4.2 Modes d'inhumation

Les fouilles du cimetière de Sainte-Marie ont permis la mise au jour de soixante-deux sépultures et ont fourni l'occasion de se pencher sur les modes d'inhumation dans cette communauté aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. De ce nombre, soixante contiennent des ossements et deux sont vides. De ces dernières (2A3 et 2G16), seuls les cercueils ont survécu aux ravages du temps. Selon leurs dimensions, on peut affirmer que ce sont des sépultures d'enfants, voire de très jeunes enfants. Il arrive fréquemment que les ossements d'enfants ne résistent pas aux divers processus taphonomiques puisqu'ils n'ont pas terminé leur minéralisation et sont donc beaucoup plus périssables.

Deux amoncellements d'ossements ont été découverts. Le premier, 2B5, ne contient que des os d'adulte. Il n'y a aucun dédoublement d'os, ce qui permet de croire que ceux-ci proviennent d'un seul individu. On note de plus un minimum d'organisation, la plupart des os longs étant orientés selon un axe est-ouest. Cet amas d'ossements est sans doute le résultat du travail des fossoyeurs. Le deuxième amoncellement (2G17) contient plusieurs individus adultes. L'examen des différents aspects des modes d'inhumation, qu'on examinera maintenant, permet de mieux les caractériser.

### 4.2.1 Âge des défunts

Toutes les étapes de la vie humaine sont représentées, du fœtus au vieillard. Des soixante-deux sépultures, vingt-six appartiennent à des adultes, vingt-huit à des enfants ou de jeunes enfants, trois à des adolescents et au moins cinq à des nouveau-nés ou des fœtus (tableau 5)<sup>9</sup>.

Une des caractéristiques du cimetière de Sainte-Marie est la présence de sépultures de fœtus et de jeunes enfants sur des sépultures d'adultes. Ce genre de regroupement pourrait indiquer des relations familiales entre les individus. Il n'était en effet pas rare qu'un fœtus ou un nouveau-né soit enterré avec sa mère lorsque celle-ci mourait en couche. Or, ce qui est intéressant dans le cas présent, c'est que la sépulture du dessous est souvent celle d'un homme. C'est le cas pour 2B7, sur le bassin duquel il y a un nouveau-né en cercueil, et pour 2B8, qui se trouve sous plusieurs fœtus et nouveau-nés en cercueil. En revanche, la sépulture 2G12 est celle d'une femme et cinq sépultures de jeunes enfants ou de nouveau-nés reposent au-dessus de son cercueil. Il en va de même pour 2G6, dont la sépulture d'un jeune enfant (2G5) est posée en cercueil sur les jambes.

La difficulté de reconnaître l'emplacement des fosses a compliqué la découverte de sépultures multiples, c'est-à-dire deux défunts ou plus dans une même fosse. Il est donc hasardeux de confirmer qu'il y a un lien de parenté entre les individus d'un même regroupement. La présence de cercueils imbriqués ou de superposition d'individus jeunes et plus vieux peut aussi s'inscrire dans le mode d'utilisation normal du cimetière. Il n'en demeure pas moins qu'il est tentant d'attribuer aux fossoyeurs des gestes intentionnels. Par ailleurs, les regroupements observés, qu'il s'agisse de fœtus et de jeunes enfants reposant sur des adultes ou d'adultes serrés les uns contre les autres

---

<sup>9</sup> Le nombre exact de fœtus est difficile à déterminer sur le terrain, mais après examen des os en laboratoire, il est possible d'affirmer qu'il y en a au moins 8, en incluant les ossements qui reposent sur la sépulture 2B8.

comme dans 2B8, soulèvent aussi la question de l'existence de lots familiaux, qui seront traités au chapitre 6.

D'autre part, il est curieux de retrouver des sépultures de très jeunes enfants partout dans le cimetière. Habituellement, chez les catholiques, il y a un secteur du cimetière qui est réservé aux enfants morts sans baptême, ce qui est d'ailleurs le cas à Sainte-Marie, du moins en 1874 (Histoire plurielle 2003 : 63). Mais ici, des sépultures de fœtus, de nouveau-nés ou de jeunes enfants se trouvent dans toutes les sous-opérations sauf la 2F, et ce à des profondeurs différentes. On en dénombre 6 sur 14 dans la sous-opération 2A, au moins 6 sur 13 dans 2B<sup>10</sup>, 3 sur 14 dans 2E et 8 sur 16 dans 2G<sup>11</sup>. Plusieurs très jeunes individus ont aussi été mis au jour dans les sondages de l'inventaire archéologique, dont le 1C. Quant aux enfants ou adolescents, on en compte environ une quinzaine; seule la sous-opération 2B n'en contient pas. Par contre, des adultes ont été retrouvés dans toutes les sous-opérations.

## 4.2.2 Orientation des sépultures

Plusieurs critères dictent l'orientation des sépultures. D'abord, les croyances concernant la vie après la mort. Il est possible que l'orientation de la sépulture serve à acheminer l'âme vers l'au-delà (Carr 1995 : 157, Huntington et Metcalfe 1991). Dans le cas des catholiques, il a été suggéré que l'orientation est-ouest soit reliée à la course du soleil (Hertz 1907) et au Jugement dernier. Outre les croyances, les critères pouvant influencer sur l'orientation sont la disponibilité de l'espace, l'urgence d'inhumer (fosse commune lors d'une épidémie) et l'esthétique.

Ainsi, il n'est pas rare de voir plusieurs orientations dans un même cimetière afin d'harmoniser visuellement l'alignement des pierres tombales. En contexte historique, les sépultures sont souvent orientées vers l'église : si elle est nord-sud, les sépultures à l'est seront orientées est-ouest et celles au sud seront nord-sud. Habituellement, les pieds sont du côté de l'église, peut-être parce que, lorsque les fidèles se lèveront lors du Jugement dernier, ils regarderont vers l'église.

En ce qui concerne le cimetière de Sainte-Marie, l'orientation des sépultures suit en gros le schéma mentionné ci-haut. Ainsi, dans les sous-opérations 2A, 2E, 2F et 2G, qui sont toutes du côté est de l'église, la plupart des sépultures ont la tête à l'est. Dans la sous-opération 2B, qui se trouve au sud de l'église, une majorité de sépultures ont la tête au sud. Néanmoins, il y a des exceptions qui méritent d'être notées.

Dans la sous-opération 2A, toutes les sépultures, sauf une, sont orientées est-ouest, crâne à l'est. L'exception est la sépulture 2A9, qui est collée à 2A8 et dont le crâne est à l'ouest. Les deux squelettes sont en position tête-bêche, crâne contre crâne. Rien n'indique pourquoi cette sépulture a une orientation différente. Quant à la sépulture 2A5, la position de la tête est inconnue; les os sont très mal conservés et le cercueil étant rectangulaire, il a été impossible de savoir à quelle extrémité est la tête.

---

<sup>10</sup> Sont inclus ici les sépultures de fœtus ou de nouveau-nés (au moins 3) qui reposent sur le cercueil de 2B8.

<sup>11</sup> Ces décomptes sont basés sur une estimation de l'âge faite sur le site.

Dans la sous-opération 2B, les sépultures sont principalement orientées nord-sud, perpendiculairement au mur sud du cimetière. Deux seules font exception : 2B3 et 2B4, qui sont placées est-ouest, crânes à l'est. Fait intéressant, ce sont les inhumations les moins profondes de 2B. Là encore on ne voit pas ce qui peut justifier cette différence. Peut-être y a-t-il eu, à un moment donné, un changement dans les préférences esthétiques?

Un autre fait intéressant est la variabilité dans la position du crâne. La majorité des sépultures orientées nord-sud ont le crâne au sud, soit sept sur dix. Les exceptions sont 2B9, 2B15 et 2B16. Celles-ci se trouvent directement sous d'autres sépultures et leurs os sont souvent imbriqués les uns dans les autres. Il s'en dégage donc une impression de manque d'espace, toutefois; le fait d'inhumer un défunt en position inverse peut-il maximiser l'utilisation de l'espace? D'un autre côté, il est possible que le changement d'orientation résulte d'une erreur du fossoyeur lors de la mise en terre.

Toutes les sépultures de la sous-opération 2E sont orientées est-ouest. Le crâne se trouve systématiquement à l'est sauf dans deux cas : 2E2 et 2E7 dont les crânes reposent à l'ouest. Ces deux sépultures se situent directement sous une autre.

Les sépultures de la sous-opération 2F sont toutes orientées est-ouest, le crâne à l'est, sauf une, 2F3, qui a été prélevée par la pelle mécanique. Toutefois, son péroné droit est resté dans la paroi. L'orientation de cet os a permis de déduire qu'elle est orientée nord-sud et que le crâne devait être au sud. Par contre, puisqu'elle fut prélevée mécaniquement, il se peut que le péroné ait été déplacé.

Finalement, dans 2G, l'orientation est-ouest est rigoureusement respectée jusqu'à ce que 2G12 soit prélevée. Sous cette sépulture, trois traces de cercueils nord-sud ont été repérées. Il est intéressant de noter que ces trois derniers cercueils sont ceux de jeunes enfants. Deux d'entre eux ont le crâne au nord et le dernier, 2G16, est vide. Pour ce qui est des autres sépultures de la sous-opération, seule la sépulture 2G4 a le crâne à l'ouest.

L'orientation a donc varié au cours de l'utilisation du cimetière et selon que les sépultures se trouvent du côté est de l'église ou vers l'arrière de celle-ci. Il semble que les sépultures le plus au sud aient été placées nord-sud pour des raisons d'esthétique ou pour que les défunts aient les pieds vers l'église. Il aurait été intéressant de fouiller la limite nord du cimetière pour voir comment sont disposés les défunts près de la façade de l'église, mais il y a fort à parier qu'ils sont orientés est-ouest.

### **4.2.3 Profondeur des inhumations**

Bien que la profondeur des inhumations soit différente, il n'a pas été possible de définir des niveaux spécifiques d'enterrement. Par contre, il est évident qu'il y a eu beaucoup d'inhumations dans ce cimetière : les sépultures occupent tout l'espace qui a été fouillé et s'étalent en profondeur de quelque trente centimètres sous la surface actuelle jusqu'à 2 mètres.

Il n'y a pas de différences significatives entre les sépultures qui sont en surface et celles qui se trouvent au fond, sauf en ce qui a trait à la fabrication des cercueils (voir section 4.3) et à leur orientation, dans les sous-opérations 2B et 2G. En principe, dans ces deux sous-opérations, les sépultures les plus profondes sont les plus anciennes. Ainsi, on peut poser l'hypothèse que les

cercueils sont généralement orientés selon un axe nord-sud et que, pour une raison ou pour une autre, cette façon de faire s'est modifiée avec le temps. Il est important de rappeler que la localisation horizontale est aussi à considérer dans la détermination de l'ancienneté des inhumations. Le cimetière a-t-il été rempli du nord vers le sud ou d'est en ouest? Une chose est certaine, il fut agrandi vers le sud en 1864, et peut-être aussi en 1781, après la construction de la seconde église. Ainsi, on peut supposer que les squelettes des agrandissements sont tous plus récents que ceux de la partie nord.

Les sépultures les plus profondes de 2B sont empilées les unes sur les autres. Comme cette sous-opération se situe le long du mur sud du cimetière, on peut imaginer que le manque d'espace obligea à entasser les défunts. Par ailleurs, il se peut que tout le fond du cimetière ait été rempli avant que l'on ne commence à inhumer par-dessus ce niveau le plus profond. Toutefois, comme les sols ont été maintes fois creusés, l'observation des parois stratigraphiques ne permet pas de confirmer cette hypothèse.

#### **4.2.4 Position des squelettes dans le cercueil**

Tous les squelettes reposaient dans un cercueil, en position allongée sur le dos, ce qui confirme l'origine chrétienne des défunts. Lorsque leur position varie, comme c'est le cas pour les sépultures 2E5 et 2G10, où les squelettes furent retrouvés sur le côté, on peut poser l'hypothèse de l'affaissement du cercueil supérieur dans l'autre sous-jacent. Les processus taphonomiques, tels que la pousse des racines, l'action du gel et du dégel et l'intervention des animaux fouisseurs, peuvent aussi expliquer le déplacement des os dans le cercueil, tout comme la décomposition des chairs. Il faut toutefois résister à la tentation de formuler des conclusions hâtives sur l'implication de l'entourage des défunts en ce qui a trait à la position particulière des squelettes.

Un des processus taphonomiques affectant la position des squelettes est relié à la présence de cercueils. En effet, si deux défunts sont inhumés l'un par-dessus l'autre dans un court laps de temps, le cercueil du dessus va s'effondrer dans celui du dessous, ce qui entraînera le déplacement des os dans le cercueil du dessous. Les cas de squelettes retrouvés sur le côté (2E5 et 2G10) sont un exemple de déplacement majeur, mais en général, un des côtés du squelette s'enfoncera simplement plus que l'autre. C'est le cas, entre autres, de 2B7, 2B12, 2B14, 2E2, 2E7, 2E9 et de toutes les sépultures recueillies sur 2G12. Ce phénomène taphonomique s'est avéré très utile puisqu'il a été possible de prédire la présence de sépultures sous-jacentes à celle en cours de fouille en notant les différences de niveau des os.

La position des avant-bras présente la plus grande variabilité. Lors de la mise en cercueil du défunt, les avant-bras sont positionnés d'une manière délibérée. La position la plus commune est celle des avant-bras repliés et croisés sur la poitrine ou le ventre. Ainsi, les mains se retrouvent souvent du côté opposé, la main droite du côté gauche et vice-versa. Parfois, les avant-bras ne se croisent pas; les os de mains sont alors mêlés au niveau du bassin. Les avant-bras sont repliés à 45°, 90° ou 120°. L'angle est souvent différent pour chaque côté. Vingt-sept sépultures ont les avant-bras repliés.

La deuxième position la plus commune est celle des avant-bras allongés le long du corps. Les mains se trouvent ainsi sur ou à côté des extrémités proximales des fémurs. Neuf squelettes sont

positionnés de la sorte. Finalement, quatre sépultures ont un avant-bras allongé et l'autre replié. La position des avant-bras d'une quinzaine de sépultures reste inconnue, soit parce que les os ne sont pas présents ou parce que la sépulture se poursuit au-delà des limites des sous-opérations.

Il n'y a pas de lien entre l'âge des défunts et la position des avant-bras. Ainsi, autant les enfants que les adultes ont les avant-bras repliés ou allongés. De même, la profondeur des inhumations, donc leur ancienneté relative, ne semble pas influencer la position des avant-bras. Cette constatation s'applique également au sexe du défunt et à la localisation de la sépulture dans le cimetière.

### 4.3 Collection d'artéfacts

La présence d'artéfacts dans les cercueils est toujours un aspect intéressant des modes d'inhumation. Ils peuvent nous renseigner sur l'identité de l'individu, sur son statut socio-économique, son appartenance à certains groupes (un militaire par exemple), parfois même sur son âge ou son sexe (Binford 1971, Cannon 1995, Pader 1980). Même si les artéfacts ne sont pas toujours aussi explicites, ils témoignent au moins des coutumes de l'époque et des liens qui unissent le défunt et ses proches.

Il n'est pas exceptionnel de trouver de menus objets religieux dans les sépultures de cimetières catholiques. Ainsi, crucifix, médailles, scapulaires, chapelets, sont autant d'objets qui peuvent être mis au jour parmi les os. Mais à Sainte-Marie, seulement quatre des défunts recueillis sont accompagnés d'objets de piété, soit d'une et de deux médailles (tableau 6, photo 19).

Les autres types d'artéfacts retrouvés témoignent des modes d'inhumation en tant que tels. Ainsi, les épingles en cuivre qui sont souvent recueillies parmi les os indiquent la présence d'un linceul. En effet, aux siècles derniers, les défunts pouvaient être dénudés et enveloppés dans un linceul maintenu par ces épingles. Si le tissu se conserve assez mal, ce n'est pas le cas des épingles, qui constituent un indice indirect de la présence d'un linceul. Vingt-sept sépultures ont des épingles qui leur sont associées (photo 19).

Les boutons sont un autre indice de l'habillement des défunts. On en a retrouvé dans dix sépultures. La plupart sont en verre opaque blanc, quatre en os, trois en métal cuivreux et un en nacre. La position et la nature des boutons permettent parfois de déterminer le type de vêtements porté par le défunt. Celui qui est contenu dans la sépulture 2E8 en est un bon exemple. Il avait sept boutons blancs à quatre trous et deux en os (photo 19). Deux boutons blancs ont été trouvés au niveau du cou, deux dans la région du bassin près des vertèbres et trois autour des mains. Il est donc probable que le défunt portait une chemise. Comme 2E8 a les avant-bras croisés sur les coxaux, les boutons de cette partie sont probablement ceux des manches. Les boutons en os ont été retrouvés au niveau du coxal gauche, proche du sacrum ; il est fort possible qu'il s'agisse de boutons de pantalon.

Un deuxième cas intéressant est celui de la sépulture d'enfant 2G1. Les individus morts avant la puberté n'ont pas développé les caractéristiques osseuses permettant de différencier les deux sexes. C'est pourquoi il est pratiquement impossible d'identifier le sexe des enfants. La sépulture 2G1

contient trois boutons blancs marqués d'une fleur et fixés sur un disque de métal cuivreux (photo 19). Il est donc plus probable que 2G1 soit la sépulture d'une fillette.

À Sainte-Marie, les sépultures ayant des boutons n'ont pas d'épingles et vice-versa. Il est donc possible d'affirmer que les défunts sont, soit habillés, soit nus dans un linceul. Une seule sépulture fait exception; 2E9 contient en effet quatre boutons blancs et six épingles. Il est possible que le défunt de 2E9 ait été habillé puis placé dans un linceul. Lorsqu'une sépulture ne livre ni boutons ni épingles, il est difficile d'affirmer quoi que ce soit concernant l'habillement ; cette absence peut être due à des facteurs taphonomiques ou encore au fait que les petits objets n'ont pas été détectés lors des fouilles.

Le dernier type d'artéfact qui renseigne sur les modes d'inhumation est la quincaillerie de cercueil. Même en l'absence de bois, les clous sont un indice certain de la présence d'un cercueil. À Sainte-Marie, toutes les sépultures fouillées contiennent des clous. Les clous découpés sont nettement plus nombreux que les clous forgés (tableau 6). Leur mode de fabrication (forgé, découpé ou tréfilé) nous donne d'ailleurs une indication de l'ancienneté relative des inhumations. Ajoutons que des vis ont aussi été découvertes dans onze sépultures. Nous reviendrons sur ce sujet au chapitre 6.

Parfois, les cercueils comportent aussi des éléments utilitaires ou décoratifs. C'est ainsi que sept cercueils sont munis de poignées, en général assez simples, sans décoration (photo 20). Il y a un maximum de quatre poignées pour un même cercueil, que le défunt soit enfant ou adulte. Voilà un fait intéressant puisque habituellement, les cercueils d'adultes ont six poignées (McKillop 1995). De plus, il est très intéressant de noter que les sépultures avec poignées sont celles qui sont le plus près de la surface. Cette observation pose l'hypothèse d'un nouveau mode de fabrication des cercueils et que, l'industrie s'étant développée, le prix des cercueils avec poignées est devenu plus abordable.

Un carreau de verre plat a été retrouvé dans la sépulture 2E12. Bien qu'il soit brisé en quatre morceaux, dont l'un est accompagné d'une petite moulure de bois, ses dimensions ont pu être reconstituées (0,17 m x 0,19 m). Il s'agit probablement d'un cadre pour une image placée, soit sur le couvercle du cercueil, soit dans le cercueil même. Malheureusement, 2E12 se poursuit en paroi, il n'a donc pas été possible de mieux documenter le cercueil. Du verre plat a aussi été découvert dans les sépultures 2E4, 2E8, 2E12 et 2F1. Dans ces cas, il semble toutefois moins sûr que la présence de ces artéfacts soit intentionnelle, bien que cela soit fort probable. Notons que du verre plat retrouvé dans un cercueil peut signifier que le couvercle était percé d'une fenêtre vis-à-vis la tête, toutefois; rien n'indique que c'est le cas ici.

La présence d'une fiole en verre et d'un jonc mérite également d'être mentionnée. La fiole est associée à la sépulture 2G3 et porte l'inscription « *Davis vegetable pain killer* » (photo 20). Cette marque de médicament a été mise sur le marché en 1840. Il est difficile de savoir si cette bouteille a été délibérément placée dans le cercueil ou si sa présence est fortuite. Quoi qu'il en soit, elle permet d'affirmer que l'inhumation eut lieu en 1840 ou après. Quant au jonc, il est en os et a été retrouvé parmi les os de la main gauche du défunt de 2B3 (photo 19). Il est de facture très simple, sans motif, et son diamètre intérieur est de 0,017 m. Il témoigne de la vie personnelle de cette femme.

**Tableau 6 : Artéfacts associés aux sépultures**

Sépulture	Poignées	Clous		Boutons blancs	Épingles	Autres
		Forgés	Découpés			
CcEs-1-2A1	3		1	5		2 vis, 2 médailles
CcEs-1-2A2	3		2	3		2 vis
CcEs-1-2A3		1	1			
CcEs-1-2A4		1	1		4	
CcEs-1-2A5			1			
CcEs-1-2A6			1		1	
CcEs-1-2A7		1			7	
CcEs-1-2A8			1			
CcEs-1-2A9		1	1			
CcEs-1-2A11		1	1			
CcEs-1-2A12		1	1			
CcEs-1-2A13		1	1			
CcEs-1-2A14		1	1			
CcEs-1-2A15		1	1			
CcEs-1-2B3	4		1			1 vis, 2 médailles, 1 jonc en os
CcEs-1-2B4			1			bouton en os
CcEs-1-2B6					2	clou indéterminé
CcEs-1-2B7		1	1		2	
CcEs-1-2B8		1	1		11	
CcEs-1-2B9		2	1			1 vis
CcEs-1-2B10		3	24		1	
CcEs-1-2B11		4	9			
CcEs-1-2B12		1	1		3	
CcEs-1-2B13		5	3		5	
CcEs-1-2B14		3			2	
CcEs-1-2B15			14		1	
CcEs-1-2B16			1		2	
CcEs-1-2E1			3			
CcEs-1-2E2			4		3	
CcEs-1-2E3			1			bouton en métal cuivreux
CcEs-1-2E4			1		1	2 vis, verre à vitre
CcEs-1-2E5			1		1	
CcEs-1-2E6			12			1 vis
CcEs-1-2E7			1			
CcEs-1-2E8			17	7		verre à vitre, 2 vis, 2 boutons en

Sépulture	Poignées	Clous		Boutons blancs	Épingles	Autres
		Forgés	Découpés			
						os
CcEs-1-2E9			18	4	6	1 bouton en nacre
CcEs-1-2E10			13			
CcEs-1-2E11			26		2	1 vis
CcEs-1-2E12			12		1	verre à vitre
CcEs-1-2E13			10		1	1 médaille
CcEs-1-2E14			8		1	2 vis, 1 médaille
CcEs-1-2F1	1		1			verre à vitre
CcEs-1-2F2			1	6		
CcEs-1-2F4			1		2	
CcEs-1-2F5			2			
CcEs-1-2G1	3		7			3 boutons blancs sur disque de métal cuivreux
CcEs-1-2G2	4		11	5		2 vis, 1 bouton en os
CcEs-1-2G3	1		1	1		bouteille de médicament, 3 vis
CcEs-1-2G4		1	1			
CcEs-1-2G5			6			
CcEs-1-2G6		15	1		6	
CcEs-1-2G7			7		1	
CcEs-1-2G8		7	2			
2 CcEs-1-G9			5		1	
CcEs-1-2G10			4		3	
CcEs-1-2G11			2		1	
CcEs-1-2G12		11	23		2	
CcEs-1-2G14		1	1			
CcEs-1-2G15		4	1			
CcEs-1-2G16			1			



Photo 19 : En haut : jonc en os (sépulture 2B3), boutons en os et en verre opaque blanc (sépulture 2E8). Au milieu : disques de verre opaque blanc, sur lesquels on voit une fleur, fixés à des boutons en métal cuivreux (sépulture 2G1). En bas : médailles en métal cuivreux (sépulture 2B3) et épingles en laiton étamé (sépulture 2E9) (photographie Robert Larocque).



Photo 20 : Poignées de cercueil (sépulture 2B3) et bouteille de médicament « DAVIS » (sépulture 2G3) (photographie Robert Larocque).

5.0

Analyse des restes humains

---



## 5.1 Méthodologie

Les observations nombreuses et variées tirées d'une collection de restes humains permettent d'obtenir une quantité pratiquement inépuisable d'informations. Toutefois, étant donné le grand nombre d'ossements recueillis dans l'ancien cimetière de Sainte-Marie et les contraintes liées à l'envergure du présent mandat, les analyses de cette collection se sont limitées à l'examen des squelettes les plus complets et aux observations de base. Il a tout de même été possible de procéder à l'analyse de 32 squelettes (21 adultes et 11 immatures) sur les 62 qui ont été prélevés lors des fouilles archéologiques.

Les observations sur les ossements ont pour but de relever les principales caractéristiques biologiques des défunts, à commencer bien sûr par l'âge et le sexe de chacun. Le critère le plus fiable pour la détermination de l'âge des squelettes immatures est le degré de développement des dents. À cette fin, nous avons eu recours aux standards établis par Gustafson et Koch et par Anderson à partir de sujets de souche européenne (voir White et Folkens 1991 : 310). En l'absence des dents – un crâne manquant par exemple -, la longueur des os longs des membres a été utilisée, en se fiant aux normes mises au point par Ubelaker (1999 : 70-74). Ces deux critères ont permis de préciser l'âge d'un enfant ou d'un jeune adolescent à quelques mois ou un à deux ans près. L'ouvrage de Bass (1995) a également été consulté à cette étape de l'analyse.

Pour l'âge des adultes, l'imprécision est plus grande et les critères moins fiables. On se réfère le plus souvent à l'usure des dents, à la soudure des os de la boîte crânienne et à la métamorphose de la symphyse pubienne, qui permettent de classer les adultes en larges groupes d'âge : 20-30 ans, 30-40 ans, 40-50 ans, plus de 50 ans. La variabilité dans la progression de ces processus dégénératifs est telle d'un individu à l'autre ou à travers les époques qu'il n'y a pas de normes un tant soit peu universelles. Plusieurs ouvrages de référence et notre expérience personnelle ont donc été mis à profit afin de classer les adultes par catégories d'âge. Il existe toutefois un critère fiable – bien que quelque peu arbitraire - pour juger si un sujet est adulte ou immature : c'est l'éruption complète des troisièmes molaires, vers l'âge de 18 ans. En leur absence, on a utilisé la soudure de la suture incisive ou de la suture sphéno-occipitale, qui a généralement lieu entre 20 et 23 ans.

Le sexe des individus pré-pubères est pratiquement impossible à identifier. En revanche, on peut compter sur plusieurs attributs des os du bassin et du crâne pour identifier le sexe des adultes, de même que sur les dimensions et la robustesse des os (Buikstra et Ubelaker 1994). Le même ouvrage a été utilisé pour la définition des 74 mesures prises sur le crâne et le squelette post-crânien. La stature des adultes a été estimée en appliquant les équations développées par Trotter et Gleser (Shipman *et al.* 1985).

Une place importante a été accordée aux lésions osseuses imputables à des maladies ou traumatismes de toutes sortes : infections, carences en nutriments, tumeurs, arthrose, fractures, etc. Les ouvrages sur le sujet sont abondants, mais pour poser un diagnostic ceux de Ortner et Putschar (1981) et de Mann et Murphy (1990) ont été les plus utiles. Les principales variations anatomiques, héréditaires ou acquises, ont aussi été relevées. Une attention particulière a été portée à toute altération pouvant résulter d'une intervention thérapeutique, comme une amputation ou une trépanation.

Nos observations sont consignées dans des cahiers de notes et sur des fiches. Pour chaque squelette, une série de huit fiches est ainsi remplie : inventaire des os présents, états pathologiques les plus fréquents (arthrose, périostite, lésions de la denture) et données métriques. Deux autres fiches sont utilisées pour l'enregistrement des variations anatomiques et les cas d'anémie. Ces fiches visent à concentrer l'information et à faciliter la compilation ultérieure des données. Dans certains cas particuliers, des descriptions plus approfondies sont compilées dans le cahier de notes. Ce dernier est aussi utilisé pour consigner des observations autres que celles énumérées plus haut. Enfin, des photographies de tous les crânes pratiquement complets, ainsi que de toutes les arcades dentaires et des lésions pathologiques ou variations anatomiques présentant un intérêt, ont été prises.

## 5.2 Description des squelettes<sup>12</sup>

Chacun des trente-deux squelettes sélectionnés est décrit individuellement, tout en s'en tenant aux principales observations. Les ossements d'enfants livrent en général beaucoup moins d'informations que ceux des adultes. Étant décédés jeunes, leurs os n'ont pas eu le temps d'être affectés par de nombreuses pathologies, telles que l'arthrose et les tumeurs. Les fractures sont aussi tout à fait exceptionnelles chez eux. Les descriptions des squelettes d'enfants sont donc souvent brèves. La cause du décès des trente-deux individus étudiés demeure inconnue, comme c'est généralement le cas dans ce type d'analyse. Les principales observations sont résumées dans le tableau 7 et la synthèse des résultats est présentée au chapitre 6 ainsi qu'une discussion sur les résultats des analyses.

### 5.2.1 Sépulture 2A1

**Intégrité :** os des mains et des pieds presque tous absents

**Âge :** 6 ans

**Sexe :** indéterminé

Le crâne de cet enfant est en nombreux morceaux et n'a pas pu être remonté. Une canine déciduale montre de l'hypoplasie de son émail, qui trahit un trouble de la croissance survenu durant la vie intra-utérine. La zone hypoplasique et la racine ont été attaquées par la carie. Presque toutes les dents déciduales sont brunâtres ou noirâtres, un signe de défaut dans la qualité de leur émail (hypocalcification). Quelques points d'hypoplasie marquent l'extrémité des couronnes des incisives supérieures permanentes. Un léger trouble de la croissance est donc survenu durant la première année. Les deux I<sup>1</sup> sont très grandes et sont en forme de pelle, un trait beaucoup plus souvent observé chez les Amérindiens, mais qui ne leur est pas exclusif<sup>13</sup>.

---

<sup>12</sup> L'inventaire des ossements de chaque squelette analysé est présenté à l'annexe B. Pour faciliter la lecture de ce chapitre, se référer aux annexes C et D, où on trouvera un glossaire et des planches anatomiques. Le lecteur qui désire en savoir plus sur l'analyse des restes humains en archéologie peut consulter l'ouvrage de Mays (1998).

<sup>13</sup> Les dents seront identifiées par les lettres suivantes : I, incisive; C, canine; P, prémolaire; M, molaire. Une lettre minuscule sera utilisée pour une dent déciduale. Le rang d'une dent sera donné par un chiffre en exposant ou en indice – selon qu'il s'agit d'une dent supérieure ou inférieure - , et son côté par la lettre g ou d. Ainsi, M<sup>2</sup>g (ou m<sup>2</sup>g) est la deuxième molaire supérieure gauche. Pour désigner des dents de même rang, on utilisera un chiffre régulier. P2 pourra identifier n'importe laquelle des quatre deuxième prémolaires.

De la périostite a été notée sur quelques os du crâne et sur le fémur droit. Sa cicatrisation n'est pas toujours terminée. Il y a des os wormiens sur la suture lambdoïde. Les C1 et C2 présentent de légers bourrelets osseux sur le pourtour de leurs facettes articulaires. De plus, une porosité a été remarquée sur les facettes articulaires de quatre D<sup>14</sup>. La cause de ces lésions est inconnue, mais il pourrait s'agir d'arthrose juvénile, ce qui est exceptionnel chez un enfant.

### 5.2.2 Sépulture 2A2

**Intégrité :** os des mains et des pieds presque tous absents, clavicules et os de la jambe droite incomplets ou en très mauvais état.

**Âge :** 7 ans

**Sexe :** indéterminé

Bien que les os du crâne soient en excellent état, il ne peut être remonté en raison de la déformation des pariétaux. Mis à part deux points de carie, les dents sont saines. On a relevé une perforation de l'alvéole des deux I<sup>2</sup>, côté lingual. Ces lésions sont clairement *ante mortem*, et comme elles sont bilatérales elles sont probablement liées à l'éruption des dents plutôt qu'à un foyer infectieux. Il y a hypercémentose sur les racines des quatre molaires supérieures. La cause de cette surproduction de ciment est inconnue, mais elle n'est certainement pas liée à une usure excessive ou la malocclusion (Hillson 1996 : 205). La porosité notée dans le plafond d'une cavité orbitaire est un signe d'anémie.

L'arc vertébral de la C1 est incomplet. Sa portion droite se termine en pointe émoussée à l'arrière (la gauche est manquante). Nous sommes en présence d'un cas de fissure médiane dorsale (Platzer 2001 : 44), qui est congénitale - probablement d'origine génétique - et qui peut, dans les cas sévères, se répercuter sur le système nerveux. Ce ne serait pas le cas ici. Les surfaces articulaires des D11 et D12 affichent une porosité semblable à celle observée dans l'arthrose. S'agit-il encore d'un cas d'arthrose juvénile?

### 5.2.3 Sépulture 2A11

**Intégrité :** vertèbres cervicales, lombaires et sacrées, os du bassin et des jambes manquants ou en très mauvais état. Ce squelette a été en partie sectionné au niveau des jambes par la construction de l'église

**Âge :** 40-50 ans

**Sexe :** féminin

En vue latérale le crâne a une courbure régulière et son toit est arrondi. Une profonde empreinte vasculaire suit le trajet de la suture coronale sur la face interne du crâne. Le menton est très pointu et projeté en avant. La denture est en mauvais état. Il y a beaucoup de caries, d'hypoplasie et de tartre. Ce dernier est exceptionnellement abondant, surtout sur les dents supérieures (photo 21). Sur les neuf dents cariées, deux le sont gravement : la M<sup>1d</sup>, dont la couronne est détruite au tiers, et la Cg supérieure, dont la couronne a été entièrement détruite (photo 22). On a aussi noté un abcès qui perce le palais à l'extrémité de la couronne de la molaire. L'hypoplasie affecte tous les types de

---

<sup>14</sup> Les vertèbres cervicales sont désignées par la lettre C, les dorsales par la lettre D, les lombaires par la lettre L et les sacrées par la lettre S. Le chiffre indique leur rang.

dents; on peut affirmer que cette femme a vécu des troubles de croissance alors qu'elle avait entre 3 et 7 ans. La résorption est partout présente sur le bord des alvéoles des dents supérieures. Enfin, il y a une malposition de plusieurs dents inférieures.

Quelques vertèbres sont touchées par l'arthrose (bourrelet et porosité). Des ligaments se sont ossifiés aux vertèbres dorsales; c'est là un signe de stress mécanique. Les trois os du bras gauche sont aussi affectés par l'arthrose. Tous les os des membres supérieurs sont très légers, un signe évident d'ostéoporose, retrouvé aussi sur les fémurs. Plusieurs points d'attache musculaire sur les os longs et les phalanges attestent que cette personne a été active de ses bras. La surface articulaire de la tête du fémur droit débord sur la face postérieure du col. Cette extension de la surface s'apparente à la facette de Walmsley, qui serait selon certains une empreinte de l'acetabulum dans lequel s'articule le fémur (Mann et Murphy 1990 :97). Cette variation anatomique serait donc d'origine mécanique. De la périostite cicatrisée a été notée sur le fémur et le tibia gauches.

#### 5.2.4 Sépulture 2A14

**Intégrité :** côtes et coxaux très fragmentaires, os de mains presque tous absents.

**Âge :** 40-50 ans

**Sexe :** féminin

Le crâne est pratiquement entier. En vue latérale, il a une courbure régulière, le front est droit et le toit est rond. En vue supérieure, il a une forme ovoïde, carré à l'avant. La largeur maximum est reculée. Les maxillaires supérieurs sont manquants. Il ne reste plus aucune dent à la mandibule, qui est très atrophiée, mais curieusement la cicatrisation des alvéoles n'est pas terminée.

Toutes les vertèbres observables sont touchées par l'arthrose, et la plupart des dorsales et des lombaires ont des ligaments ossifiés. Des traces d'arthrose ont aussi été remarquées sur les fémurs, les tibias et les os de pieds. Les os longs des membres supérieurs sont en mauvais état mais on peut néanmoins dire qu'ils sont délicats. Par contre, ceux des membres inférieurs paraissent plus robustes, à en juger par les insertions musculaires relativement bien développées. Ils auraient donc été davantage sollicités que les bras. Cette femme mesurait environ 1,56 m.

#### 5.2.5 Sépulture 2B3

**Intégrité :** côtes droites et os des mains presque tous manquants

**Âge :** 40-50 ans

**Sexe :** féminin

Voici une autre femme qui a perdu toutes ses dents de son vivant. La cicatrisation est partout terminée et la mandibule très atrophiée; cela démontre que les dents sont tombées longtemps avant le décès. Bien que le crâne soit en pièces détachées, on peut remarquer qu'il a des formes anguleuses en vue latérale.

L'arthrose est particulièrement avancée sur les vertèbres cervicales. Des ligaments ossifiés ont été observés sur les dorsales et le corps de deux lombaires est affaibli, sans doute en raison de la

diminution de la densité osseuse (ostéoporose). Tous les os longs des membres sont très légers, un autre signe d'ostéoporose. Ils sont aussi très graciles. Une courbure anormale affecte l'humérus et le radius gauches; elle est probablement due aux pressions du sol. Le développement des crêtes d'insertion musculaire sur les radius et les phalanges atteste que cette femme a probablement effectué un travail manuel exigeant. Cette femme était très petite selon les normes actuelles et mesure autour de 1,47 m.

## 5.2.6 Sépulture 2B7

**Intégrité :** pratiquement rien ne manque

**Âge :** 20-30 ans

**Sexe :** masculin

Ce squelette est en très bon état. Le point le plus élevé de la boîte crânienne (le vertex) est reculé. Le frontal, les pariétaux et l'occipital affichent une discrète périostite cicatrisée. La mandibule arbore une éversion très prononcée des gonions. Les insertions musculaires sur les branches montantes sont marquées. Toutes les dents, sauf une, ont du tartre, qui est abondant sur les I inférieures. Une majorité de dents sont affectées d'hypoplasie; elle révèle que cet homme a vécu des troubles de la croissance entre l'âge de 8-10 mois et 4 ans. Il était sans doute un fumeur de pipe si on en juge par l'usure arrondie des I et des C (photo 23).

Plusieurs anomalies touchent les vertèbres cervicales. La première (l'atlas) est affectée d'une fissure médiane dorsale et arbore une apophyse costiforme à gauche (photo 24). Le trou transversaire droit de la seconde (l'axis) n'est pas fermé, alors que le droit d'une autre vertèbre est double. Par ailleurs, il y a une vertèbre supplémentaire soudée au sacrum; il s'agit sans doute d'une sixième lombaire – il y en a normalement cinq -, qui est alors dite sacralisée (Platzer 2001 : 50). Plusieurs signes de stress mécanique furent notés sur les dorsales. Cinq ont des ligaments ossifiés et quatre ont un corps asymétrique par rapport au plan médiosagittal. Toutefois, les quelques traces d'arthrose relevées sont très ténues.

L'incisure scapulaire des deux omoplates est particulièrement profonde. Une «incision» coupe en deux parties – l'une antérieure, l'autre postérieure - la facette articulaire sternale de la clavicule droite, qui a ainsi la forme d'un V profond. L'origine de cette lésion est inconnue, mais il se pourrait qu'elle résulte de stress mécaniques appliqués à la ceinture scapulaire, comme les profondes fosses rhomboïdes observées sur les deux clavicules. Sur la droite, ladite fosse mesure 19,5 mm, alors qu'il est reconnu que seuls les hommes ont une fosse plus longue que 15 mm (Mann et Murphy 1990 : 82). Le fait que le bord supérieur du sternum soit incliné vers la gauche pourrait être lié aux mêmes contraintes.

Les os des bras ont de grands diamètres. Les insertions musculaires sont plus prononcées sur les droits. Des crêtes d'insertion sont présentes sur la face palmaire des phalanges. Les attaches des muscles ne sont pas fortes sur les membres inférieurs mais ceux-ci ont quand même un aspect robuste. Les droits ont de plus grandes dimensions que les gauches. Par exemple, la longueur du tibia droit excède de 10 mm celle du gauche (402 mm contre 392 mm). Une cavité a été remarquée sur la face interne de la malléole du tibia gauche. Comme il y a trace de réaction osseuse, ce pourrait

être un foyer infectieux. De la périostite a été relevée sur les deux tibias. La stature de cet homme se situe autour de 1,77 m.

### 5.2.7 Sépulture 2B8

**Intégrité :** pratiquement complet (il manque quatre métatarses gauches)

**Âge :** 20-30 ans

**Sexe :** masculin

Le crâne est presque complet. Son vertex et sa largeur maximum sont reculés. Les os du nez sont proéminents et relevés. L'occipital est également proéminent. La boîte crânienne est toutefois déformée en vue supérieure, sa moitié gauche étant plus reculée que la droite. Cette déformation peut être un phénomène taphonomique, mais on ne peut exclure qu'elle ait été acquise durant la vie. Un torticolis par exemple donne une semblable déformation. Par ailleurs, il y a des anomalies dans les sutures, comme la présence d'une suture métopique, qui a la particularité de ne pas être dans le prolongement de la sagittale; elle est plutôt située plus à droite. Quant à la suture sagittale, sa moitié postérieure est plus à gauche que sa moitié antérieure. De la périostite cicatrisée couvrait le frontal, les pariétaux et l'occipital. La porosité du plafond d'une cavité orbitaire (*cribra orbitalia*) est un signe d'anémie.

Compte tenu du jeune âge de cette personne, sa denture est en mauvais état. En effet, les dents atteintes d'hypoplasie ou avec du tartre sont nombreuses. De plus, près de la moitié des dents ont été perdues, ce qui est exceptionnel chez une personne dans la vingtaine. Ces pertes de dents sont survenues plus ou moins longtemps avant le décès. Les dents restantes étaient déchaussées. Par ailleurs, on a dénombré trois caries, dont deux très peu avancées mais une (sur la Cd supérieure) qui a complètement détruit la couronne jusqu'à exposer la chambre pulpaire. Un abcès s'est aussi développé. L'émail des molaires inférieures est brunâtre (hypocalcification). L'usure des C droites (supérieure et inférieure) rappelle celle observée chez les fumeurs de pipe.

Aussi discrètes que soient les lésions vertébrales causées par l'arthrose, on peut néanmoins affirmer qu'elles sont prématurées chez un aussi jeune individu. On a notamment identifié des nodules de Schmorl, un signe de hernie discale. Sur les côtes, des ligaments et du cartilage ossifiés ont été notés; ils trahissent vraisemblablement des tensions mécaniques. Le sternum exhibe une fissure sternale congénitale, souvent prise pour un trou de balle de fusil (Mann et Murphy 1990 : 81). La fosse rhomboïde des deux clavicules est profonde et a des contours et un relief tourmentés. Sur les deux coxaux il y a des tendons ou des ligaments ossifiés.

Les os des bras et des mains portent les traces de stress physique, tels des tendons ou ligaments ossifiés et des crêtes d'attaches musculaires marquées. Ceux des jambes sont pour la plupart érodés; on y a quand même noté de l'ossification de tendons ou de ligaments. Cet homme mesurait moins de 1,70 m.

Parmi les os immatures retrouvés sur cette sépulture, trois sont des tibias de longueur nettement différentes : 38 mm, 55 mm et 65 mm. Ils représentent donc autant d'individus et sont ceux de fœtus ou de nouveau-nés.

## 5.2.8 Sépulture 2B9

**Intégrité :** maxillaires supérieurs, mandibule, côtes droites, clavicule et humérus droits, os de main et de pied partiellement ou entièrement absents.

**Âge :** 40-50 ans

**Sexe :** féminin

Cette femme avait peut-être plus de 50 ans à son décès. Le dessus de son crâne est plat et son occipital légèrement protubérant. Une cavité circulaire perce la table externe du pariétal gauche dans sa portion postéro-mésiale. Elle permet de voir le diploë, qui a un aspect normal. Le pourtour de cette cavité est aigu sauf en un endroit où il est émoussé. Aucune réaction osseuse n'a été détectée. Cette lésion a toutes les apparences d'un traumatisme résultant d'un coup assené avec un objet contondant (Mann et Murphy 1990 : 39-40) qui aurait entraîné le décès à court terme. Mais il est aussi possible – bien que moins probable - qu'elle soit d'origine taphonomique. Le plafond d'une cavité orbitaire exhibe des traces anciennes d'anémie (*cribra orbitalia*). La cavité glénoïde gauche et le condyle occipital gauche arborent des traces d'arthrose. Des maxillaires supérieures il ne reste qu'une canine, rongée par la carie. La mandibule est réduite à un chicot. Au moins deux dents (M<sub>1g</sub> et P<sub>2g</sub>) ont été perdues avant le décès.

L'ostéoporose touche toutes les vertèbres : elles sont légères et friables et le corps de certaines est enfoncé en son centre. Une majorité ont des traces d'arthrose, le plus souvent légères. L'ossification de ligaments a soudé ensemble deux vertèbres cervicales, tandis que la L5 est soudée au sacrum. Le coxal droit porte les marques d'insertions ligamentaires devant la surface auriculaire; la tentation est forte d'y voir là le résultat de stress mécanique lors d'un accouchement (*parturition scars*).

Les os des bras sont petits et délicats. L'extrémité distale du radius gauche semble avoir été écrasé avant le décès. Bien que le cubitus ne porte aucune lésion, il pourrait quand même s'agir d'un traumatisme. Une semblable observation a été faite sur la troisième phalange du pouce droit. Les radius et les cubitus et quelques os du tarse affichent des traces d'arthrose. Les deux tibias montrent de la périostite. La stature de cette femme n'excédait pas 1,60 m.

## 5.2.9 Sépulture 2B10

**Intégrité :** les vertèbres et les côtes sont en mauvais état, les maxillaires supérieurs et presque tous les os de pied manquent.

**Âge :** 40-50 ans

**Sexe :** masculin

Seules six dents des maxillaires supérieurs ont été retrouvées. Par contre la mandibule est complète, mais onze dents ont été perdues, bien avant le décès. Les dents restantes sont déchaussées. L'arthrose a gravement endommagé les surfaces articulaires de quelques vertèbres dorsales, au point de rendre certaines méconnaissables (photo 25). Deux d'entre elles sont également soudées par des ligaments ossifiés. Les vertèbres lombaires sont aussi affectées; on y a noté des ostéophytes et l'un des corps est déprimé. Toutes les vertèbres et les côtes sont légères (ostéoporose).

Les clavicules sont très robustes, la gauche plus que la droite. L'extrémité sternale de la gauche présente la même forme en V que celle observée sur la sépulture 2B7. L'incisure scapulaire de l'omoplate droite est très profonde, rappelant ainsi celle de 2B7. De plus, il y a un foramen à la base de l'apophyse coracoïde. Les coxaux sont légers et ont de grandes dimensions. Plusieurs ligaments ossifiés furent observés.

Tous les os des membres supérieurs sont très robustes : ils ont de grands diamètres et les attaches musculaires sont fortes. Il est évident que cet homme a exercé un travail manuel exigeant. L'éburnation des surfaces articulaires des humérus et des radius permet d'ailleurs de reconstituer un geste qu'il a accompli de façon répétitive, très probablement dans le cadre de son travail. Ce geste est une flexion des avant-bras, qui n'est probablement pas accompagné d'une rotation, car il n'y a aucun polissage du pourtour de la tête des radius. Les os de main portent aussi les traces d'un travail manuel, qui sont plus marquées sur ceux de la main gauche. L'humérus droit mesure 10 mm de plus que le gauche (346 mm contre 336 mm).

Les os des membres inférieurs ne sont pas aussi robustes, mais ils arborent néanmoins des signes d'efforts physiques, tels des ligaments ou tendons ossifiés et des crêtes d'insertions musculaires marquées. L'angle de déclinaison des fémurs est nulle. Cet homme marchait donc les pieds en dehors. Le bord antérieur des tibias a une forme en S très prononcée. Il y a de la périostite sur les six os longs; elle était active au moment du décès sur deux d'entre eux. Sa stature était de l'ordre de 1,73 m.

### 5.2.10 Sépulture 2B11

**Intégrité :** les maxillaires supérieurs, les vertèbres cervicales, les côtes et les métatarses sont très fragmentaires

**Âge :** 40-50 ans

**Sexe :** féminin

Bien que le crâne soit en plusieurs morceaux, on peut voir qu'en vue latérale il présente une certaine rondeur, en partie due à son toit surélevé. Au total, il n'y a que sept dents. Les quatre dents supérieures sont isolées. Une carie sur une molaire transperce complètement la couronne et elle a provoqué la chute d'une racine. Sur la mandibule, il ne reste que trois dents, toutes les autres étant tombées avant le décès. Elle est très atrophiée, de sorte que le menton est très projeté vers l'avant. Les dents restantes sont déchaussées.

Une majorité des vertèbres sont atteintes d'arthrose, certaines gravement. Quelques dorsales ont des ligaments ossifiés et le devant du corps est dévié à droite sur D9 à D11. Le plateau inférieur du corps d'une lombaire est déprimé. Plusieurs côtes exhibent de l'arthrose et leur cartilage est souvent ossifié. Le sternum porte aussi du cartilage ossifié. L'acromion de chaque omoplate n'est pas soudé. La surface articulaire sternale des deux clavicules présente une extension vers le bas. Elles sont toutes deux délicates.

Les os longs des membres supérieurs sont tous très légers. L'extrémité de chaque humérus est perforé d'un trou supratrochléaire. Plusieurs phalanges portent des crêtes d'insertion musculaire sur

leur face palmaire. Il y a des traces d'arthrose sur les humérus, les radius et quelques os du carpe. L'angle de déclinaison des fémurs est nul, comme sur le sujet de la sépulture 2B10. Sur la face antérieure du col, juste sous la tête, on peut observer une absence de cortex; cette dépression laisse voir le spongieux, et comme ses bords sont émoussés, elle est *ante mortem*. Il s'agit sans doute de ce que l'on appelle une fosse de Allen, causée par le contact avec un tendon (Mann et Murphy 1990 : 96). Les fémurs et un tibia ont de l'arthrose. La stature de cette femme était de l'ordre de 1,63 m.

### 5.2.11 Sépulture 2B12

**Intégrité :** les maxillaires supérieurs, des éléments de vertèbres et presque tous les os de main et de pied sont manquants

**Âge :** 2 ans

**Sexe :** indéterminé

Il y a très peu à dire sur cet enfant. La plupart des entités anatomiques sont bien représentées et sont en bon état, mais certaines sont incomplètes, ou encore très fragmentaires, comme le crâne par exemple. Les composantes des vertèbres et des coxaux sont presque toutes présentes, mais non soudées entre elles. Il est intéressant de noter que, d'après la longueur des os longs, cet enfant aurait eu 2,5 ans, comme s'il avait grandi plus vite que la moyenne. De la périostite active au décès touche plusieurs os longs et l'ilion droit.

### 5.2.12 Sépulture 2B13

**Intégrité :** le membre inférieur droit et presque tous les os de main et de pied manquent. Du bassin il n'y a que l'ilion gauche

**Âge :** nouveau-né

**Sexe :** indéterminé

Malgré son très jeune âge, les os présents sont en excellent état, bien que parfois incomplets. De la périostite a été relevée à l'intérieur de plusieurs os, dont le frontal et les pariétaux. Les dents étant pour la plupart à l'état de bourgeons à cet âge, seulement trois (supérieures) ont été retrouvées. La mandibule est complète mais n'a aucune dent. Beaucoup d'éléments des vertèbres furent dénombrés et 22 des 24 côtes ont été retrouvées. Les deux clavicules et les huit os longs présents sont entiers et ont donc pu être mesurés.

### 5.2.13 Sépulture 2B14

**Intégrité :** pratiquement complet et en excellent état

**Âge :** 20-30 ans

**Sexe :** féminin

Le squelette de cette femme est parmi ceux les mieux conservés. Sans doute en raison de son jeune âge, très peu de lésions y ont été relevées. Le crâne est complet. Son front est droit, le toit est plat sur une courte longueur et la région au-dessus du lambda est aplatie. En vue latérale ce crâne présente donc une certaine carrure. Plusieurs os wormiens ont été dénombrés, sur la suture lambdoïde, aux astérions et entre les astérions et l'écaïlle des temporaux. La mandibule a de petites dimensions. Le plateau inférieur de chacune des vertèbres lombaires est déprimé. Sur la face interne de deux côtes – probablement consécutives –, près de l'extrémité vertébrale, il y a une plaque de périostite active au décès. Elle a pu être causée par une affection pulmonaire. Les os des membres, supérieurs et inférieurs, ont des attaches musculaires atténuées. De la périostite cicatrisée a été détectée sur les fémurs et les tibias. Cette femme mesurait environ 1,57 m.

### 5.2.14 Sépulture 2B15

**Intégrité :** pratiquement complet et en excellent état

**Âge :** 20-30 ans

**Sexe :** masculin

Voici un autre squelette très bien conservé, auquel il ne manque que de petits os (os du carpe, du tarse et des phalanges). Le crâne est complet. La région au-dessus du lambda est plate et presque verticale, mais le toit est arrondi. En vue supérieure, l'arrière du crâne est désaxé vers la gauche. Des os wormiens sont présents sur la suture lambdoïde, sur la suture temporo-pariétale et sur la suture coronale. La largeur maximum est haute. De la périostite ressemblant à de la pelure d'orange couvre en partie le frontal, les pariétaux et l'occipital. La grande aile gauche de l'hyoïde n'est pas soudée au corps.

L'hypoplasie observée sur les I et les C trahit des troubles de la croissance entre 2 et 3 ans. La M<sub>2</sub>d est tombée longtemps avant l'éruption de la M<sub>3</sub>d car cette dernière est penchée vers l'avant. Une majorité de dents sont enrobées de tartre, qui est surtout abondant sur la face linguale de la P<sup>1</sup>g à la Cd. La résorption du bord des alvéoles laisse voir les racines des M supérieures et des I inférieures, qui sont donc déchaussées. L'émail de la P<sup>2</sup>d a été fracturée quelque temps avant le décès car les bords de la cassure sont émoussés. L'usure à gauche sur les deux I<sup>2</sup> et les C gauches est caractéristique de celle causée par une pipe.

Les deux moitiés d'arc de la C1 ne se sont jamais soudées postérieurement (fissure médiane dorsale). Les trous transversaires des C5 et C6 sont doubles. Huit des vertèbres pré-sacrées sont atteintes d'arthrose légère, dont cinq dorsales qui exhibent des nodules de Schmorl, révélateurs d'hernies discales (photo 26). Une vertèbre lombaire supplémentaire (une L6) est soudée à la première vertèbre sacrée. De plus, sous l'apophyse transverse gauche de la L5, il y a une surface articulaire qui s'articule avec une semblable surface présente sur la L6 (photo 26). Certaines des

côtes complètes ont un degré de courbure beaucoup moins marqué que celui habituellement observé. Comme d'autres côtes entières n'ont pas cette particularité, on a probablement affaire à une déformation d'origine taphonomique. Quatre côtes arborent de la périostite sur la face interne de leur extrémité vertébrale; sa cicatrisation n'est pas complète. La fosse rhomboïde sur la clavicule droite est profonde et longue de 20 mm, ce qui est en accord avec le sexe de cet individu. La cavité glénoïde des deux omoplates présente une extension de leur bord dans la partie antéro-supérieure.

La surface auriculaire des deux coxaux présente un bombement qui répond à une dépression observée sur les surfaces auriculaires du sacrum. De l'arthrose a été remarquée dans le plafond de l'acetabulum droit - dont une zone éburnée - , probablement causée par la tête du fémur qui venait s'y appuyer. Les surfaces articulaires distales des fémurs sont touchées par l'arthrose; elle est plus sévère à droite. De même, la ligne âpre du fémur droit est plus marquée. Il y a une facette de Walmsley sur le fémur gauche. De l'os spongieux remplit la cavité médullaire du tibia gauche à une hauteur où il ne devrait pas y en avoir; il est plus fin et de couleur plus clair que le spongieux normal. Les deux naviculaires possèdent une surface articulaire supplémentaire, côté mésial. Ayant trouvé deux os sésamoïdes, ceux-ci devaient s'y articuler (Mann et Murphy 1990 : 133). Deux phalanges de pied se sont fusionnées par ossification ligamentaire. La stature de cette personne ne dépassait probablement pas 1,72 m.

### 5.2.15 Sépulture 2B16

**Intégrité :** plusieurs entités anatomiques sont incomplètes : maxillaires supérieurs, vertèbres, côtes, coxal droit et pieds principalement

**Âge :** 40-50 ans

**Sexe :** féminin

Le crâne de cette femme est en mauvais état, il a donc livré peu d'informations. On y a néanmoins relevé de l'arthrose dans la cavité glénoïde du temporal gauche. Par endroit, le diploé est plus fin et plus dense qu'il est normalement et les tables interne et externe sont minces. Les P<sub>2</sub>d, M<sub>2</sub>d et M<sub>3</sub>d sont toutes déchaussées et ont une rainure tout autour de la dent, juste sous le collet, dans laquelle il y a une carie. Ces rainures ont vraisemblablement été produites par un objet utilisé pour tenter de soulager la douleur causée par la carie (Bass 1995 : 302). Quelques points d'hypoplasie furent notés sur la face occlusale de la I<sup>1</sup>d; un léger stress est donc survenu entre 3 et 9 mois.

La plupart des vertèbres – dont la S1 - sont touchées par l'arthrose, dont certaines à un degré modéré. Celle notée sur les clavicules, les omoplates et un coxal est plus légère. Dans la cavité cotyloïde des deux coxaux on a remarqué une petite dépression de forme triangulaire – communément appelée marque acétabulaire - , qui peut résulter d'un défaut dans la fusion des trois composantes de l'os coxal (Mann et Murphy 1990 : 74). Les os des membres ne présentent rien de particulier, si ce n'est que certains – dont les métacarpes – sont affectés par l'arthrose. La taille de cette femme était d'environ 1,54 m.

### 5.2.16 Sépulture 2E1

**Intégrité :** crâne très fragmentaire, côtes et bassin incomplets, os de mains et de pieds presque tous absents

**Âge :** fœtus/nouveau-né

**Sexe :** indéterminé

Compte tenu de son jeune âge, cet enfant a bien peu à dire. De la périostite a été observée sur la plupart des os du crâne, tantôt sur la face interne, tantôt sur la face externe. Aucune des neufs dents – toutes des inférieures - n'a une couronne entièrement développée. Les omoplates, l'ilion droit et quelques os longs sont également touchés par la périostite.

### 5.2.17 Sépulture 2E2

**Intégrité :** squelette incomplet et érodé superficiellement

**Âge :** 6 à 12 mois

**Sexe :** indéterminé

Presque toutes les entités anatomiques sont représentées, mais plusieurs os sont manquants. Cependant, aucun os de la ceinture scapulaire n'est présent, ni aucun du pied droit. Dix-neuf dents déciduales et deux permanentes ont été dénombrées. Le fémur gauche et les tibias paraissent anormalement courbés. Peut-être s'agit-il d'un cas de rachitisme?

### 5.2.18 Sépulture 2E3

**Intégrité :** les os de mains et du pied gauche sont presque tous absents

**Âge :** 3 ans

**Sexe :** indéterminé

Le crâne est pratiquement complet mais ses composantes sont déformées; il ne peut donc pas être remonté. La majorité de ses os ont de la périostite affichant parfois deux degrés de cicatrisation, ce qui trahit au moins deux épisodes de stress. La couleur brunâtre de l'émail de plusieurs dents est causée par de l'hypocalcification. Les deux cavités orbitaires arborent une porosité non cicatrisée (*cribra orbitalia*) caractéristique de l'anémie. Deux vertèbres cervicales – très probablement consécutives - exhibent de la porosité et de l'éburnation comme on en observe dans l'arthrose. Avons-nous encore à faire à de l'arthrose juvénile (voir 2A1 et 2A2)? Bien que tous les autres os soient le plus souvent entiers et en bon état, rien de notable n'a été remarqué.

### 5.2.19 Sépulture 2E4

**Intégrité :** les clavicules et plusieurs vertèbres et côtes manquent, et nous n'avons que quelques os de mains et de pieds

**Âge :** 3 ans

**Sexe :** indéterminé

Le crâne se présente en pièces détachées qui ne peuvent être remontées et dont plusieurs pèlent. Toutes les dents déciduales sont en place et en bon état. L'hypoplasie, notée sur les quatre canines déciduales, témoignent d'un stress physiologique survenu vers l'âge de 6 mois. La M<sup>1</sup>d possède un cuspide de Carabelli. La cavité orbitaire gauche – la droite n'est pas observable – est affectée d'anémie, qui était active au décès. Les os longs des membres supérieurs sont très érodés. De la périostite non cicatrisée fut observée sur un temporal et les deux fémurs.

### 5.2.20 Sépulture 2E5

**Intégrité :** le coxal droit, les os du carpe et du tarse sont manquants

**Âge :** 0 à 6 mois

**Sexe :** indéterminé

Bien que fragmentaire, le crâne paraît complet. Tous ses os exhibent de la périostite, parfois non cicatrisée, tant sur leur face interne qu'externe. Il y a de la *cribra orbitalia* non cicatrisée dans le plafond de la cavité orbitaire droite. Seize dents déciduales (sur une possibilité de vingt) ont été dénombrées. Presque tous les corps de vertèbres et leurs demi-arcs (non soudées entre elles à cet âge) sont présents. Les omoplates, les ilions et quelques os longs affichent de la périostite cicatrisée et toujours très discrète. Le tiers proximal des tibias est dévié postérieurement.

### 5.2.21 Sépulture 2E7

**Intégrité :** il manque principalement des corps vertébraux, des côtes droites et des os de mains et de pieds.

**Âge :** 2 ans

**Sexe :** indéterminé

Étant déformé *post mortem*, le crâne n'a pu être remonté. Des séquelles d'une anémie ont été relevées dans une cavité orbitaire. À la mandibule, les c, m<sub>1</sub> et m<sub>2</sub> portent des traces d'hypoplasie, attestant qu'un stress eut lieu peu de temps après la naissance et dans les mois subséquents. Les temporaux, les ischions et les os longs des jambes ont de la périostite, qui est parfois active au décès. Les fémurs et les tibias sont affectés d'une courbure prononcée, peut être un signe de rachitisme, une carence en vitamine D. En outre, la diaphyse des tibias a une forme anormale, leur face interne regardant quelque peu vers l'arrière et la postérieure vers l'extérieur. Ces anomalies sont probablement dues au rachitisme : les diaphyses se sont sans doute tordues en se courbant.

### 5.2.22 Sépulture 2E8

**Intégrité :** complet

**Âge :** 16-20 ans

**Sexe :** masculin

Le crâne est complet, mais impossible à remonter et érodé superficiellement. Néanmoins, on a pu observer de la périostite en pelure d'orange (donc cicatrisée) sur plusieurs os. Certains exhibent deux épisodes de périostite et d'autres en ont sur la face endocrânienne. Sur le pariétal gauche, il y a

plusieurs stries plus ou moins parallèles et orientées selon un plan frontal. Aussi, à certains endroits, son cortex est boursouflé. Ce sont probablement là d'autres manifestations d'une périostite, mais on ignore pourquoi elles sont ainsi. Au-dessus de l'orbite gauche il y a une longue et nette rainure située dans un plan sagittal et débouchant en avant sur un foramen double. Elle sert à la transmission de vaisseaux et de nerfs. Il est rare qu'elle soit aussi marquée et qu'elle débouche sur des foramen autres que ceux du bord supérieur de l'orbite.

Les M3 sont en train de faire éruption. Les I<sup>1</sup> sont légèrement en forme de pelle. Une malposition des dents supérieures a aussi été notée. Au moins cinq dents présentent de l'hypercémentose. La M<sub>1g</sub> possède une cuspide accessoire sur la face linguale. Des défauts dans l'émail des deux M1d, qui laissent voir la dentine sous-jacente, sont très probablement des fractures de l'émail; comme les bords de ces défauts sont émoussés, les fractures seraient survenues quelque temps avant le décès. De l'hypoplasie touche cinq incisives latérales et canines; elle s'est formée vers l'âge de 3 à 4 ans.

Les surfaces articulaires de plusieurs vertèbres présentent certaines particularités. Ainsi, la fossette articulaire supérieure gauche de la C1 est très concave, de même que celles des apophyses transverses des D3 à D5. Par ailleurs, les fossettes articulaires costales de la D1 sont enfoncées dans son corps, tandis que celles de la D12 sont asymétriques, les gauches n'étant pas identiques aux droites. Enfin, les surfaces articulaires inférieures de la D12 et de la L4 sont aussi asymétriques. Sur quelques côtes, on a noté que la surface articulaire de la tête a une forme en pointe pour s'ajuster à la forme concave des fossettes articulaires des apophyses transverses. Des traces infimes d'arthrose ont été vues sur quelques côtes et vertèbres. Même si sa croissance n'était peut-être pas terminée, on peut avancer que sa taille adulte aurait été de l'ordre de 1,70 m.

### 5.2.23 Sépulture 2E9

**Intégrité :** il ne manque que les métacarpes droits et des phalanges de mains et de pieds

**Âge :** 35-45 ans

**Sexe :** féminin

C'est l'un des squelettes les plus complets de la présente collection. D'ailleurs, presque toutes les mesures ont pu être prises, ce qui est exceptionnel. L'âge de cette femme reste incertain. Selon les surfaces auriculaires du sacrum, elle aurait eu entre 45 et 49 ans à son décès. Par contre, elle a aussi pu être âgée de 24 à 30 ans si on en juge par l'usure des dents (White 1991 : 312), mais il faut préciser que beaucoup de dents ont été perdues, ce qui a pu réduire considérablement l'usure si ces pertes sont survenues longtemps avant le décès. Par ailleurs, la fermeture des sutures crâniennes indique qu'elle est décédée entre 35 à 45 ans, donc à un âge intermédiaire entre les deux premières estimations. C'est ce dernier intervalle qui a donc été retenu.

Le crâne est complet et en une seule pièce. Il est d'un petit format. En vue latérale, la région du lambda est aplatie, alors qu'en vue inférieure et supérieure on voit qu'il est déformé, la moitié droite étant plus avancée. Les os de la base du crâne étant légèrement désarticulés, cette déformation est probablement *post mortem*. Un trait plutôt rare a été relevé, soit une suture métopique incomplète – le quart postérieur seulement. Vu le grand nombre de dents perdues, les arcades dentaires sont très affaissées. Vingt et une dents sont tombées avant le décès : 13 supérieures et 8 inférieures. La Cg

supérieure, la P<sub>1d</sub> et la P<sub>2g</sub> sont également sur le point de tomber et les alvéoles des dents restantes sont très résorbées. La cicatrisation des alvéoles ayant perdu leur dent est très avancée, voire terminée; la plupart des dents sont donc tombées longtemps avant la mort. La carie touche quatre dents inférieures et une dent supérieure, toutes des incisives sauf pour l'une, qui est une canine. Le tartre, présent sur 10 des 11 dents restantes, est relativement abondant sur 3 d'entre elles. Une C et une P inférieures affichent de l'hypoplasie de leur émail, laquelle trahit des stress survenus vers 3 ans et 5 ans respectivement.

L'apophyse épineuse de la D1 présente une fissure sur presque toute sa longueur. Le trou vertébral est toutefois complètement fermé. Il s'agit donc d'une fissure médiane dorsale incomplète. Souvent observée sur l'atlas – c'est justement le cas dans cette collection - , elle l'est cependant très rarement sur les vertèbres thoraciques supérieures (Platzer 2001 : 44). Presque toutes les vertèbres arborent des signes de dégénérescence. Une majorité des dorsales montrent des traces d'arthrose (porosité et bourrelet osseux), alors que les corps de trois lombaires et de la S1 sont affaissés en leur centre. Le corps de quatre vertèbres est aussi bordé d'ostéophytes. L'arthrose affecte aussi les omoplates, les clavicules, quelques côtes et les coxaux. Les os des membres en sont à toutes fins pratiques épargnés. L'ossification de ligaments sous la surface auriculaire des deux coxaux trahit très probablement des tensions mécaniques lors d'un accouchement.

La crête externe du cubitus droit est plus développée que celle du gauche, comme si cette femme avait été droitrière. D'ailleurs, les crêtes d'insertion musculaire sur la face palmaire des phalanges droites sont aussi plus marquées qu'à gauche. L'extrémité distale du cubitus droit est déviée antérieurement, tandis que celle des deux tibias est déviée vers l'intérieur. Puisque les déformations sont symétriques, elles pourraient être un indice de carence en vitamine D (ostéomalacie), plutôt que des déformations *post mortem*, d'autant plus que les tibias sont des os porteurs de poids. La taille de cette femme était supérieure à 1,65 m.

### 5.2.24 Sépulture 2E11

**Intégrité :** il ne manque que des côtes et des phalanges

**Âge :** 25-35 ans

**Sexe :** féminin

Ce squelette présente des similitudes avec le précédent. C'est celui d'une femme, il est pratiquement complet et son âge est difficile à préciser. En effet, d'après les sutures coronale, sagittale et lambdoïde – aucune synostose - , elle serait morte dans la vingtaine. Or, selon la surface auriculaire des coxaux, elle serait plutôt décédée après 40 ans. Qui plus est, elle a perdu toutes ses dents de son vivant, un phénomène plutôt observé chez les personnes âgées (plus de 50 ans). Mais si elle décéda effectivement à cet âge, on se serait attendu à ce qu'il y ait une dégénérescence marquée de ses articulations. Or, s'il y a bien des traces d'arthrose, celles-ci sont peu nombreuses et discrètes, en particulier sur les vertèbres, qui sont en général les premiers os affectés.

Malgré ces divergences, il semble que cette femme soit morte plutôt jeune. L'absence totale de dents peut être liée à une pathologie qui n'a toutefois pu être identifiée. Précisons à ce sujet que les condyles de la mandibule affichent des traces d'arthrose relativement graves - ce qui est

exceptionnel dans la présente collection – et que leur forme est anormale. D'autre part, les dents paraissent avoir été perdues dans un court intervalle de temps<sup>15</sup>. En effet, le degré de cicatrisation est à peu près le même partout : toutes les alvéoles sont bouchées, mais il subsiste une porosité, un peu plus avancée à la mandibule. Cependant, l'arcade de celle-ci et la portion antérieure de celle des maxillaires supérieurs sont surmontées d'une crête aiguë, alors que dans la portion postérieure de ces derniers l'arcade est arrondie, comme si les molaires supérieures avaient été les premières à tomber. Quant à l'âge selon les coxaux, nous n'y prêtons pas une grande crédibilité. L'utilisation de leur surface auriculaire pour déterminer l'âge comporte en effet plusieurs lacunes, dont la difficulté à apprécier le stade de métamorphose de cette surface, les larges intervalles d'âge associés à chaque stade et le chevauchement important d'intervalles successifs. Précisons que l'épiphyse sternale des clavicules est soudée, et que cette soudure est habituellement terminée à 25 ans. L'âge approximatif du décès de cette femme pourrait donc être estimé entre 25 et 35 ans.

Le crâne est presque entier, il ne manque que le malaire droit et les os du nez. L'arrière tombe droit, ce qui lui donne une certaine carrure. Les bosses pariétales étant prononcées, il a une forme pentagonale en vue postérieure et rhomboïde lorsque vu du dessus. Pour ce qui est des vertèbres, on note la présence de ligaments ossifiés de la D3 à la D12 et une discrète porosité sur les facettes articulaires de huit vertèbres pré-sacrées, lésions qui peuvent toutes être secondaires à des changements biomécaniques induits par la fusion de la L5 au sacrum.

Les épiphyses de plusieurs os longs exhibent des défauts de leurs surfaces articulaires. Sur les deux épiphyses de l'humérus droit, ce sont des nodules à texture granuleuse, semblable à celui noté dans la cavité glénoïde de l'omoplate droite. Les cubitus présentent, à leur extrémité distale, une porosité qui n'est pas de l'arthrose, tout comme sur quelques phalanges de mains et sur les rotules. Cette porosité loge parfois dans des dépressions. Mais c'est sur les extrémités distales des fémurs et proximales des tibias que les défauts sont les plus remarquables. Sur ces os, ils prennent la forme de profondes dépressions au fond irrégulier ou poreux (photo 27).

Tous ces défauts, sur quelque os qu'ils se situent, peuvent représenter diverses formes d'ostéochondrite disséquante. Cette condition pathologique, qui peut toucher n'importe quelle articulation, est habituellement attribuée à un traumatisme, qui a pour effet de détruire le cartilage et l'os sous-jacent (Mann et Murphy 1990 : 88). Avec le temps, la dépression ainsi créée peut se remplir de nouvelle matière osseuse. Si des traumatismes sont effectivement en cause ici, ils auraient été nombreux et certaines lésions seraient plus anciennes que d'autres. Il paraît alors logique d'imaginer qu'elles seraient apparues progressivement au fil des années et qu'elles auraient été causées par des gestes répétitifs posés lors d'une activité professionnelle. Il est par ailleurs tentant de penser à une autre cause, tellement les lésions sont généralisées et qu'elles prennent des aspects différents. Une ossification anormale du cartilage des épiphyses, l'hérédité et des désordres généralisés ont aussi été invoqués (*ibid.* :102). Quoi qu'il en soit, il est très probable que toutes les lésions puissent être ramenées à la même explication. La stature de cette femme devait se situer autour de 1,62 m.

---

<sup>15</sup> Le scorbut, qui résulte d'une carence en vitamine C, peut provoquer la chute rapide des dents, mais il est peu probable qu'il ait sévi à l'époque et dans la communauté qui nous préoccupent ici.

### 5.2.25 Sépulture 2E13

**Intégrité :** pratiquement complet, il manque surtout des os du carpe et des phalanges de mains et de pieds.

**Âge :** 16-20 ans

**Sexe :** féminin

Les troisièmes molaires sont presque entièrement poussées et la soudure de plusieurs épiphyses n'est pas terminée. Cette jeune femme est donc décédée à la fin de l'adolescence. Son crâne est complet et en excellent état. Mis à part l'arrière de la boîte crânienne, il a des formes arrondies (photo 28). Les bosses pariétales sont prononcées et, en vue supérieure, la droite est plus avancée que la gauche. Des deux côtés, à la jonction du sphénoïde, du temporal et du pariétal, il y a trois épaisseurs de périostose cicatrisée. À droite, un os wormien est aussi présent.

Toutes les dents sont en place, sauf la M<sub>1</sub>d, tombée *ante mortem*. Un fragment de racine est encore présent dans le fond de l'alvéole, qui est en bonne partie refermée. Une fracture de l'émail a été notée sur la I<sup>1</sup>g. Toutes les dents de la P<sub>2</sub>g à la P<sub>2</sub>d (sauf la P<sub>1</sub>g) portent une ligne d'hypoplasie; elles révèlent qu'il y eut une période de stress physiologique entre 4 et 7 ans.

Malgré son jeune âge, cette personne était déjà atteinte d'arthrose. De fait, des nodules de Schmorl sont présents sur quatre vertèbres dorsales et une lombaire. En outre, presque toutes les dorsales montrent des ligament ossifiés. L'extrémité distale des deux cubitus est déviée postérieurement et latéralement. La symétrie de ces deux déformations suggère qu'elles ne sont pas *post mortem*. Toutefois, les cubitus ne portant pas de poids, il est peu probable qu'une carence en vitamine D (ostéomalacie) soit en cause. La stature adulte aurait été inférieure à 1,60 m.

### 5.2.26 Sépulture 2E14

**Intégrité :** le crâne, la plupart des vertèbres et de nombreuses phalanges de pieds manquent.

**Âge :** 30-45 ans

**Sexe :** féminin

Cette sépulture pénètre dans une paroi et c'est pourquoi le crâne, toutes les vertèbres cervicales et les D1 à D8 n'ont pu être prélevés. Sans le crâne il est donc difficile d'estimer l'âge de ce défunt. Selon les surfaces auriculaires des coxaux, cette femme serait décédée à plus de 50 ans. Rappelons toutefois que ces structures sont peu fiables pour déterminer l'âge. Par ailleurs, à cet âge, les articulations devraient être usées. Or, même si sept des dix vertèbres recueillies, quelques côtes et les deux clavicules ont des traces d'arthrose, elles sont insuffisantes à notre avis pour croire que l'âge au décès est aussi avancé. Cette femme est plus probablement d'âge moyen, soit entre 30 et 45 ans.

Quelques discrets ligaments ossifiés furent notés sur des vertèbres et les coxaux. De nettes crêtes d'insertion musculaire bordent la face palmaire des phalanges de main gauche et droite. Cette femme a donc fort probablement exercé une activité manuelle intense. Néanmoins, les os des

membres sont petits et délicats. Sa stature est estimée à environ 1,52 m. Un défaut sur la trochlée de l'astragale est attribué à l'ostéochondrite dissécante.

### 5.2.27 Sépulture 2F5

**Intégrité :** le crâne, les vertèbres cervicales, les côtes, les omoplates, les clavicules, l'humérus droit et des os de mains sont les principaux absents

**Âge :** adulte

**Sexe :** féminin

Voici un autre squelette incomplet, qui a été en partie emporté lors de l'excavation d'une tranchée de canalisation. Aucune structure ou entité anatomique permettant de déterminer l'âge n'est disponible. On peut néanmoins affirmer qu'il s'agit d'un adulte, et même d'une femme, car l'échancrure sciatique des coxaux est franchement ouverte et les os longs ont de très petites dimensions et sont frêles. Au moins six des quinze vertèbres récoltées et quelques os du tarse affichent de légères traces d'arthrose, et une majorité de vertèbres ont des ligaments ossifiés. Cette femme était donc probablement d'âge moyen à son décès. La plupart des os ne sont pas observables pour la périostite. Les fémurs ont une courbure marquée, mais c'est probablement là un trait idiosyncrasique. On peut néanmoins estimer sa stature à environ 1,58 m.

### 5.2.28 Sépulture 2G1

**Intégrité :** les os de mains et de pieds sont presque tous absents, les autres sont fragmentaires ou érodés.

**Âge :** 3-4 ans

**Sexe :** indéterminé

Bien que relativement complet, l'état des os de ce squelette a permis peu d'observations. La plupart de ceux de la boîte crânienne sont représentés, mais ils sont fragmentaires ou érodés. Une portion seulement de chacun des maxillaires supérieurs a été retrouvée ainsi que trois dents en place. En revanche, la mandibule est complète. Une seule des dix dents (la canine gauche) a de l'hypoplasie, qui s'est formée durant les premiers mois de la vie.

### 5.2.29 Sépulture 2G2

**Intégrité :** les vertèbres dorsales et lombaires, ainsi que les côtes, sont en partie non observables.

**Âge :** 35-50 ans

**Sexe :** masculin

Ce squelette porte des traces manifestes d'une pathologie, qui semble être un cancer de la prostate, dont cet homme est probablement décédé. Il est exceptionnel de trouver des cas de maladie spécifique généralisée et de pouvoir identifier la cause probable du décès. Il est heureux que ce squelette soit presque complet et en bon état.

Si le sexe ne fait à peu près pas de doute, l'âge est plus difficile à déterminer. D'après les sutures du crâne, il se situerait entre 35 et 50 ans, mais c'est le seul critère dont on dispose. Qui plus est, le degré de fermeture des sutures coronale, sagittale et lambdoïde est très inégal. D'autre part, étant donné l'état de la denture, on ne peut s'en remettre à l'usure des dents, et les surfaces auriculaires des coxaux sont altérées par la pathologie. Il est donc impossible d'attribuer un âge précis à cet homme.

Les os du crâne sont presque tous présents mais ils ne sont pas tous articulés. La boîte est déformée – très probablement *post mortem* -, son côté droit étant reculé. Le plafond des cavités orbitaires est marqué d'un réseau de petits canaux, signe d'une anémie ancienne. De la périostite a été détectée sur le frontal et le pariétal droit. Le menton est carré et, en vue latérale, la région gonion est nettement dégagée du reste du corps de la mandibule, comme si elle était surdéveloppée vers le bas. Il y a des traces d'arthrose - éburnation - sur le condyle occipital droit.

La denture est en très mauvais état. Quatorze dents – 6 supérieures et 8 inférieures – ont été perdues à divers moments avant la mort, comme l'atteste le degré de cicatrisation variable des alvéoles, qui sont néanmoins toutes refermées (photo 29). Sur les 14 dents retrouvées, 6 sont cariées, dont 4 au point où la couronne est complètement détruite. La moitié des dents exhibent un léger dépôt de tartre. Cette denture n'est certainement pas celle d'un jeune adulte.

Presque toutes les vertèbres sont altérées par diverses affections. L'arthrose se manifeste de façon notable sur trois cervicales et une lombaire. Deux blocs de vertèbres soudées sont présents : C2 avec C3, C5 avec C6, soudées au niveau des corps et des apophyses articulaires, probablement (en partie du moins) par l'ossification de ligaments (photo 30). Sur plusieurs des facettes articulaires de C3 à C7 et de presque toutes les dorsales une nouvelle couche de matière osseuse s'est formée. Elle présente une macroporosité et est à l'origine de bourrelets qui les entourent (photo 31); ces lésions ne sont peut-être pas associées à l'arthrose. Cinq dorsales ont des ligaments ossifiés et la D12 montre des perforations derrière les apophyses transverses, probablement des trous nourriciers. Le corps de la L5 est affaîssi et l'os spongieux est anormalement fin et dense. L'aspect du spongieux du sacrum est identique et sur ses deux ailerons il y a une couche de nouvelle matière osseuse poreuse rappelant de la pierre ponce.

La surface articulaire de la tête de la première côte droite arbore une porosité ressemblant à celle notée sur certaines vertèbres. La douzième côte gauche a très probablement été fracturée tandis que la droite est très petite (photo 32). Un fragment de corps d'une côte a une nouvelle couche d'os ayant l'aspect de pierre ponce (photo 32). Les surfaces articulaires des omoplates et des clavicules sont légèrement affectées par l'arthrose, de même qu'un cubitus et quelques os de mains. Les attaches musculaires sur les os longs des membres supérieurs sont plutôt fortes. Quant aux os du bassin, ils sont entièrement enrobés d'une couche de nouvel os. Comme son épaisseur est variable, la surface de chaque coxal est irrégulière mais la forme générale de leurs composantes est préservée (photos 33 et 34). À nouveau, cette nouvelle matière osseuse a l'aspect de pierre ponce mais également de corail et elle est cicatrisée par endroit. Les os longs des membres inférieurs et ceux des pieds sont costauds, mais curieusement ils sont aussi légers. Les points d'attache musculaire sont souvent développés et plusieurs ligaments sont ossifiés, tant sur les os de pieds que sur les os

longs. Des traces d'ostéochondrite disséquante ont été observées sur la tête du fémur et la rotule droites. La stature de cet homme était d'environ 1,74 m.

La nouvelle couche d'os notée sur le sacrum, une côte et les os du bassin est peu banale. Son abondance et son aspect permettent d'exclure la périostite. Elles font plutôt penser au nouvel os qui peut se former dans certains carcinomes métastatiques. Ces derniers sont des tumeurs malignes touchant d'abord un organe et pouvant ensuite aller coloniser, via le sang, un foyer secondaire ailleurs dans l'organisme. Le squelette est alors souvent touché, surtout pour le cancer du sein, des poumons, de la prostate, des reins et de la thyroïde (Steinbock 1976 : 385). Ils peuvent alors détruire la matière osseuse ou, au contraire, en créer, mais c'est surtout pour le cancer de la prostate qu'il y a formation de nouvel os (Ortner et Putschar 1981 : 393; Steinbock 1976 : 387).

Les carcinomes métastatiques affectent surtout les personnes âgées et parmi les os les plus touchés on compte le rachis, les côtes et le bassin (Steinbock 1976 : 385). Lorsqu'ils détruisent la matière osseuse, il est souvent difficile de les distinguer d'un myélome multiple, mais ça ne peut être le cas ici. La comparaison des pièces du présent squelette avec d'autres spécimens très probablement affectés par le cancer de la prostate nous conforte dans notre diagnostic (Cox et Mays 2000 : 206; Ortner et Putschar 1981 : 396). Il est cependant impossible d'établir un lien entre cette maladie et d'autres lésions observées sur le squelette, comme cette nouvelle couche d'os poreux sur les facettes articulaires de vertèbres, qui ne semble pas être de l'arthrose. En revanche, l'apparente contradiction entre la robustesse des os et leur légèreté peut être levée si on suppose que l'état de cette personne a réduit sa mobilité; dès lors, ses os auraient commencé à s'atrophier.

### 5.2.30 Sépulture 2G4

**Intégrité :** presque tous les os de mains et les phalanges de pieds sont absents. Les omoplates et les pubis sont très incomplets.

**Âge :** 20-30 ans

**Sexe :** masculin

Le crâne est complet, mais quelques os s'en sont détachés. En vue latérale on peut voir que ses arcades sourcilières et son occipital sont saillants et que le vertex se détache nettement du toit (photo 35). Il est légèrement déformé, son côté gauche étant plus reculé. En vue postérieure ses pariétaux tombent droit. La périostite détectée le long des crêtes temporales est probablement due à des tensions exercées par des muscles masticateurs (les temporaux). De la périostite a aussi été observée le long des sutures coronale et sagittale. La porosité du plafond de la cavité orbitaire droite trahit une carence en fer (anémie).

Le palais est très profond et très étroit et dans son fond on peut voir une protubérance osseuse vis-à-vis les M<sup>1</sup>, dont on ne peut expliquer l'origine. Les dents antérieures sont croches (malposition). Toutes les dents sont présentes. Elles sont toutes un peu déchaussées et toutes ont un léger dépôt de tartre à la base de la couronne. Les M<sup>1</sup> et M<sup>2</sup> sont cariées. Toutes les dents de la mandibule sont aussi en place. Il y a une malposition très marquée des dents antérieures et de la P<sub>2</sub>g (photo 36). Toutes les dents inférieures ont du tartre - plus abondant sur les incisives - et il y a résorption alvéolaire (déchaussement) partout. Un abcès perce l'alvéole de la P<sub>2</sub>d et de la M<sub>1</sub>d.

Seulement trois vertèbres montrent de l'arthrose. En revanche, il y a ossification de ligaments sur dix vertèbres. La forme en S des clavicules est très peu prononcée. La plupart des os longs sont érodés superficiellement et ne sont donc pas observables pour l'arthrose ou la périostite. Le col du fémur gauche est très court, sa tête est un peu écrasée – elle n'a pas sa forme sphérique habituelle - et son rebord est entouré d'un bourrelet. Ces caractéristiques donnent à la tête l'aspect d'un champignon (photo 37). De plus, son diamètre est supérieur de 6 mm à celui de la tête du fémur droit. Par contre, le fémur gauche est plus long de 14 mm que le droit. Toutes ces anomalies sont très probablement reliées à un glissement de la tête du fémur avant qu'elle ne se soude au col. En présence d'un col court, ce diagnostic doit prévaloir sur celui de la maladie de Legg-Calvé-Perthes (Mann et Murphy 1990 : 98). Cette dernière doit aussi être exclue car il n'y a aucun signe de nécrose de la tête. Il ne s'agit pas non plus d'une dislocation congénitale de la hanche car l'acétabulum est normal. Par ailleurs, on sait que le glissement de la tête fémorale est plus fréquent chez les hommes et que, si le glissement est unilatéral, le côté gauche est plus souvent impliqué (Aufderheide et Rodriguez-Martin 1998 : 90; Jaffe 1972 : 577). Cet homme mesurait probablement autour de 1,76 m.

### 5.2.31 Sépulture 2G6

**Intégrité :** les côtes, les os des ceintures et ceux de mains et de pieds sont incomplets.

**Âge :** 20-35 ans?

**Sexe :** féminin?

La détermination de l'âge et du sexe de ce défunt pose problème. Puisque les sutures coronale, sagittale et lambdaïde sont presque toutes fermées, l'âge au décès devrait être autour de 50 ans (Buikstra et Ubelaker 1994 : 36). Cependant, les dents sont très peu usées, comme si cette personne était décédée dans la vingtaine (White 1991 : 312). En outre, les sutures dans le palais osseux correspondent à un jeune adulte de 20 à 35 ans (Buikstra et Ubelaker 1994 : 36). C'est cet intervalle d'âge que nous retenons, mais nous reviendrons sur cette question plus loin. Quant au sexe, le crâne a des traits plutôt masculins, mais le bassin fait féminin. Ce dernier étant plus fiable que le crâne, ce squelette est donc plus probablement féminin.

Le crâne est très érodé mais complet. Les maxillaires, un malaire et un temporal sont toutefois à part. En vue latérale, ses lignes sont douces, le toit est plat sur une courte longueur, la région sus-lambdaïde est également légèrement aplatie et l'occipital est un peu protubérant. Une mèche de cheveux avec deux épingles adhère au temporal gauche. Sur les 22 dents présentes, 3 sont cariées et 20 exhibent du tartre, parfois abondant. Aux maxillaires supérieurs, la P<sup>1</sup>g est tombée *ante mortem* et la résorption est pratiquement achevée. Il faut de plus noter un léger torus palatin, un prognathisme sus-alvéolaire et une proclivie. Trois molaires inférieures ont été perdues durant la vie. La résorption est terminée sur deux d'entre elles et incomplète sur la troisième. Le menton est proéminent et la hauteur de la symphyse est élevée.

Quinze des 24 vertèbres pré-sacrées et la S1 sont attaquées par l'arthrose, qui est toujours discrète. Les D4 à D12 présentent des ligaments ossifiés, de même que la L2. Le corps des L3 et L4 est affaissé. Une exostose est implantée sur l'aile gauche du sacrum; elle résulte probablement de l'ossification de ligaments ou de tendons. Les clavicules et les os longs des membres supérieurs sont délicats. Par contre, les insertions musculaires sur ces derniers sont fortes.

Outre ceux déjà mentionnés, d'autres attributs de ce squelette suggèrent que cette personne avait bien plus que 20 ans à sa mort : la résorption terminée à une troisième molaire qui fait éruption vers 18 ans, l'omniprésence de tartre et les nombreuses lésions aux vertèbres. Son âge au décès est donc probablement plus près de 35 ans que de 20 ans. Néanmoins, devant les grands écarts d'âge déduits des divers critères utilisés, il ne faut pas chercher à être trop précis, son âge se situe donc entre 20 et 35 ans. Par ailleurs, la stature de ce défunt semble de l'ordre de 1,59 m s'il s'agit d'une femme et de 1,62 m si c'est un homme. Or, la stature féminine est beaucoup plus près de la moyenne que la stature masculine. La délicatesse des os des membres est aussi plus conforme à celle du sexe féminin.

### 5.2.32 Sépulture 2G12

**Intégrité :** les vertèbres cervicales et dorsales, les côtes, les os des ceintures et ceux de mains et de pieds sont incomplets ou en bonne partie absents.

**Âge :** 25-45 ans

**Sexe :** féminin?

En ce qui a trait à l'âge et au sexe, ce squelette présente les mêmes caractéristiques que le précédent. Toutefois, son état de conservation étant moins bon, il n'est pas possible de réduire le grand écart d'âge entre la fermeture des sutures et l'usure des dents par exemple. L'âge au décès de cette personne est donc évalué entre 25 et 45 ans. Comme pour 2G6, on doit s'en remettre aux os du bassin pour dire qu'il s'agit plus probablement d'une femme, car le crâne a plutôt l'allure de celui d'un homme.

La boîte crânienne est complète. En vue supérieure, on peut constater qu'elle est déformée, son devant étant déplacé vers la droite. Lorsque vue de côté, son toit est très haut, le vertex s'en détache nettement et est très reculé, de sorte qu'il est « pointu ». La région du lambda est aplatie et l'occipital est saillant. Huit dents sont tombées, dont une peu de temps avant le décès. La cicatrisation des autres alvéoles est avancée. Huit des 24 dents restantes sont cariées et seulement 2 ont du tartre. La I<sup>2</sup> droite est très petite et a la forme d'un piquet (*peg-shaped*).

L'état des vertèbres et des côtes ne permet pas de dire s'il y avait de l'arthrose. Rien de notable n'a été remarqué sur le reste du squelette. Il faut préciser que la plupart des surfaces articulaires sont endommagées et que les diaphyses s'épluchent. La stature serait d'environ 1,58 m pour une femme et de 1,61 m pour un homme. À nouveau, sur ce plan, il est plus plausible que ce squelette soit celui d'une femme.

**Tableau 7 : Données ostéologiques individuelles**

Sépulture	Âge	Sexe	Données buccodentaires (1)				Arthrose	Périostite	Variations anatomiques	Autres observations
			Caries	Dents perdues	Hypoplasie	Tartre				
CcEs-1-2A1	6 ans	?	7/12 0/4	-	1/12 4/22	0/12 0/4	v?	v	incisives en pelle; os wormiens	hypocalcification
CcEs-1-2A2	7 ans	?	2/18 0/4	-	0/18 0/4	0/18 0/4	v?	v	hypercémentose; C1 fissure médiane dorsale	anémie
CcEs-1-2A11	40-50 ans	F	9/24	3/30	10/17	18/23	v	v	malposition; facette de Walmsley	abcès dentaire; ostéoporose
CcEs-1-2A14	40-50 ans	F	-	16/16	-	-	v	v	C6 trou transversaire double	mandibule édentée
CcEs-1-2B3	40-50 ans	F	-	29/29	-	-	v	?		maxillaires supérieurs et mandibule édentés; ostéoporose
CcEs-1-2B7	20-30 ans	M	0/26	2/28	16/26	25/26	v	v	éversion goniale; C1 fissure médiane dorsale, apophyse costiforme; C2 trou transversaire ouvert; C trou transversaire double; sacralisation d'une L6	fumait la pipe; stress mécanique; foyer infectieux au tibia; fosses rhomboïdes profondes
CcEs-1-2B8	20-30 ans	M	3/12	14/31	10/12	8/12	v	v	suture métopique; fissure sternale; déhiscence tympanique; C6 trou transversaire double	fumait la pipe; hypocalcification; anémie; arthrose prématurée; stress mécanique; fosses rhomboïdes profondes
CcEs-1-2B9	40-50 ans	F	1/1	2/3	0/1	0/1	v	v		anémie; traumatisme crânien et à un radius? ostéoporose; traces d'accouchement?
CcEs-1-2B10	40-50 ans	M	3/11	11/22	1/8	3/11	v	v	déhiscence tympanique; foramen scapulaire; angle de déclinaison nul	stress mécanique
CcEs-1-2B11	40-50 ans	F	4/7	13/20	0/7	3/7	v		foramen supratrochléaire; acromion non soudé; angle de déclinaison nul	ostéoporose; fosse de Allen
CcEs-1-2B12	1-2 ans	?	- 0/9	- -	0/3 0/9	- 3/9	-	v		
CcEs-1-2B13	nn	?	-	-	-	-	-	-		
CcEs-1-2B14	20-30 ans	F	0/31	0/32	0/31	21/31		v	os wormiens; C5 et C6 trous transversaires doubles	

Sépulture	Âge	Sexe	Données buccodentaires (1)				Arthrose	Périostite	Variations anatomiques	Autres observations
			Caries	Dents perdues	Hypoplasie	Tartre				
CcEs-1-2B15	20-30 ans	M	0/28	2/31	6/28	18/28	v	v	os wormiens; C1 fissure médiane dorsale; C5 et C6 trous transversaires doubles; sacralisation d'une L6; éversion goniale; facette de Walmsley	fumait la pipe
CcEs-1-2B16	40-50 ans	F	3/16	0/16	0/16	4/16	v		foramen supratrochléaire; marque acétabulaire	
CcEs-1-2E1	foetus /nn	?	-	-	-	-	-	v		
CcEs-1-2E2	6 à 12 mois	?	-	-	0/15	-	-	-		rachitisme?
CcEs-1-2E3	3 ans	?	2/19	-	0/19	0/19	v	v	déhiscence tympanique	anémie
CcEs-1-2E4	3 ans	?	2/20	-	4/20	0/20	-	v	cuspidé de Carabelli	anémie
CcEs-1-2E5	0 à 6 mois	?	-	-	-	-	-	v		anémie
CcEs-1-2E7	2 ans	?	0/16	-	6/16	0/16	-	v		anémie
CcEs-1-2E8	16-20 ans	M	1/32	0/32	5/32	0/32		v	C6 trous transversaires doubles l'en pelle; malposition; M à 6 cuspides; hypercémentose; foramen supratrochléaire	anémie; fracture de l'émail; fosses rhomboïdes profondes; fosses de Allen
CcEs-1-2E9	35-45 ans	F	5/11	21/32	2/10	10/11	v		suture métopique incomplète; D1 fissure médiane dorsale incomplète	ostéomalacie?, traces d'accouchements
CcEs-1-2E11	25-40 ans	F	-	32/32	-	-	v		foramens supratrochléaires; sacralisation de la L5; marque acétabulaire;	ostéochondrite disséquante
CcEs-1-2E13	16-20 ans	F	2/31	1/32	9/31	5/31	v	v	os wormien; C6 trou transversaire double	fracture de l'émail ; ostéochondrite disséquante
CcEs-1-2E14	30-45 ans	F	-	-	-	-	v	v		
CcEs-1-2F5	adulte	F	-	-	-	-	v	-		
CcEs-1-2G1	3-4 ans	?	0/13	-	1/13	0/13	-	-	déhiscence tympanique bilatérale	

Sépulture	Âge	Sexe	Données buccodentaires (1)				Arthrose	Périostite	Variations anatomiques	Autres observations
			Caries	Dents perdues	Hypoplasie	Tartre				
CcEs-1-2G2	35-50 ans	M	6/14	14/29	0/14	7/14	v	v	C1 canal de l'artère vertébrale	anémie; cancer de la prostate; ostéochondrite disséquante
CcEs-1-2G4	20-30 ans	M	4/32	0/32	0/32	32/32	v	v	os wormiens; C1 canal de l'artère vertébrale; C7 trou transversaire double; malposition; marque acétabulaire	anémie; palais très profond et très étroit; abcès; glissement de la tête fémorale
2 CcEs-1-G6	20-35 ans	F?	3/22	4/26	0/19	20/22	v	v	torus palatin; prognathisme sus-alvéolaire et proclivie	
CcEs-1-2G12	25-45 ans	F?	8/24	8/32	0/24	2/24			I <sup>2</sup> en forme de piquet; foramen scapulaire	

(1) pour les immatures possédant des dents de lait et permanentes, le rapport d'en haut est celui des dents de lait et celui d'en bas des dents permanentes.



Photo 21 : Maxillaire droit de la sépulture 2A11 présentant du tartre et une résorption alvéolaire (CcEs-1-05-D14-23)



Photo 22 : Maxillaires de la sépulture 2A11. La M<sup>1</sup>g est tombée avant le décès (à droite sur la photo) et la M<sup>1</sup>d est cariée. Un abcès a percé l'os à l'extrémité de la racine (CcEs-1-05-D14-23).



Photo 23 : Maxillaires supérieurs et mandibule de la sépulture 2B7, l'usure circulaire des incisives et des canines est sans doute due à l'usage de la pipe (CcEs-1-05-D10-12).



Photo 24 : Première vertèbre cervicale de la sépulture 2B7 présentant une fissure médiane dorsale (en haut) et une apophyse costiforme (CcEs-1-05-D11-4)



Photo 25 : Vertèbre dorsale de la sépulture 2B10 présentant de la porosité et une irrégularité de la surface articulaire gauche causées par l'arthrose (CcEs-1-05-D13-35)

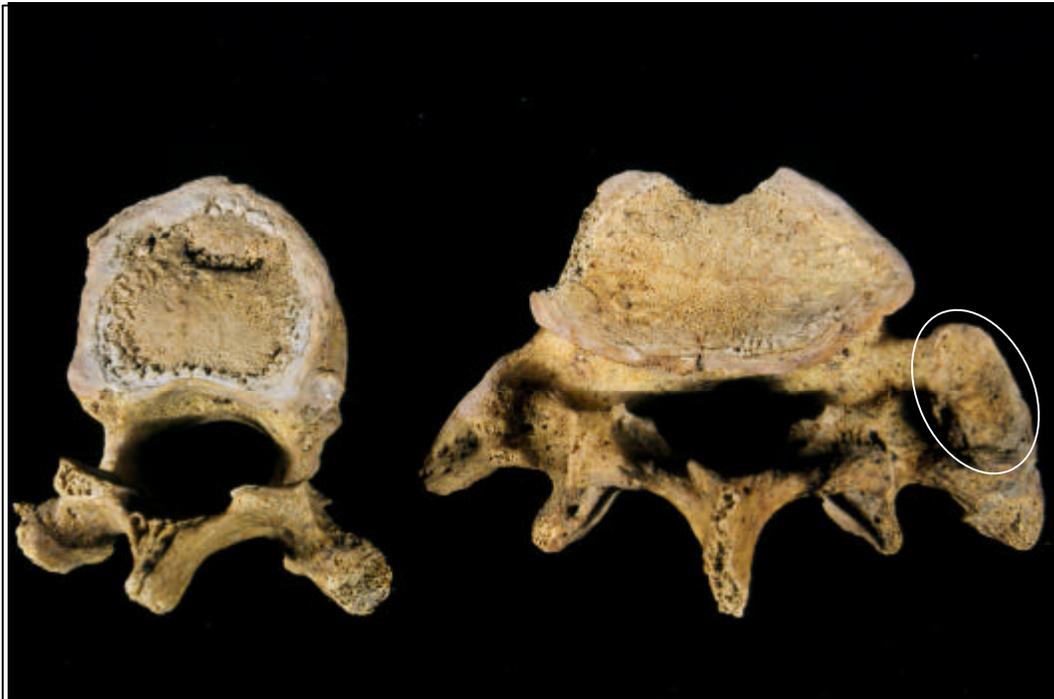


Photo 26 : À gauche, la neuvième vertèbre dorsale de la sépulture 2B15 présente une dépression sur le corps résultant d'une hernie discale. À droite, la cinquième lombaire montre une surface articulaire supplémentaire (encerclée) qui s'articulait avec la sixième lombaire (CcEs-1-05-D12-4).



Photo 27 : De gauche à droite : humérus droit (extrémité distale), tibia droit (extrémité proximale) et fémur droit (extrémité distale) de la sépulture 2E11 dont les extrémités exhibent des dépressions attribuées à l'ostéochondrite dissécante (CcEs-1-05-D12-11).



Photo 28 : Crâne de la sépulture 2E13 (CcEs-1-05-D14-28)



Photo 29 : Mandibule de la sépulture 2G2 dont plusieurs dents ont été perdues au cours de sa vie. La cicatrisation de la plupart des alvéoles n'est pas terminée et la couronne de la Cd est presque entièrement détruite par la carie (CcEs-1-05-D13-5).

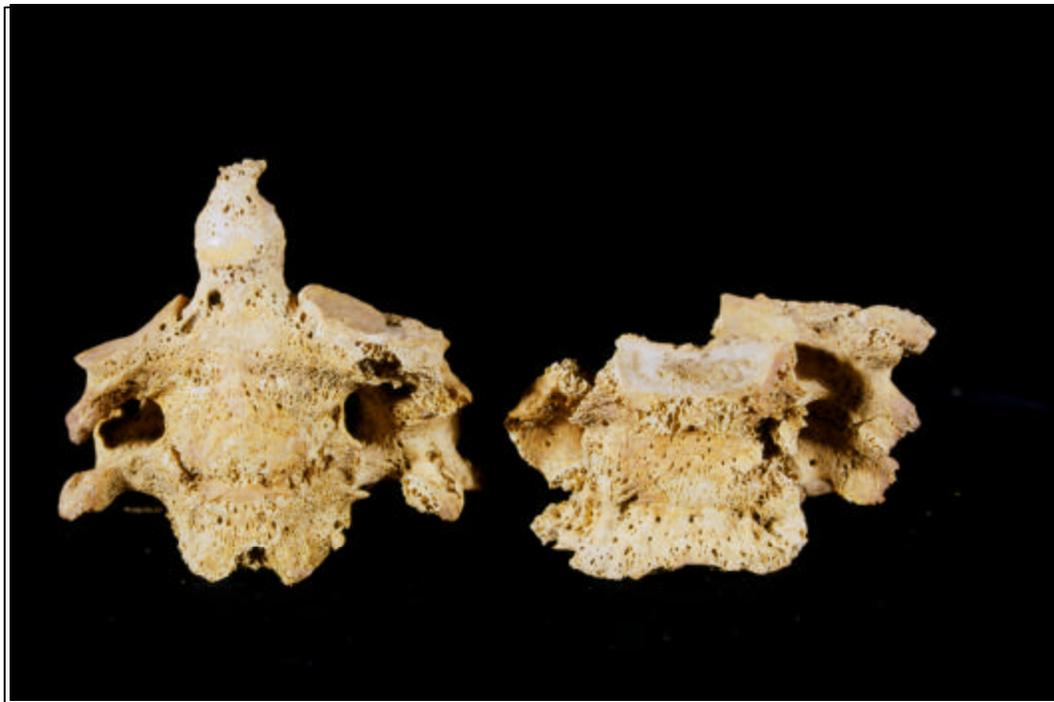


Photo 30 : Vertèbres cervicales de la sépulture 2G2 dont la deuxième et la troisième, ainsi que la cinquième et la sixième vertèbres sont soudées par ossification des ligaments (CcEs-1-05-D14-2).



Photo 31 : Vertèbres cervicales de la sépultures 2G2 présentant de la macroporosité et des bourrelets osseux qui ne sont cependant pas associés à de l'arthrose (CcEs-1-05-D14-5).



Photo 32 : Sépulture 2G2. En haut : douzième côte gauche probablement fracturée. Au milieu : douzième côte droite de très petite taille. En bas : portion d'une côte recouverte de nouvelle matière osseuse ressemblant à de la pierre ponce (CcEs-1-05-D14-1).



Photo 33 : Ilion gauche de la sépulture 2G2 recouvert d'une nouvelle couche de matière osseuse ayant l'aspect de la pierre ponce (CcEs-1-05-D12-31).



Photo 34 : Pubis gauche de la sépulture 2G2 recouvert d'os ressemblant à de la pierre ponce (CcEs-1-05-D12-33)



Photo 35 : Crâne de la sépulture 2G4 (CcEs-1-05-D14-8)



Photo 36 : Mandibule de la sépulture 2G4 montrant une malposition marquée des dents antérieures et une inclinaison vers l'intérieur de la P2 gauche (CcEs-1-05-D13-9)



Photo 37 : Fémur gauche (extrémité proximale) de la sépulture 2G4 (CcEs-1-05-D14-6)

6.0  
Discussions

---



## 6.1 Données historiques confrontées aux données archéologiques

Il est difficile de savoir, d'après la documentation historique, quelles sont les dimensions du cimetière. En effet, à trois reprises dans les années 1870, le curé Chaperon donne ces dimensions, mais elles ne sont jamais les mêmes : 146 pi x 110 pi, 160 pi x 110 pi, 169 pi x 114 pi (Histoire plurielle 2003 : 63). Par ailleurs, à la suite de calculs basés sur diverses informations glanées dans les archives, les auteurs de l'étude de potentiel arrivent à 163 pi x 110 pi (49,6 m x 33,5 m) (*ibid.* : 63). Même si les résultats des fouilles archéologiques ne permettent pas de préciser sa largeur, il est tout de même possible d'affirmer que sa longueur est d'environ 46,4 m (152 pi), soit la distance entre les murs nord et sud, qui ont tous deux été mis au jour. Les auteurs de l'étude ont vu juste en situant le mur nord à quelque 17 pi en retrait de la façade de l'église actuelle (*ibid.* : 62, note 36). Par contre, le mur sud ne se rend pas jusqu'à l'extrémité du chœur comme le croyaient les auteurs (*ibid.* : 63); il se situe à environ 3-4 m de celui-ci, soit sous la bordure de béton qui limitait le stationnement au sud<sup>16</sup>. D'autre part, la distance entre l'église et le trottoir du côté est de la rue Saint-Antoine a été mesurée. Elle est de 110 pi, comme il est dit à deux reprises dans les archives.

On se souviendra qu'il est mentionné en quelques occasions dans les archives que le cimetière est plein. Curieusement, les sondages ont révélé qu'il y avait encore de la place à certains endroits alors que dans les cinq aires fouillées il aurait été difficile d'inhumer un défunt sans détruire d'autres sépultures. Cette différence entre sondages et fouilles est sans doute due à l'échantillonnage. Il était certes moins aisé pour les fossoyeurs que pour les archéologues de trouver des places disponibles. Les premiers devaient bien se douter qu'il y en avait, mais il était difficile pour eux de les repérer. Nous estimons à 51 m<sup>3</sup> la quantité de terre retirée des sous-opérations 2A, 2B, 2E, 2F et 2G, ce qui donne 1,2 sépulture par mètre cube. On ne peut dire si c'est peu ou beaucoup quand on ne peut pas comparer avec d'autres sites. Pour qu'une telle comparaison soit fiable, plusieurs variables doivent être comparables : même effectif de défunts par groupes d'âge, même modes d'inhumation, même état du cimetière au moment de son abandon, etc<sup>17</sup>. Quoi qu'il en soit, notre intervention a permis de nuancer ce qui est dit dans les archives à propos de la plénitude du cimetière.

Par ailleurs, si le cimetière avait été si plein, on se serait attendu à ce que beaucoup de sépultures soient détruites par les inhumations. De fait, « le cimetière de Sainte-Marie est tellement encombré qu'on ne peut plus y creuser de fosses sans briser des cercueils », écrira le curé Proulx à l'évêque en 1864 (Histoire plurielle 2003 : 62). Or, très peu de cercueils sont détruits. On en a certes trouvé quelques-uns qui ont été sectionnés par le creusage de fosses, de même que deux amoncellements d'os, probablement accumulés par les fossoyeurs, mais l'ampleur de la destruction est bien loin de ce qu'on pouvait s'imaginer, comme si les fossoyeurs savaient le plus souvent où étaient inhumés les défunts. Par contre, il semble qu'ils n'aient pas toujours su quelle était l'orientation des défunts car dans toutes les sous-opérations ceux-ci avaient des orientations diverses. Il arrive même (en 2B et 2G) que des défunts soient enterrés perpendiculairement aux autres (tableau 4). Dans la sous-opération 2B, ils pouvaient même être inhumés directement l'un par dessus l'autre et en position tête-bêche. C'est à croire qu'il n'y avait pas de croix ou de pierres tombales pour marquer les

<sup>16</sup> En réalité, le mur du cimetière et la bordure n'ont pas exactement la même orientation. Ils se croisent entre les sous-opérations 2B et 2C, de sorte qu'à l'est de ce point, le mur est au nord de la bordure, et à l'ouest il est au sud.

<sup>17</sup> Par « modes d'inhumation » nous entendons : inhumation dans un cercueil, en pleine terre, en fosse commune, etc. L'état du cimetière à son abandon réfère au fait qu'il a été vidé ou non.

sépultures et l'emplacement de la tête. Pourtant, certains défunts de 2B semblent avoir été mis en terre dans un court laps de temps, donc très probablement par le même fossoyeur. Peut-on imaginer qu'il aurait oublié si vite l'orientation des sépultures?

À l'été 2004, la firme Patrimoine Experts a eu le mandat d'effectuer une surveillance archéologique dans le quartier institutionnel de Sainte-Marie, notamment dans la rue Saint-Antoine, près du coin sud-est du cimetière. Dans ce secteur, des ossements humains ont été trouvés dans quatre sous-opérations : 5B, 8A, 10A et 11A (figure 8). Ceux de 10A et de 11A tombent franchement en dehors des limites du cimetière. D'ailleurs, les os qui y furent découverts étaient disposés en désordre et reposaient dans un sol vraisemblablement remanié par des travaux antérieurs (Patrimoine Experts 2005 : 15). Bien que le nombre de restes osseux retirés de 10A soit relativement élevé (226 représentant au moins 9 individus, *ibid.* : annexe 5), ils peuvent néanmoins provenir de sépultures détruites situées à une certaine distance de la sous-opération. Quant à ceux de 8A, ils sont situés dans le prolongement de la sous-opération 2B – donc dans le cimetière – et sont eux aussi isolés. Des sols perturbés, des os épars et des sépultures sectionnées ont été retrouvés à cet endroit (sous-opération 2B).

Enfin, une fosse a été mise au jour dans la sous-opération 5B, pourtant située à l'extérieur du cimetière. Étrangement, elle a été identifiée – bien que implicitement - à une fosse d'inhumation, même si on y a trouvé des artefacts qui ne peuvent être associés à une sépulture contemporaine du cimetière, dont de la brique, du crêpi, de l'antracite, des scories et un tesson de bouteille de *Seven Up* (Patrimoine Experts 2005 : 15). Trois os humains venant d'au moins un individu étaient aussi contenus dans cette fosse. Il est possible que cette fosse ait été creusée bien après la fermeture du cimetière, au cours de travaux de mise en place d'infrastructures; le hasard aurait fait qu'elle ressemblait à une fosse d'inhumation.

Par ailleurs, l'auteur du rapport de la firme Patrimoine Experts sous-entend que le mur qui a été mis au jour dans la sous-opération 8A – le même qui a été découvert dans les sous-opérations 2B et 2C – est celui qui délimitait au sud le cimetière en 1810 (Patrimoine Experts 2005 : 19). Or, il est clair que ce ne peut qu'être celui de 1864. Il laisse aussi entendre que le mur de 1864 serait 10 m plus au sud que nous le supposions. Il semble donc que l'auteur ait confondu les murs sud de 1810 et de 1864. C'est probablement cette méprise qui l'amena à affirmer que « en retenant l'hypothèse que les vestiges mis au jour à l'été 2004 [8A et 9A] sont bien ceux de l'enceinte de 1810, cette sépulture [5B] se retrouve effectivement à l'intérieur du cimetière » et que « la découverte inattendue, dans la sous-opération 10A, de vestiges de sépultures bouleversées [10A99], tend également à confirmer cette hypothèse ». À propos de ces derniers, nous pensons qu'il s'agit plutôt d'ossements qui ont été amenés à cet endroit lors de travaux d'infrastructure. D'ailleurs, rien d'autre ne semble trahir la présence de sépultures à proximité des ossements, comme du bois ou des clous de cercueils.

L'essence du bois de cercueil de onze sépultures a été identifiée (annexe F). Trois espèces sont présentes : l'épinette (*Picea* spp.) est l'essence dominante (N=7), suivi du pin blanc de l'Est (*Pinus strobus*, N=3) et du sapin baumier (*Abies balsamea*, N=1). Aucune relation nette ne ressort entre le choix de l'essence et l'âge du défunt. Notons cependant que tous les cercueils d'adultes sont en épinette et que les trois échantillons de pin proviennent de sépultures d'individus immatures. En revanche, le cercueil d'un fœtus ou nouveau-né et d'un enfant de 7 ans est en épinette. La recherche

d'un lien entre l'âge ou le sexe du défunt et l'essence de bois peut être vaine si d'autres facteurs président au choix de l'essence, tels que sa disponibilité ou son prix.

En consultant le tableau 6, on voit que toutes les sépultures contiennent des clous découpés, sauf trois : 2A7, 2B14 et 2B6, cette dernière n'ayant livré qu'un clou de facture indéterminée. Or, les premiers clous découpés ont été fabriqués aux États-Unis vers 1790. Ils ne sont probablement pas apparus à Sainte-Marie avant le début du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est donc dire que, à toutes fins pratiques, les sépultures sont toutes postérieures à 1800. Pourtant, le cimetière fut en usage dès 1748. Ceci est d'autant plus surprenant que quatre des cinq sous-opérations avec sépultures (2A, 2E, 2F et 2G) tombent à l'intérieur des limites du cimetière de 1810. Quant aux sépultures de 2B, qui sont nécessairement postérieures au dernier agrandissement du cimetière vers le sud en 1864, on ne s'étonne pas d'y avoir découvert des clous découpés et des vis, celles-ci étant apparues aux États-Unis en 1842. Par contre, aucune sépulture de 2B n'a rapporté de clous tréfilés, fabriqués à partir de 1850.

Il est intéressant de noter que des vis ont aussi été trouvées dans neuf sépultures des sous-opérations 2A, 2E et 2G. Elles sont donc postérieures à 1842 et vraisemblablement antérieures à l'agrandissement du cimetière en 1864, si on présume qu'aucune inhumation n'eut lieu dans l'ancienne partie après cette date. Notons toutefois qu'il n'y a aucun clou forgé dans les 14 sépultures de la sous-opération 2E, alors que 8 des 13 sépultures de 2B en possèdent. C'est comme si ces dernières étaient plus anciennes que celles de 2E. Se peut-il, après tout, qu'on ait continué à enterrer des défunts dans l'ancienne partie du cimetière après 1864 jusqu'à sa fermeture en 1878? Quoi qu'il en soit, il est clair qu'on continua à utiliser des clous forgés, même après l'apparition des clous découpés, puisque 23 cercueils ont livré les deux types de clous.

L'identification du mode de fabrication des clous n'est pas toujours chose facile. Il peut arriver que la corrosion empêche de les identifier précisément. De plus, l'identification est d'autant plus incertaine que leur nombre est faible. De fait, pour une majorité de sépultures, l'effectif de clous découpés est très réduit, souvent même il n'y en a qu'un seul. Trente trois sépultures des sous-opérations 2A, 2E, 2F et 2G en ont cinq ou moins. Si l'identification est erronée pour un bon nombre de ces sépultures, alors la proportion d'inhumations antérieures à 1800 pourrait se rapprocher de celle attendue. En contrepartie, pour certaines sépultures, l'effectif est élevé, jusqu'à 26 pour 2E11. La possibilité d'une erreur systématique est alors très peu probable.

## 6.2 Données ostéologiques

L'objectif principal de toute étude de restes humains anciens est de reconstituer et de tenter d'expliquer les phénomènes biologiques qui se sont déroulés à l'échelle d'une communauté. Les résultats des observations effectuées sur chacun des squelettes présentés à la section 5.2 fournissent la matière première nécessaire pour atteindre cet objectif. Cependant, comme l'analyse se situe au niveau d'une collectivité, seuls les attributs biologiques les plus nombreux seront utiles, car on peut alors, à tout le moins, calculer leur fréquence et ainsi espérer dégager des tendances. Par contre, un type de lésions osseuses qui est rare nous en apprend bien peu sur la maladie en cause. Aussi intéressant a priori que soit le cancer de la prostate de l'individu 2G2, ce cas unique ne

permet même pas, sans risquer de se tromper grossièrement, d'évaluer la prévalence de cette maladie à Sainte-Marie aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. En revanche, la prévalence des diverses pathologies de la denture peut être évaluée de façon assez fiable, car chacune porte sur l'observation de quelques centaines de dents.

Une compilation des principales observations sur les squelettes individuels est donc présentée dans la présente section. L'interprétation de ces données a toutefois une portée limitée car seuls les attributs les plus fréquents ont été retenus et l'échantillon ne comprend que 32 individus. Il serait donc abusif de tenter de généraliser les résultats de cette analyse à toute la communauté de Sainte-Marie.

Les résultats sont regroupés en deux tableaux. Un premier présente les états pathologiques les plus fréquents, soit ceux ayant trait à la denture, à l'arthrose, à la périostite et à l'anémie (tableau 8). Puisque la prévalence de ces états pathologiques peut être dépendante de l'âge et du sexe des sujets, nous les avons regroupé selon ces variables. Aucune donnée sur la perte de dents n'est enregistrée pour les enfants, car les dents de lait sont destinées à tomber de toute manière et la chute de dents permanentes ne survient que très exceptionnellement chez les enfants et les adolescents. Précisons aussi que les données sur les dents sont présentées sous deux colonnes : l'une pour exprimer la fréquence par rapport au nombre de sujets et l'autre par rapport au nombre de dents observées. Enfin, les variations anatomiques les plus fréquentes sont présentées dans le tableau 9.

### **6.2.1 Âge et sexe des défunts**

Les défunts ont été répartis en neuf catégories d'âge, établies plus ou moins arbitrairement et en tenant compte des limites d'âge identifiées dans l'échantillon. La précision dans la détermination de l'âge étant plus grande pour les immatures que pour les adultes, les intervalles avant la maturité osseuse sont donc plus étroits.

Sur les 32 squelettes pratiquement complets, 11 étaient ceux d'immatures, tous âgés de 10 ans et moins (tableau 8). Que plus du tiers soient des enfants peut étonner à première vue, mais quand on sait que la taille des familles et la mortalité infantile étaient beaucoup plus élevées autrefois qu'elles ne le sont aujourd'hui (Gauvreau 1991), notre résultat ne surprend pas. Toutefois, cette proportion (34%) ne reflète probablement pas fidèlement la mortalité des enfants à Sainte-Marie aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, mais elle donne quand même une idée de l'ampleur des différences entre les époques. Le nombre de très jeunes enfants – quatre avaient moins d'un an – peut aussi paraître élevé, mais à nouveau il faut rappeler que la mortalité périnatale l'était également. Les mères couraient aussi beaucoup de risques. D'ailleurs, plusieurs mouraient au moment de l'accouchement ou de ses suites (*ibid.* :154 et ss; Larocque 2000). C'est peut-être cette vulnérabilité maternelle que traduit le nombre plus élevé de femmes que d'hommes (14 contre 7) dans notre échantillon. Précisons toutefois que cet écart entre les effectifs féminin et masculin est imputable au groupe des 35-50 ans, donc à un âge où la fécondité tirait à sa fin. En revanche, le nombre d'accouchements à risque augmentait avec l'âge.

D'autre part, l'absence d'enfants plus âgés et d'adolescents (entre 10 et 16 ans) était prévisible. De fait, en règle générale, une fois passées les difficiles premières années de la vie, la probabilité de mourir diminue considérablement, avant de remonter chez les personnes âgées. Toutes les collections de restes humains font d'ailleurs ressortir ce phénomène. Par contre, l'absence de défunts de plus de 50 ans est un peu surprenante; bien que la longévité était plus réduite dans le passé que maintenant, il n'était pas exceptionnel que le décès survienne à des âges plus avancés.

## 6.2.2 Pathologies buccodentaires

Les lésions buccodentaires retenues (carie, perte de dent, hypoplasie et tartre) semblent avoir été généralisées dans la communauté de Sainte-Marie, la seule exception étant le tartre chez les enfants, qui en sont d'ailleurs pratiquement toujours exemptés. Plus de 80% des adultes étaient affectés par chaque type de lésions, sauf pour l'hypoplasie, qui touchait seulement un adulte sur deux. Ajoutons que cette affection était bien moins fréquente chez les femmes : 33% contre 71% ou, en terme de dents affectées, 13% contre 25%. Rappelons que l'hypoplasie résulte d'un stress physiologique qui interrompt la formation de l'émail des dents. Il y a donc lieu de croire que la période de croissance des filles se déroulait mieux que celle des garçons.

La carie affectait vraisemblablement autant de femmes que d'hommes (8/9 contre 5/7). Cependant, le nombre de dents cariées chez les femmes était beaucoup plus grand : 21% - ce qui est élevé - contre 11%. Ces dernières consommaient probablement plus d'aliments sucrés ou contenant des hydrates de carbone. Avec un taux aussi élevé chez les femmes, on se serait attendu à ce qu'il y ait beaucoup plus d'abcès. Or, seulement deux ont été observés.

Comme les caries dentaires sont en partie responsables de la perte des dents, il n'est pas étonnant que le pourcentage de dents perdues chez les femmes (43%) soit bien plus grand que chez les hommes (21%). Il est intéressant de noter que ces différences entre les sexes s'installaient tôt à l'âge adulte. De fait, entre 20 et 35 ans, les taux de caries et de pertes de dents étaient déjà deux fois plus élevés chez les femmes : respectivement 14% contre 7% et 36% contre 15%.

Des quatre types de lésions buccodentaires retenus, le tartre est celui qui était le plus courant. La plupart en sont affectés (87%), et plus de la moitié des dents sont atteintes : 50% chez les femmes, 60% chez les hommes. Le tartre est aussi un facteur qui prédispose à la chute des dents. En effet, son accumulation est cause de résorption alvéolaire (Roberts et Manchester 1995 :56), qui à son tour peut provoquer la perte des dents (Aufderheide et Rodriguez-Martin 1998 :401). Sa prévalence est déjà importante entre 20 et 35 ans (72%). Pour pouvoir établir la part de responsabilité entre le tartre et la carie dans la perte de dents, il aurait fallu procéder à des observations et à des analyses plus fines, ce qui fut impossible dans le cadre du présent mandat. Cependant, puisque entre les groupes de 20-35 ans et de 35-50 ans, le taux de tartre par dents reste pratiquement le même chez les femmes, il est plus probable que ce soient les caries qui comptent pour le plus grand nombre de dents tombées chez elles. Par contre, chez les hommes de ces mêmes groupes d'âge, la proportion de dents touchées par le tartre chute drastiquement et celui des caries connaît une hausse deux fois plus marquée que chez les femmes. Ce scénario est prévisible si le tartre a pris une part plus active que les caries dans la chute des dents.

### **6.2.3 Arthrose, périostite et anémie**

Pour ces trois états pathologiques, les fréquences ne pouvaient être calculées qu'en terme de nombre de sujets atteints. Ceci réduit la taille des échantillons sur lesquels peuvent porter notre discussion, et partant, la portée de nos interprétations. Notons quand même que de la périostite a été relevée chez tous les hommes de notre échantillon et sur un peu plus de la moitié des femmes. La différence est plus marquée après 35 ans. Pour ce qui est de l'arthrose, aucune tendance ne se dégage des données recueillies.

Il y a aussi plus d'hommes qui montrent des séquelles osseuses de l'anémie. Notons par ailleurs que des traces d'anémie ont été observées chez tous les immatures (contre 33% chez les adultes). Outre la distorsion possible créée par les faibles effectifs, il faut préciser que les lésions de l'anémie présentes chez l'adulte remontent habituellement à l'enfance et qu'elles ont tendance à se cicatriser avec l'âge, au point de ne plus être détectables à l'âge adulte. Quoi qu'il en soit, on peut en conclure que l'anémie aurait été une affection fréquente à Sainte-Marie. Les carences en fer d'origine nutritionnelle n'étaient probablement pas toujours les seules coupables; il se peut aussi que l'absorption en fer ait été déficiente ou que des parasites intestinaux aient causé des saignements.

### **6.2.4 Autres états pathologiques**

Plusieurs autres états pathologiques ont été identifiés dans la collection des 32 squelettes sélectionnés pour les analyses. L'ostéoporose est l'un d'eux. Elle fut notée sur trois squelettes de femmes, toutes décédées entre 40 et 50 ans. Des traces de stress mécanique ont été relevées sur trois autres sujets. S'il n'y a pas lieu de s'étonner que ce soit des hommes, en revanche il est plus surprenant qu'une femme ait subi des fractures : l'une au crâne, l'autre au radius. Rappelons cependant que le diagnostic reste incertain. Deux jeunes femmes et un homme d'âge moyen exhibaient de l'ostéochondrite disséquante, résultant probablement aussi de stress mécaniques. Enfin, un homme et une femme présentent une fosse de Allen à un fémur; encore là, c'est vraisemblablement un signe de stress mécanique, car cette altération osseuse est causée par le contact d'un tendon sur le col fémoral.

### **6.2.5 Variations anatomiques**

Des nombreuses variations anatomiques fortement déterminées par l'hérédité, seules celles qui nous paraissent les plus significatives, ont été retenues. Leur fréquence absolue est donnée au tableau 9. Un trou transversaire double à une vertèbre cervicale est présent chez au moins 8 individus. Cette fréquence, relativement élevée, suggère que le degré d'apparement des défunts était également élevé. Notons que ce trait fut observé sur 4 des défunts de la sous-opération 2B, et que 5 autres traits sont partagés par au moins 2 défunts de la même sous-opération. Il est tentant de croire que les défunts de cette sous-opération étaient étroitement apparentés; peut-être même ont-ils été mis en terre dans un lot familial?

**Tableau 8 : Âge, sexe et pathologies les plus fréquentes**

Âge (ans)	N	Sexe	Caries	Pertes de dents	Hypoplasie	Tartre	Arthrose	Périostite	Anémie
0-1	4	-	-	-	0/1 0/15	-	-	-	1/1
1-2	2	-	0/2 0/25	-	1/2 6/28	1/2 3/25	-	-	1/1
2-5	3	-	2/3 4/52	-	2/3 5/53	0/3 0/52	-	-	2/2
5-10	2	-	2/2 9/38	-	1/2 5/56	0/2 0/38	-	-	1/1
10-16	0	-	-	-	-	-	-	-	-
16-20	2	F 1 M 1	1/1 2/31 1/1 1/32	1/1 1/32 0/1 0/32	1/1 9/31 1/1 5/32	1/1 5/31 0/1 0/32	1/1 0/1	1/1 1/1	0/1 1/1
20-35	8	F 4 M 4	2/3 11/77 2/4 7/98	3/4 44/122 3/4 18/122	0/3 0/74 3/4 32/98	3/3 43/77 4/4 83/98	2/4 4/4	2/4 4/4	0/3 2/4
35-50	10	F 8 M 2	5/5 22/59 2/2 9/25	6/7 84/146 2/2 25/51	2/5 12/51 1/2 1/22	4/5 35/58 2/2 10/25	8/8 2/2	4/8 2/2	1/5 1/1
> 50	0	F 0 M 0	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Indéterminé	1	F 1 M 0	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Total adultes	-	F 14 M 7 21	8/9 35/167 5/7 17/155 13/16 52/322	10/12 129/300 5/7 43/205 15/19 172/505	3/9 21/156 5/7 38/152 8/16 59/308	8/9 83/166 6/7 93/155 14/16 176/321	11/13 6/7 17/20	7/13 7/7 14/20	1/9 4/6 5/15

**Note :** pour les pathologies buccodentaires, le premier rapport exprime la fréquence selon le nombre d'individus et le second selon le nombre de dents observées.

**Tableau 9 : Variations anatomiques par sous-opération (nombre d'individus)**

Variation	2A*	2B*	2E*	2G*	Total
Incisive en pelle	1		1		2
os wormien	1	2	1	1	5
Déhiscence tympanique		2	1	1	4
Trou transversaire double	1	4	2	1	8
Canal de l'artère vertébrale				2	2
Fissure médiane dorsale	1	2	1		4
Sacralisation d'une lombaire		2	1		3
Foramen supratrochléaire		2	2		4

\* Nombre de sépultures par sous-opération (2A=4; 2B=11; 2E=11 et 2G=5)

L'achat de lots familiaux est un phénomène relativement récent, mais qui est apparu à des moments différents selon les régions et les confessions religieuses. Chez les catholiques, les premiers remontent au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Puisque les dernières inhumations dans le cimetière de Sainte-Marie ont eu lieu en 1878, il est donc possible que cette nouvelle coutume ait été adoptée avant la fermeture du cimetière. Si une analyse de l'ADN venait confirmer que les défunts de 2B étaient apparentés, alors l'hypothèse du lot familial s'en trouverait confortée<sup>18</sup>.

Parmi les traits retenus, signalons que deux individus avaient des incisives en pelle. Cette particularité est caractéristique des Amérindiens, mais elle ne leur est pas exclusive. Néanmoins, il n'est pas impossible que certains habitants de Sainte-Marie aient été métissés, en particulier avec des Abénakis, voire que des Autochtones aient été inhumés dans le cimetière paroissial (Histoire plurielle 2003 : 17 et ss).

### **6.2.6 Stature**

Grâce aux os longs des membres supérieurs et inférieurs qui étaient intacts, la stature a pu être estimée pour 13 femmes et 7 hommes. Celle des femmes varie de 1,47 m à 1,65 m, et celle des hommes de 1,70 m à 1,77 m. L'écart entre la taille moyenne des deux sexes est de 0,15 m (1,58 m à comparer à 1,73 m), soit du même ordre de grandeur que celle observée aujourd'hui dans les sociétés occidentales.

<sup>18</sup> Une analyse de l'ADN des défunts aurait été tout indiquée ici pour tester l'hypothèse des liens de parenté, mais ce type d'analyse dépasse le cadre du présent mandat.





Conclusion et recommandations



## ? Réalisation du mandat

La considération de la composante archéologique dès la phase de planification du projet de nouveau pont à Sainte-Marie a donné lieu à un cheminement respectueux de cette composante, avant et lors de la réalisation des travaux de construction. En effet, au cours de la préparation du projet, le ministère des Transports, en concertation avec la Direction de la Chaudière-Appalaches du ministère de la Culture et des Communications, a fait réaliser une étude historique doublée d'une étude de potentiel archéologique. La présence d'un ancien cimetière jouxtant l'église s'étant confirmée de façon théorique, un archéologue de la Direction de la Capitale-Nationale du MCCQ s'est joint à l'équipe. Les expertises archéologiques ont donc pu être menées, pour l'essentiel, avant le début proprement dit du chantier de construction aux abords de l'église de Sainte-Marie.

L'évaluation du potentiel réel de cet espace a été réalisée au moyen d'un inventaire archéologique. Le nombre de sépultures pouvant être détruites par les travaux planifiés par le Ministère ayant été évalué à environ 600, des recommandations furent formulées afin de modifier les plans pour ainsi minimiser l'impact de ces travaux sur l'ancien cimetière. Même après modification du projet, il était encore évident que plusieurs sépultures seraient détruites. Une fouille archéologique, ciblant l'emplacement des futurs travaux d'infrastructures, fut donc planifiée afin d'assurer le sauvetage de l'information et la protection de la partie restante du cimetière.

La démarche adoptée pour le suivi archéologique du projet de Sainte-Marie fait donc la démonstration que l'implication des archéologues dès l'étape de planification des projets permet non seulement d'assurer la protection du patrimoine archéologique, mais également de sauver des coûts engendrés par les fréquents arrêts de travaux. Toutefois, le mandat octroyé à la firme Ethnoscop inc. ne s'est pas déroulé sans difficultés ou contraintes qui méritent d'être soulignées. La première difficulté a trait à la date tardive du début des fouilles. En effet, suite à l'examen du rapport d'étape de l'inventaire archéologique, en juin 2003, les délais de reprise des plans du stationnement de l'église et d'entente contractuelle ont mené à débiter les fouilles qu'à la fin du mois d'octobre. Or, les conditions météorologiques particulièrement mauvaises qui ont prévalu en novembre ont eu pour effet de forcer le report de la fin de cette intervention au printemps 2004. Ces conditions ont également limité au minimum l'enregistrement de certaines données archéologiques. Le retard dans la prise de décision par le Ministère est dû en grande partie au fait que les concepteurs du projet ont été obligés de reprendre complètement les plans du stationnement de l'église en ayant comme objectifs de le rehausser plutôt que de l'excaver.

Par ailleurs, une des contraintes a été de ne pouvoir récupérer plusieurs parties de sépultures dans les parois des sondages localisés dans le stationnement ainsi que dans la rue Saint-Antoine. Il était en effet impossible de procéder à l'agrandissement de ces sondages par manque de temps et pour ne pas nuire à la circulation automobile dans la rue Saint-Antoine. La dernière contrainte se rapporte au nombre de squelettes à analyser. Rappelons que les os en vrac et les squelettes les plus incomplets ont été exclus de ces analyses en raison des limites imposées par le cadre budgétaire du mandat. Il est certes préférable d'étudier des individus entiers; toutefois, même des squelettes incomplets peuvent permettre, entre autres choses, de connaître l'âge et le sexe d'un plus grand nombre de défunts et d'accroître nos connaissances sur les modes d'inhumation. Quant aux os en

vrac, l'étude d'ossements provenant d'ossuaires ou de fosses communes a depuis longtemps démontré qu'ils ne sont pas dénués d'intérêt.

## ? **Principaux résultats**

Malgré ces difficultés d'ordre pratique, les données recueillies sur le terrain ont tout de même permis de tirer certaines conclusions et de soulever plusieurs questions. Elles autorisent entre autres à rectifier ou à nuancer les informations tirées des archives. On songe ici aux dimensions du cimetière qu'on a pu préciser et aux espaces encore disponibles pour l'inhumation des défunts qu'il a été possible de repérer. De plus, on connaît maintenant un peu mieux les pratiques d'inhumation à Sainte-Marie aux siècles derniers. Tous les défunts reposent dans des cercueils modestes; ils sont en règle générale dépouillés d'objets de piété ou de parure; certains sont vêtus alors que d'autres semblent avoir été simplement enveloppés dans un linceul. Par ailleurs, on peut affirmer que certaines règles sur l'inhumation des morts n'ont pas été suivies à la lettre. Pensons à l'orientation des défunts, qui varie à l'intérieur d'une même sous-opération. Mais il se peut aussi que ces règles n'aient pas été aussi strictes qu'on l'imagine aujourd'hui. Songeons aussi à la présence de fœtus ou de nouveau-nés parmi les adultes, comme si les bébés morts sans baptême n'étaient pas tous mis en terre dans la partie du cimetière réservée aux non-baptisés. Mais à nouveau on peut proposer une autre explication, soit que ces bébés ont été ondoyés<sup>19</sup>. Enfin, les groupements de défunts, comme les adultes empilés dans 2B ou les enfants reposant sur des adultes, soulèvent la possibilité qu'il y ait des lots familiaux.

Les observations sur les ossements recueillis à Sainte-Marie viennent enrichir le corpus de données provenant d'autres collections de restes humains. Ils vont ainsi contribuer à une meilleure compréhension des rapports entre les caractères biologiques des sociétés du passé, leur milieu et leurs modes de vie. On peut ainsi espérer élucider une partie des mécanismes qui sont à l'origine du dynamisme des populations humaines.

La répartition des âges et des sexes se conforme à ce que l'on observe en général dans d'autres communautés anciennes : nombre élevé de jeunes enfants, très peu d'adolescents, nombre relativement élevé d'adultes entre 20 et 50 ans, plus de femmes que d'hommes qui sont en âge de se reproduire. De même, le mauvais état de la denture noté à Sainte-Marie n'a rien d'exceptionnel. Il a par contre été possible d'en dégager des attributs particuliers, comme l'hypoplasie de l'émail qui aurait été moins fréquente chez les femmes, dans la mesure bien sûr où notre échantillon est représentatif. Toutefois, celles-ci auraient plus souvent été affectées par la carie, laquelle expliquerait le plus grand nombre de dents tombées chez les femmes. Pour les hommes, c'est le tartre et le déchaussement des dents qu'il provoque qui serait le plus souvent en cause dans la perte de dents.

Par ailleurs, rappelons que l'anémie aurait été une affection fréquente à Sainte-Marie. Bien que nous n'en ayons trouvé qu'un cas, le cancer de la prostate mérite à nouveau d'être souligné, tellement il est exceptionnel d'identifier cette maladie dans des collections d'ossements. Quant aux variations

---

<sup>19</sup> L'ondoisement consistait à ne pratiquer que l'ablution baptismale sans les rites et les prières qui devaient l'accompagner. On l'appelait aussi « petit baptême ». On ondoyait les nouveau-nés qui risquaient de mourir à la naissance, donc avant de recevoir le vrai baptême, afin de sauver leur âme et de pouvoir les inhumer en terre bénite avec les autres défunts. L'ondoisement pouvait être fait par la sage-femme ou le médecin.

anatomiques, elles soulèvent à leur tour l'hypothèse qu'il y ait eu des lots familiaux dans le cimetière de Sainte-Marie.

En terminant, soulignons que les sépultures revêtent un caractère sacré et qu'elles ne sont donc pas des vestiges archéologiques comme les autres. Elles doivent donc être traitées avec beaucoup d'égards et ce caractère sacré doit être pris en compte par respect pour les défunts et leurs descendants. Il serait certes préférable de les laisser reposer en paix, mais il y a des cas où les cimetières doivent faire place au « progrès ». Il faut alors procéder à l'exhumation des restes humains afin de les soustraire à la destruction, et la manière la plus convenable de le faire est certes de recourir à l'archéologie.

## ? **Recommandations**

Dans le cas de l'ancien cimetière de Sainte-Marie, notons qu'une plaque a déjà été installée sur le site afin de rappeler aux gens que de nombreux pionniers reposent encore à cet endroit. En ce qui a trait au grand nombre de sépultures encore enfouies dans cet ancien cimetière, quelques recommandations méritent d'être formulées :

- ✍ que tous travaux d'excavation planifiés dans les limites de l'ancien cimetière soient précédés d'une évaluation par un archéologue;
- ✍ que ces travaux d'excavation soient supervisés par une équipe d'archéologues dont les membres sont habilités à procéder à la fouille de sépultures;
- ✍ que les résultats de ces nouvelles interventions archéologiques intègrent, dans la mesure du possible, ceux du présent mandat.

Certaines recommandations d'ordre général peuvent également être formulées :

- ✍ que les prévisions budgétaires concernant les étapes d'analyse des données et de rédaction des rapports puissent être réévaluées en fonction des résultats des interventions archéologiques qui sont souvent bien au-delà des résultats appréhendés;
- ✍ que la collaboration entre le ministère des Transports du Québec et celui de la Culture et des Communications du Québec dans le dossier de Sainte-Marie soit prise en exemple par d'autres organismes publics et paliers de gouvernement afin que l'archéologie soit intégrée dès l'étape de planification des projets.



## Documents cités

AUFDERHEIDE, A. C. et C. RODRIGUEZ-MARTIN

1998 *The Cambridge Encyclopedia of Human Paleopathology*. Cambridge, Cambridge University Press.

BASS, W. M.

1995 *Human Osteology. A Laboratory and Field Manual*. Missouri Archaeological Society, Columbia (Mo.)

BINFORD, Lewis

1971 « Mortuary Practices : their Study and their Potential ». In *Approaches to the Social Dimensions of Mortuary Practices*, J. Brown éd, Memoirs for the Society for American Archaeology no.25, p. 6-29.

BUIKSTRA, J. E. et D. H. UBELAKER (éds)

1994 *Standards for Data Collections from Human Skeletal Remains*. Research Series n° 44, Fayetteville, Arkansas Archaeological Survey.

CANNON, Aubrey

1995 « Material Culture and Burial Representativeness ». In *Grave Reflections : Portraying the Past Through Cemetery Studies*, S. Saunders et A. Herring éds, Canadian Scholar's Press, p. 3-18.

CARR, Christopher

1995 « Mortuary Practices : their Social, Philosophical-religious, Circumstantial and Physical Determinants ». *Journal of Archaeological Method and Theory*, vol. 2, n° 2, p. 105-203.

CHAPMAN, R. et K. RANDSBORG

1981 « Approaches to the Archaeology of Death ». In *The Archaeology of Death*, Chapman, Randsborg et Kinnes éds, New Directions in Archaeology, p. 1-24.

COX, M. et S. MAYS

2000 *Human Osteology in Archaeological and Forensic Science*. Greenwich Medical Media Ltd, London.

DOSSIERS D'ARCHÉOLOGIE

1995 *Les hommes du Moyen-Âge*, no 208, novembre.

ETHNOSCOP (Larocque, Robert et Martin Royer)

2003 *Construction d'un nouveau pont sur la rivière Chaudière. Interventions archéologiques à Sainte-Marie*. Rapport d'étape présenté au ministère des Transports du Québec, direction de la Chaudière-Appalaches.

GAUVREAU, D.

1991 *Québec, une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France*. Les Presses de l'Université du Québec, Québec.

HERTZ, Robert

1907 « Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort ». *Année Sociologique*, vol. 10, p. 48-137.

## Documents cités

HILLSON, Simon

1996 *Dental Anthropology*. Cambridge University Press, Cambridge.

HISTOIRE PLURIELLE

2003 *Étude historique et de potentiel archéologique dans le cadre du réaménagement de la route 216 à Sainte-Marie*. Saint-Romuald, ministère des Transports du Québec, Direction de Chaudière – Appalaches, 112 pages et annexes.

HUNTINGTON, R. et P. METCALFE

1991 *Celebrations of Death, the Anthropology of Mortuary Ritual*. Cambridge, Cambridge University Press.

JAFFE, H. L.

1972 *Metabolic, Degenerative, and Inflammatory Diseases of Bones and Joints*. Lea and Febiger, Philadelphie.

LAROCQUE, Robert

2004 « Commençons par le commencement, ou ce qu'il ne faut pas faire avec nos cimetières anciens ». *Archéologiques* 17, Association des archéologues du Québec, Québec.

2000 *La naissance et la mort à Québec autrefois : les restes humains de la basilique Notre-Dame-de-Québec*. Cahiers d'archéologie du CELAT 5, Université Laval, Québec.

MANN, R. W. et S. P. MURPHY

1990 *Regional Atlas of Bone Disease. A Guide to Pathological and Normal Variation in the Human Skeleton*. Springfield, C. C. Thomas.

MAYS, S.

1998 *The Archaeology of Human Bones*. London, Routledge.

McKILLOP, Heather

1995 « Recognizing Children's Graves in Nineteenth-Century Cemeteries : Excavations in St. Thomas Anglican Churchyard, Belleville, Ontario, Canada ». *Historical Archaeology*, vol. 29, no. 2, p. 77-99.

ORTNER, D. J. et W. G. J. PUTSCHAR

1981 *Identification of Pathological Conditions in Human Skeletal Remains*. Smithsonian Institution Press, Washington (D.C.).

PADER, Ellen-Jane

1980 « Material Symbolism and Social Relations in Mortuary Studies ». In *BAR Anglo-Saxon Cemeteries*, A. R. Hands et D. R. Walker éds, Grande-Bretagne, p. 143-159.

PATRIMOINE EXPERTS et Louis-Philippe PICARD

2005 *Surveillance archéologique au centre-ville de Sainte-Marie, été 2004*. Ministère des Transports du Québec, Direction générale de Québec et de l'Est, Direction Chaudière – Appalaches.

## Documents cités

PLATZER, W.

2001 *Anatomie. I. Appareil locomoteur.* Flammarion, Paris.

PROVOST, Honorius

1967 Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce. Vol. 1 : Histoire religieuse. Québec, Société historique de la Chaudière.

1970 Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce. Vol. 2 : Histoire civile. Québec, Édition de la Nouvelle-Beauce.

ROBERTS, C. et K. MANCHESTER

1995 *The Archaeology of Disease.* Ithaca, Cornell University Press.

SHIPMAN, P., A. WALKER et D. BICHELL

1985 *The Human Skeleton.* Cambridge, Harvard University Press.

STEINBOCK, R. T.

1976 *Paleopathological Diagnosis and Interpretation.* C. C. Thomas, Springfield.

UBELAKER, D.H.

1978 *Human Skeletal Remains. Excavation, Analysis, Interpretation.* Washington, Taraxacum.

WHITE, T. D. et P. A. FOLKENS

1991 *Human Osteology.* Academic Press, San Diego (Cal.)



**ANNEXES**

---



ANNEXE A  
INVENTAIRE ET CATALOGUE DES ARTÉFACTS

---

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Cimetière Sainte-Marie  
Code : CcEs-1

Archéologue : Robert Larocque  
Analyste : Isabelle Hade

Date : 15-02-2005  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat
2A1	2.3.2.1	V col opaque blanc	Bouton	5	5	4.4.2	Attaches	Ent	Ent. à 4 trous au centre d'une dépression, 4 mesurent 1,2 cm de diam. et 1 mesure 1,3 cm de diam.	1	
2A1	3.1.1.1	Fer ind	Poignée de cercueil	3	3	5.6	Culte et rituel	Ent	Bande de fixation rectangulaire aux coins arrondis de 12,5 sur 5 cm avec, au centre, une poignée mobile faite d'une tige arrondie. Présence de trois trous de fixation répartis en ligne horizontale au centre de la plaque. Présence de bois.	1	
2A1	3.1.1.1	Fer ind	Vis	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	1 vis à tête plate entière de 4,5 cm de long.	1	
2A1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	26	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	1 clou de cercueil entier de 8 cm de long avec des reste de bois.	1	
2A1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Médaille	2	2	5.6	Culte et rituel	Ent	1 médaille entière, ovale avec oeillet de 2 sur 1,5 cm et 1 médaille plus petite et ronde (env. 1,2 cm de diam.) où il manque une partie de l'oeillet. Aucune inscription est visible sur les 2 médailles.	1	
2A2	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragm. à pâte rougeâtre et glaçure brune transparente sur 1 face.	1	
2A2	2.3.2.1	V col opaque blanc	Bouton	3	3	4.4.2	Attaches	Ent	Boutons à 4 trous au centre d'une dépression dont 1 avec des lignes obliques encaquées sur le pourtour et avec un cordon encaqué également sur le pourtour. 1,2 cm de diam.	1	
2A2	3.1.1.1	Fer ind	Poignée de cercueil	3	3	5.6	Culte et rituel	Ent	Bande de fixation rectangulaire aux coins arrondis de 12,5 sur 5 cm avec, au centre, une poignée mobile faite d'une tige arrondie. 1 des poignées à un côté décroché. Présence de bois. Fixation au 4 coins de la plaque.	1	
2A2	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Frag. de clous de cercueil.	1	
2A2	3.1.1.1	Fer ind	Vis	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	2 vis à tête plate entières de 4,5 cm de long.	1	
2A2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	23	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	1 clou de cercueil entier de 6 cm de long avec des restes de bois, 10 fragm. proviennent du fond du cercueil.	1	
2A3	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	5	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	1 clou de cercueil entier de 8,5 cm de long.	1	
2A3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	10	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2A4	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clou de cercueil.	1	
2A4	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	13	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	1 clou de cercueil entier de 7 cm de long avec des restes de bois.	1	
2A4	3.1.2.2	Laiton étamé	Épingle	7	4	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	4 épingles entières à tête enroulées, 3,5 cm de long.	1	
2A5	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2A6	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	4	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2A6	3.1.2.2	Laiton	Épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Épingle à tête enroulée de 3,1 cm de long.	1	
2A7	3.1.1.1	Fer ind	Clou	9	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil de facture indéterminée.	1	
2A7	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de cercueil entier de 9 cm de long.	1	
2A7	3.1.2.2	Laiton étamé	Épingle	11	7	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	2 épingles entières à tête enroulée et 5 fragm. de tête du même type, 3,3 cm de long.	1	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Cimetière Sainte-Marie  
Code : CcEs-1

Archéologue : Robert Larocque  
Analyste : Isabelle Hade

Date : 15-02-2005  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat
2A8	3.1.1.1	Fer ind	Clou	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil de facture indéterminée.	1	
2A8	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	1 clou de cercueil entier de 10 cm de long avec des restes de bois.	1	
2A9	3.1.1.1	Fer ind	Clou	5	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2A9	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2A9	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	9	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2A11	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe-tuyau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragm. de tuyau.	1	
2A11	3.1.1.1	Fer ind	Clou	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil de facture indéterminée.	1	
2A11	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	8	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2A11	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	7	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2A12	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	11	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2A12	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	12	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2A13	3.1.1.1	Fer ind	Clou	11	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil de facture indéterminée dont 6 ont été retrouvés en paroi.	1	
2A13	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	7	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2A13	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2A14	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragm.	1	
2A14	3.1.1.1	Fer ind	Clou	7	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil de facture indéterminée.	1	
2A14	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	7	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2A14	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	6	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2A15	3.1.1.1	Fer ind	Clou	7	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil de facture indéterminée.	1	
2A15	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	7	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2A15	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	6	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2B3	3.1.1.1	Fer ind	Poignée de cercueil	4	4	5.6	Culte et rituel	Ent	Bande de fixation rectangulaire aux coins arrondis de 12,5 sur 5 cm avec, au centre, une poignée mobile faite d'une tige arrondie. Il y a une vis aux 4 coins. Présence de bois.	1	
2B3	3.1.1.1	Fer ind	Vis	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Entière, 4 cm de long.	1	
2B3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	62	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2B3	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Médaille	2	2	5.6	Culte et rituel	Ent	2 médaille entières, ovales avec oeillet. La première mesure 2 sur 2,7 cm et la deuxième mesure 1,5 sur 2 cm. Il y a du tissu collé sur la plus grosse médaille. Aucune inscription est visible sur les 2 médailles.	1	
2B3	5.1.1	Os	Anneau (jonc)	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Anneau entier mais fendu à un endroit, 2,1 cm de diam. à l'extérieur et 1,7 cm de diam. à l'intérieur.	1	
2B4	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	6	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	1 clou de cercueil entier de 8 cm de long.	1	
2B4	5.1.1	Os	Bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Ent. à 4 trous dans une dépression circulaire. 1,7 cm de diam.	1	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Cimetière Sainte-Marie  
Code : CcEs-1

Archéologue : Robert Larocque  
Analyste : Isabelle Hade

Date : 15-02-2005  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat
2B5	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clou de cercueil.	1	
2B5	3.1.2.2	Laiton étamé	Épingle	7	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm. dont 1 de tête enroulée et 1 autre avec du bois autour.	1	
2B6	3.1.1.1	Fer ind	Clou	6	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil de facture indéterminée.	1	
2B6	3.1.2.2	Laiton	Épingle	3	2	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	1 épingle entière à tête enroulée de 3 cm de long et 2 fragm. dont 1 de tête.	1	
2B7	3.1.1.1	Fer ind	Clou	11	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil de facture indéterminée.	1	
2B7	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	6	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 1 est entier et mesure 7,5 cm de long.	1	
2B7	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	19	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2B7	3.1.2.2	Laiton	Épingle	2	2	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm. de pointes.	1	
2B8	3.1.1.1	Fer ind	Clou	71	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil de facture indéterminée.	1	
2B8	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	27	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2B8	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	21	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2B8	3.1.2.2	Laiton	Épingle	11	211	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm. d'épingles dont 3 pointes retrouvées entre les 2 tibias, 3 (1 fragm. prit dans de l'os et 1 de tête enroulée) retrouvés dans le bassin (coxal gauche?) et 3 fragm. de pointes associés aux petits os de bébé à l'ouest de 2B8. 2 entières de 2,2 et 3 cm de long.	1	
2B9	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil dont 2 sont repliés pour former des crochets d'env. 9 cm de long.	1	
2B9	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2B9 (dégagement nettoyage)	3.1.1.1	Fer ind	Vis	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Ent. à tête plate de 3,2 cm de long.	1	
2B10	3.1.1.1	Fer ind	Clou	24	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil de facture indéterminée.	1	
2B10	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	17	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 3 entiers d'entre 7 et 8 cm de long.	1	
2B10	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	32	24	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 8 entiers d'entre 8 et 8,5 cm de long.	1	
2B10	3.1.2.2	Laiton étamé	Épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm. de pointe retrouvé dans le crâne.	1	
2B11	3.1.1.1	Fer ind	Clou	24	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2B11	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	17	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 3 sont entiers entre 7 et 8 cm de long.	1	
2B11	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	32	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 8 sont entiers entre 8 et 8,5 cm de long.	1	
2B12	3.1.1.1	Fer ind	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil dont 1 fut retrouvé près du crâne.	1	
2B12	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	5	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Cimetière Sainte-Marie  
Code : CcEs-1

Archéologue : Robert Larocque  
Analyste : Isabelle Hade

Date : 15-02-2005  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat
2B12	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2B12	3.1.2.2	Laiton	Épingle	3	3	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm. de têtes enroulées.	1	
2B13	3.1.1.1	Fer ind	Clou	9	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil de facture indéterminée.	1	
2B13	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	8	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 4 sont complets et mesure 8 cm de long.	1	
2B13	3.1.1.12	Fer laminé	Clou laminé	6	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 2 sont entiers et mesurent 8 cm de long.	1	
2B13	3.1.2.2	Laiton	Épingle	7	5	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm. dont 5 de tête enroulée.	1	
2B14	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	11	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 1 entier de 7,8 cm de long.	1	
2B14	3.1.2.2	Laiton étamé	Épingle	7	2	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm. dont 2 de tête enroulée.	1	
2B14/2B15	3.1.1.1	Fer ind	Clou	13	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil de facture indéterminée.	1	
2B14/2B15	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	8	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2B14/2B15	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	8	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2B15	3.1.1.1	Fer ind	Clou	10	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil de facture indéterminée.	1	
2B15	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	23	14	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 10 sont entiers et mesurent entre 4,5 et 8 cm de long.	1	
2B15	3.1.2.2	Laiton étamé	Épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm. de tête enroulée.	1	
2B16	3.1.1.1	Fer ind	Clou	4	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2B16	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	15	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	1	
2B16	3.1.2.2	Laiton étamé	Épingle	6	2	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm. dont 2 têtes enroulées et 1 fragm. prit dans du bois.	1	
2E1	3.1.1.1	Fer ind	Clou	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de petit clous.	2	
2E1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	10	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous de cercueil dont 2 sont entiers et mesurent 8 cm de long.	2	
2E2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	15	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous de cercueil dont 3 sont entiers et mesurent 8 cm de long.	2	
2E2	3.1.2.2	Laiton étamé	Épingle	3	3	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Épingle dont 2 complètes de 3 cm de long.	2	
2E3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	7	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	2	
2E3	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Frag	Fragm. de bouton à oeillet à face et dos plats.	2	
2E3	5.1	Solides stables	Graine	3		6.2	Végétaux	Frag	Frag. de 1/2 coquille ronde et beige pâle.	2	
2E4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragm.	2	
2E4	3.1.1.1	Fer ind	Vis	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Ent. de 3,5 cm de long.	2	
2E4	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	58	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	2	
2E4	3.1.2.2	Laiton étamé	Épingle	2	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm. dont 1 de tête enroulée.	2	
2E5	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de petits clous de style finition.	2	
2E5	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Frag. de clous de cercueil de facture indéterminée.	2	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Cimetière Sainte-Marie  
Code : CcEs-1

Archéologue : Robert Larocque  
Analyste : Isabelle Hade

Date : 15-02-2005  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat
2E5	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	20	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	2	
2E5	3.2.2.2	Laiton étamé	Épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Ent. à tête plate de 3,5 cm de long.	2	
2E6	3.1.1.1	Fer ind	Vis	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Ent. de 6 cm de long.	2	
2E6	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	19	12	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 8 sont entiers et mesurent 8,5 cm de long.	2	
2E7	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	27	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	2	
2E8	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragm.	2	
2E8	2.3.2.1	V col opaque blanc	Bouton	6	6	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Ent. 4 boutons à 4 trous au centre d'une dépression et avec des lignes obliques encavées sur le pourtour de 1,2 cm de diam. et 2 boutons avec la face supérieures concaves et où il y a 4 trous, de 1,2 cm de diam.	2	
2E8	3.1.1.1	Fer ind	Vis	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Ent. de 5 cm de long.	2	
2E8	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	58	17	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 16 sont entiers et mesurent entre 4,2 et 8 cm de long.	2	
2E8	5.1.1	Os	Bouton	3	2	4.4.2	Attaches	Ent	1 bouton ent. de 1,7 cm de diam. à 4 trous dans une dépression circulaire et 2 fragm. formant un autre bouton.	2	
2E9	2.3.2.1	V col opaque blanc	Bouton	4	4	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Ent. à 4 trous dans une dépression, de 1,1 cm de diam.	2	
2E9	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	33	18	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 17 ent. entre 4 et 8 cm de long.	2	
2E9	3.2.2.2	Laiton étamé	Épingle	9	6	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	4 ent. à tête arrondie (3,6 cm de long) et 1 ent. à tête plate (3 cm de long). 3 fragm. retrouvés sur le manubrium.	2	
2E9	5.1.5	Nacre	Bouton	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Ent. à 4 trous, 1 cm de diam.	2	
2E10	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	35	13	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 12 ent. entre 6 et 8 cm de long.	2	
2E11	3.1.1.1	Fer ind	Vis	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Ent. de 5 cm de long.	2	
2E11	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	31	26	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 25 sont entiers et mesure entre 4 et 8 cm de long.	2	
2E11	3.2.2.2	Laiton étamé	Épingle	6	2	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm. dont 1 de tête arrondie et 1 de tête plate.	2	
2E12	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	4	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Gros fragm.	2	
2E12	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	28	12	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 11 sont entiers et mesurent entre 4,5 et 8,5 cm de long.	2	
2E12	3.2.2.2	Laiton étamé	Épingle	6	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm. dont 1 de tête plate et 1 fragm. prit dans du bois.	2	
2E13	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	10	10	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 1 est ent. et mesure 7 cm de long.	2	
2E13	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Médaille	1	1	5.6	Culte et rituel	Ent	Ent., ovale, avec oeillet, 2 sur 2,6 cm, aucune inscription est visible.	2	
2E13	3.2.2.2	Laiton étamé	Épingle	2	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm. dont 1 de tête enroulée et retrouvés près de l'oreille droite.	2	
2E14	3.1.1.1	Fer ind	Vis	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Ent. de 4 et 5 cm de long.	2	
2E14	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	30	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 7 sont ent. et mesurent entre 4 et 9,5 cm de long.	2	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Cimetière Sainte-Marie  
Code : CcEs-1

Archéologue : Robert Larocque  
Analyste : Isabelle Hade

Date : 15-02-2005  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat
2E14	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Médaille	1	1	5.6	Culte et rituel	Ent	Ent. ovale avec anneau de suspension, elle est collée sur un bout de tissu brun et tissé. Elle mesure 3 sur 2 cm et il n'y a aucune inscription visible.	2	
2E14	3.2.2.2	Laiton étamé	Épingle	2	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm. dont 1 de tête enroulée.	2	
2F1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragm.	2	
2F1	3.1.1.1	Fer ind	Poignée de cercueil	1	1	5.6	Culte et rituel	Ent	Bande de fixation rectangulaire aux coins arrondis de 12,5 sur 5 cm avec, au centre, une poignée mobile faite d'une tige arrondie. Présence de bois.	2	
2F1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	9	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	2	
2F2	2.3.2.1	V col opaque blanc	Bouton	6	6	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Ent. à 4 trous dans une dépression, 1,1 cm de diam. 1 bouton fut retrouvé avec les vertèbres cervicales.	2	
2F2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	6	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	2	
2F2	5.5.10	Cheveux	Cheveux	?	?	6.1.3	Humain	?	Non conservés. Certains proviennent directement à l'est de la mandibule.	2	
2F4	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	18	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	2	
2F4	3.2.2.2	Laiton étamé	Épingle	2	2	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm. dont un provient du coxal droit.	2	
2F5	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	14	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil dont 1 fut retrouvé avec la main droite.	2	
2G1	3.1.1.1	Fer ind	Poignée de cercueil	3	3	5.6	Culte et rituel	Ent	Bande de fixation rectangulaire aux coins arrondis de 12,5 sur 5 cm avec, au centre, une poignée mobile faite d'une tige arrondie. Présence de bois. 1 poignée n'était pas en place et fut dégagée à la pelle mécanique.	2	
2G1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	38	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 6 sont complets et mesurent 8,5 cm de	2	
2G1	7.24	Métal cuivreux et verre	Bouton	2	2	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Boutons ronds et plats surmontés d'une disque de verre opaque blanc collé sur la face supérieure. Sur ce disque de verre on voit une tulipe avec 2 feuilles encavées au centre. Le disque de verre mesure 0,7 cm de diam. et le bouton de métal cuivreux mesure 1,1 cm de diam et est encavé de lignes obliques sur le pourtour.	2	
2G2	2.3.2.1	V col opaque blanc	Bouton	5	5	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Ent. 5 boutons à 4 trous au centre d'une dépression et avec des lignes obliques encavées sur le pourtour, 1,1 cm de diam. 1 fut retrouvé dans la vertèbre thoracique.	2	
2G2	3.1.1.1	Fer ind	Poignée de cercueil	4	4	5.6	Culte et rituel	Ent	Bande de fixation rectangulaire aux coins arrondis de 12,5 sur 5 cm avec, au centre, une poignée mobile faite d'une tige arrondie. Présence de bois.	2	
2G2	3.1.1.1	Fer ind	Vis	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	1 entière à tête plate de 5,1 cm de long.	2	
2G2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	44	11	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 10 sont entiers et mesurent 10 cm de long.	2	
2G2	5.1.1	Os	Bouton	2	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton en 2 parties, 4 trous, de 1,5 cm de diam.	2	
2G2	5.5.1	Tissu	Indéterminé	1		7.1	Indéterminé	Frag	Fragm. de tissu brun de style feutre.	2	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Cimetière Sainte-Marie  
Code : CcEs-1

Archéologue : Robert Larocque  
Analyste : Isabelle Hade

Date : 15-02-2005  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat
2G3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Bouteille de médicament	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite bouteille rectangulaire à panneaux enfoncés. Faite dans un moule en 2 parties parties. Lèvres rondes avec pince de finition. Inscription : DAVIS PAINKILLER VEGETABLE	2	1
2G3	2.3.2.1	V col opaque blanc	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Ent. à 4 trous dans une dépression, 1 cm de diam.	2	
2G3	3.1.1.1	Fer ind	Poignée de cercueil	1	1	5.6	Culte et rituel	Ent	Bande de fixation rectangulaire aux coins arrondis de 9 sur 4,5 cm avec, au centre, une poignée mobile faite d'une tige arrondie. Chaque extrémité de cette poignée s'insère dans un plaque octogonale percée au centre et soudée sur une face à la plaque attachée au cercueil. Présence de bois.	2	
2G3	3.1.1.1	Fer ind	Vis	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Entières, à tête plate, 4,2 cm de long.	2	
2G3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	41	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	2	
2G4	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	24	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	2	
2G4	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	30	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	2	
2G5	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	14	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 5 sont entiers et mesurent 8 cm de long.	2	
2G5/2G6	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	14	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 3 sont entiers et mesurent entre 4 et 8,5 cm de long.	2	
2G6	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	80	15	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 14 sont entiers et mesurent entre 3,5 et 8,5 cm de long.	2	
2G6	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	6	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	2	
2G7	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	10	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous de cercueil dont 6 sont entiers d'entre 3,7 et 8,5 cm de long.	2	
2G7	3.2.2.2	Laiton étamé	Épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm.	2	
2G8	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	8	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 6 sont entiers et mesurent 8 cm de long.	2	
2G8	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	12	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 1 est entier et mesure 8 cm de long.	2	
2G9	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	11	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 4 sont entiers et mesurent entre 6 et 8 cm de long.	2	
2G9	3.2.2.2	Laiton étamé	Épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm. de pointe.	2	
2G10	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	7	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 3 sont entiers et mesurent 5 cm de long.	2	
2G10	3.2.2.2	Laiton étamé	Épingle	6	3	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragm. dont 3 de tête enroulée.	2	
2G11	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	9	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 1 entier de 8 cm de long.	2	
2G11	3.2.2.2	Laiton étamé	Épingle	3	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Minuscules fragm. dont 1 de tête et 1 avec du bois.	2	
2G12	3.1.1.1	Fer ind	Clou	19	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil de facture indéterminée.	2	
2G12	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	24	11	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 10 sont entiers et mesurent entre 3,5 et 8 cm de long.	2	
2G12	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	67	23	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 22 sont entiers et mesurent entre 3,5 et 8 cm de long.	2	
2G12	3.2.2.2	Laiton étamé	Épingle	5	2	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	2 fragm. de tête enroulée.	2	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Cimetière Sainte-Marie  
Code : CcEs-1

Archéologue : Robert Larocque  
Analyste : Isabelle Hade

Date : 15-02-2005  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat
2G12	5.5.7	Cuir	Indéterminé			7.1	Indéterminé	Frag	Fragm. de ce qui semble être du cuir brun.	2	
2G14	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	2	
2G14	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	2	
2G15	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	5	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de cercueil dont 3 sont entiers et mesurent 8 cm de long.	2	
2G15	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	8	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	2	
2G16	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	12	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragm. de clous de cercueil.	2	

**Matériel historique**

<b>PROVENANCE</b>	<b>Site</b> CcEs-1	<b>Op. / S-op. / lot</b> - 2G3	<b>No.Catalogue: 1</b>	<b>No.Collection:</b>
<b>Code temporaire:</b>	<b>Site:</b> Cimetière Sainte-Marie		<b><u>No.Catalogue antérieur:</u></b>	
<b>Objet:</b> Bouteille			<b>Période:</b> historique	
<b>Code matériau:</b> 2.2.1.1	<b>Matériau(x):</b> Verre teinté rég. vert			
<b>Code fonction:</b> 4.3	<b>Fonction(s):</b> Médication			
<b>Origine:</b>			<b>Datation:</b> 1840	
<b>Contexte archéologique:</b> Cimetière				
<b>Extrait de:</b> Ethnoscop, Cimetière Sainte-Marie				
<b>Dimensions:</b> 3,3 cm de largeur X 1,7 cm d'épaisseur X 10,5 cm de haut				
<b>Nbr. fragments:</b> <u>1</u>	<b>Nbr. objets:</b> <u>1</u>		<b>Objet hors dimension:</b> <u>0</u> (0/1)	
(0/1) Entier <u>1</u>	Complet <u>0</u>	Reconstituable <u>0</u>	Incomplet <u>0</u>	Fragmentaire <u>0</u>
<b>Croisements:</b>				
<b><u>DESCRIPTION</u></b>	Petite bouteille rectangulaire à 3 panneaux enfoncés à l'arrière et sur les côtés. Un petit panneau couvre le haut de la bouteille sur la face. Lèvres rondes dans la partie supérieure avec une partie biseauté de type Perry Davis. Inscription : DAVIS sur le panneau avant et PAINKILLER et VEGETABLE de chaque côté. Davis Painkiller Vegetable			
<b>Décor:</b> (0/1) <u>0</u>				
<b>Fabrication:</b>	Fait dans un moule en 2 parties avec charnière en diagonale sous la base. Un grosse trace de pontil à la canne est présente. Les lèvres sont faites à la pince de finition.			
<b>Marque(s):</b> Un grosse trace de pontil à la canne est présente. (0/1) <u>1</u>	<b>Fabricant:</b>			
<b>Commentaire:</b>				

**RÉFÉRENCES****Substitut(s):****Photographies:**(0/1) 0**Dessins:****Catalogué par:** Isabelle Hade**Date de catalogage:** 2004-06-15



ANNEXE B  
INVENTAIRE DES OSSEMENTS DES SÉPULTURES INDIVIDUELLES



ANNEXE C  
CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

---



Projet : Cimetière Sainte-Marie  
 Film N° : CcEs-1-03-D1

Paléoanthropologue : Robert Larocque  
 Type de film : Diapo 400 ASA

Date	Cliché	Nég.	CD 1	Identification	Description	Orientation
29-10-03	1	1	96270001	2B	Structure de pierres	SE
29-10-03	2	2	96270002	2B	Structure de pierres	W
29-10-03	3	3	96270003	2A1	Vue générale en dégagement	S
29-10-03	4	4	96270004	2A1	Vue générale en dégagement	W
29-10-03	5	5	96270005	2A1	½ supérieure en dégagement (plongée)	S
29-10-03	6	6	96270006	2B	Structure de pierres avec son prolongement	S
30-10-03	7	7	96270007	2B	Vue générale	NW
31-10-03	8	8	96270008	2A2	Vue générale	W
31-10-03	9	9	96270009	2A2	Vue générale	S
31-10-03	10	10	96270010	2A2	½ supérieure (plongée)	S
31-10-03	11	11	96270011	2A2	½ inférieure (plongée)	S
31-10-03	12	12	96270012	2A2	Vue générale	N
31-10-03	13	13	96270013	2A3	½ supérieure (plongée)	E
31-10-03	14	14	96270014	2A4	Vue générale	S
03-11-03	15	15	96270015	2B3	Vue générale, profil de cercueil	S
03-11-03	16	16	96270016	2A	Vue générale avec 2A5 à 2A8	W
03-11-03	17	17	96270017	2C	Mur du cimetière (au sud)	N
04-11-03	18	18	96270018	2C	Base du mur	N
04-11-03	19	19	96270019	2C	Mur entier	N
04-11-03	20	20	96270020	2C	Paroi est, extrémité nord (même que stratigraphie)	E
04-11-03	21	21	96270021	2A6	Vue générale	S
04-11-03	22	22	96270022	2A6	Gros plan	N
04-11-03	23	23	96270023	2B3	Vue générale après dégagement	E
04-11-03	24	24	96270024	2B3	½ supérieure	S
04-11-03	25	25	96270025	2B3	½ inférieure	S
04-11-03	26	26	96270026	2B3	Gros plan du crâne après avoir ôté la poignée	N
04-11-03	27	27	96270027	2A7	Vue générale	N
04-11-03	28	28	96270028	2A7	Squelette seulement	N
05-11-03	29	29	96270029	2A	Vue générale de 2A8 et 2A9	S
05-11-03	30	30	96270030	2B4	Vue générale	N
06-11-03	31	31	96270031	2A11	Vue générale	N
06-11-03	32	32	96270032	2A11	½ supérieure	N
06-11-03	33	33	96270033	2B7	Vue générale de la sépulture	E
06-11-03	34	34	96270034	2B7	½ supérieure	S
06-11-03	35	35	96270035	2B7	Région du bassin	S
06-11-03	36	36	96270036	2B7	Région tibias et pieds	N

Projet : Cimetière Sainte-Marie

Film N° : CcEs-1-03-D2

Paléoanthropologue : Robert Larocque

Type de film : Diapo 400 ASA

Date	Cliché	Nég.	CD 1	Identification	Description	Orientation
07-11-03	1	2	96280002	2B7	Tibias et pieds	N
07-11-03	2	3	96280003	2B7	Partie supérieure avec crâne de 2B8	S
10-11-03	3	4	96280004	2B7	Prélèvement	SE
10-11-03	4	5	96280005	2B7	Prélèvement	S
10-11-03	5	6	96280006	2B7	Prélèvement	W
10-11-03	6	7	96280007	2A13	Dessin	NW
10-11-03	7	8	96280008	2A13	Avec «spot», vue générale	N
10-11-03	8	9	96280009	2A13	Avec «spot», vue générale	S
11-11-03	9	10	96280010	2A15	Avec «spot», vue générale	S
11-11-03	10	11	96280011	2A15	Avec «spot», vue générale	S
12-11-03	11	12	96280012	2B5	En cours de fouille : «bundle», 2B5	N
12-11-03	12	13	96280013	2B8	Vue générale	E
12-11-03	13	14	96280014	2B8	½ inférieure	E
12-11-03	14	15	96280015	2B8	Région du bassin	E
12-11-03	15	16	96280016	2B8	½ supérieure	E
12-11-03	16	17	96280017	2B8	? région des pieds?	W
12-11-03	17	18	96280018	2B8	Vue générale	NW
17-11-03	18	19	96280019	2A	Stratigraphie de la paroi sud	S
17-11-03	19	20	96280020	2A	Stratigraphie de la paroi sud	S
17-11-03	20	21	96280021	2A14	Vue générale	N
17-11-03	21	22	96280022	2A14	½ supérieure	S
17-11-03	22	23	96280023	2A14	½ supérieure	N
17-11-03	23	24	96280024	2A14	½ inférieure	N
17-11-03	24	25	96280025	2B	Abri brisé	S
17-11-03	25	26	96280026	2B	Abri brisé	E
17-11-03	26	27	96280027	2B	Abri brisé	E
18-11-03	27	28	96280028	2B	Recouvert de toile	N
18-11-03	28	29	96280029	2B	Recouvert de toile	S

Projet : Cimetière Sainte-Marie  
 Film N° : CcEs-1-04-D3

Paléoanthropologue : Robert Larocque  
 Type de film : Diapo 200 ASA

Date	Cliché	Nég.	CD 2	Identification	Description	Orientation
03-05-04	1	1	71640001	2B	Photo d'ambiance	SW
03-05-04	2	2	71640002	2B	État des lieux après le dégagement mécanique	SW
03-05-04	3	3	71640003	2E1	2E1 en cours de dégagement	S
04-05-04	4	5	71640005	2E	Vue générale de l'abri, tempête de neige	SE
04-05-04	5	6	71640006	2E1	Plongée, vue de la sépulture dégagée	S
04-05-04	6	7	71640007	2E1	Plongée, vue de la sépulture dégagée (plan rapproché)	S
04-05-04	7	8	71640008	2E2	Plongée, vue de la sépulture en cours de dégagement	S
04-05-04	8	9	71640009	2E2	Gros plan sur 2E2 et la sépulture dessous	N
04-05-04	9	10	71640010	2E2	Gros plan, région du crâne	S
04-05-04	10	11	71640011	2E2	Gros plan, milieu de sépulture	S
04-05-04	11	12	71640012	2E2	Gros plan, jambes et crâne, 2E4	S
04-05-04	12	13	71640013	2E2	Vue générale avec le prélèvement	S
05-05-04	13	14	71640014	2E3	Vue lors du dégagement	SW
05-05-04	14	15	71640015	2E3-2E4	En cours de dégagement	E
05-05-04	15	16	71640016	2E3-2E4	En cours de dégagement	E
05-05-04	16	17	71640017	2E4	En cours de dégagement	N
05-05-04	17	18	71640018	2E3	Avant le prélèvement	S
05-05-04	18	19	71640019	2E3	½ inférieure	S
05-05-04	19	20	71640020	2E3	½ supérieure	S
05-05-04	20	21	71640021	2E3	Gros plan de la cage thoracique et bassin	S
05-05-04	21	22	71640022	2E4	Avant le prélèvement, vue générale	S
05-05-04	22	23	71640023	2E4	Avant le prélèvement, vue générale	S
05-05-04	23	24	71640024	2E4	½ inférieure	S
05-05-04	24	25	71640025	2E4	½ supérieure	S
05-05-04	25	26	71640026	2E4	Gros plan de la cage thoracique et bassin	S
06-05-04	26	27	71640027	2E5	Vue générale de 2E5 et de la sépulture en dessous (2E7), en cours	N
06-05-04	27	28	71640028	2E5	Gros plan de 2E5 et de la sépulture en dessous (2E7), en cours	N
06-05-04	28	29	71640029	2E5	Vue générale	N
06-05-04	29	30	71640030	2E5	Gros plan, ½ supérieure	N
06-05-04	30	31	71640031	2E5	Gros plan, ½ inférieure	N
06-05-04	31	32	71640032	2E5	Gros plan de la cage thoracique	N
06-05-04	32	33	71640033	2E6	Vue générale en cours de fouille	S
06-04-04	33	34	71640034	2E5	Vue générale avec sépulture dessous (2E7)	S
06-05-04	34	35	71640035	2B	Vue générale lors du dégagement 2B8-2B9 et 2B10	W

Projet : Cimetière Sainte-Marie  
 Film N° : CcEs-1-04-D4

Paléanthropologue : Robert Larocque  
 Type de film : Diapo 200 ASA

Date	Cliché	Nég.	CD 2	Identification	Description	Orientation
06-05-04	1	1	71650001	2E6	Vue générale de la sépulture avant le prélèvement	N
06-05-04	2	2	71650002	2E6	½ inférieure (pieds et tibias)	N
06-05-04	3	3	71650003	2E6	½ inférieure (fémurs et bassin)	N
06-05-04	4	4	71650004	2B8-2B9	Vue générale vers l'ouest	W
06-05-04	5	5	71650005	2B8-2B9	Vue générale vers le nord	N
06-05-04	6	6	71650006	2B8-2B9	Vue générale vers le sud	S
06-05-04	7	7	71650007	2B9	½ inférieure (crâne 2B10)	E
06-05-04	8	8	71650008	2B9	½ supérieure (jambes 2B10)	E
06-05-04	9	9	71650009	2B9	Gros plan de la région du bassin 2B9	E
06-05-04	10	10	71650010	2B8	½ supérieure	W
06-05-04	11	11	71650011	2B8	Région du bassin, gros plan	W
06-05-04	12	12	71650012	2B8	½ inférieure	W
06-05-04	13	13	71650013	2B8-2B10	½ supérieure (inférieure 2B9)	W
06-05-04	14	14	71650014	2B8-2B9	½ supérieure 2B9, ½ inférieure 2B8	W
06-05-04	15	15	71650015	2B10	Gros plan du crâne 2B10 (et crâne 2B11?)	S
07-05-04	16	16	71650016	2E7-2E8	Vue générale en cours de fouille	E
07-05-04	17	17	71650017	2E7	Vue générale en cours de fouille	S
07-05-04	18	18	71650018	2E8	Vue générale en cours de fouille	S
07-05-04	19	19	71650019	2E7-2E8	Vue générale en cours de fouille	W
07-05-04	20	20	71650020	2E7	½ supérieure	N
07-05-04	21	21	71650021	2E7	½ inférieure	N
07-05-04	22	22	71650022	2E7	Gros plan de la cage thoracique et du bassin	N
07-05-04	23	23	71650023	2E7	Vue générale	E
07-05-04	24	24	71650024	2B8-2B10-2B11	Vue générale 2B8-2B10-2B11	N
07-05-04	25	25	71650025	2B8-2B10-2B11	Vue générale 2B8-2B10-2B11	W
07-05-04	26	26	71650026	2B8-2B10-2B11	Vue générale 2B8-2B10-2B11	S
07-05-04	27	27	71650027	2B10-2B11	½ supérieur 2B10-2B11	E
07-05-04	28	28	71650028	2B10-2B11	Région du bassin 2B10 et 2B11	E
07-05-04	29	29	71650029	2B10-2B11	½ inférieure 2B10-2B11	E
07-05-04	30	30	71650030	2B10-2B11	Gros plan du thorax et du crâne, 2B10-2B11	S
07-05-04	31	31	71650031	2B10-2B11	2 colonnes, 2B10-2B11, région du thorax	S
07-05-04	32	32	71650032	2E8	Sous exposé	NW
07-05-04	33	33	71650033	2E8	Vue générale	NW
07-05-04	34	34	71650034	2E8	½ supérieure	S
07-05-04	35	35	71650035	2E8	Gros plan du bassin et des mains	W
07-05-04	36	36	71650036	2E8	½ inférieure	NW
07-05-04	37	37	71650037	2E8	Vue générale	NW

Projet : Cimetière Sainte-Marie  
 Film N° : CcEs-1-04-D5

Paléoanthropologue : Robert Larocque  
 Type de film : Diapo 200 ASA

Date	Cliché	Nég.	CD 3	Identification	Description	Orientation
07-05-04	1	1	71660001	2E8	Vue générale, sans couvercle	NW
07-05-04	2	2	71660002	2E8	Vue générale, sans couvercle	NW
07-05-04	3	3	71660003	2E8	Gros plan sur la position des mains	NW
07-05-04	4	4	71660004	2B11	Gros plan, état 2B11 tout de suite après le prélèvement de 2B10, cage thoracique	S
07-05-04	5	5	71660005	2B11	Gros plan, état 2B11 tout de suite après le prélèvement de 2B10, cage thoracique	S
10-05-04	6	6	71660006	2B11	½ supérieure	E
10-05-04	7	7	71660007	2B11	Gros plan, région du bassin	S
10-05-04	8	8	71660008	2B11	½ inférieure	E
10-05-04	9	9	71660009	2B8	½ inférieure	E
10-05-04	10	10	71660010	2B8	½ supérieure	W
10-05-04	11	11	71660011	2B8	Gros plan, région du bassin	S
10-05-04	12	12	71660012	2B8-2B11	½ supérieure des deux sépultures	S
10-05-04	13	13	71660013	2B8-2B11	½ inférieure des deux sépultures	S
10-05-04	14	14	71660014	2B8-2B11	Vue générale des deux sépultures	S
10-05-04	15	15	71660015	2B8-2B11	Vue générale des deux sépultures	W
10-05-04	16	16	71660016	2B8-2B11	Vue générale des deux sépultures	E
10-05-04	17	17	71660017	2B8-2B11	½ supérieure des deux sépultures	S
10-05-04	18	18	71660018	2E9	Vue générale en cours de dégagement	E
10-05-04	19	19	71660019	2E	ET et DP au travail	S
10-05-04	20	20	71660020	2E9	Vue générale	S
10-05-04	21	21	71660021	2E9	Vue générale	W
10-05-04	22	22	71660022	2E9	½ supérieure	S
10-05-04	23	23	71660023	2E9	½ inférieure	NW
10-05-04	24	24	71660024	2E9	Gros plan du thorax	E
10-05-04	25	25	71660025	2E9	Gros plan des pieds (dans la paroi)	W
11-05-04	26	26	71660026	2E10	Vue générale	S
11-05-04	27	27	71660027	2E10	Vue générale	E
11-05-04	28	28	71660028	2E10	Vue générale	N
11-05-04	29	29	71660029	2E10	Gros plan des mains et du bassin	E
11-05-04	30	30	71660030	2E10	Vue rapprochée des jambes	E
11-05-04	31	31	71660031	2B12	Vue générale	W
11-05-04	32	32	71660032	2B12	½ inférieure	W
11-05-04	33	33	71660033	2B12	½ supérieure	W
11-05-04	34	34	71660034	2B12	Vue générale	S
11-05-04	35	35	71660035	2B13	Gros plan, vue générale	S
11-05-04	36	36	71660036	2B13	Gros plan, vue générale	W

Projet : Cimetière Sainte-Marie  
 Film N° : CcEs-1-04-D6

Paléanthropologue : Robert Larocque  
 Type de film : Diapo 200 ASA

Date	Cliché	Nég.	CD 3	Identification	Description	Orientation
11-05-04	1	1	71670001	2B14-2B15	Vue générale (en cours de fouille)	S
11-05-04	2	2	71670002	2B14	½ supérieure 2B14 (inférieure 2B15)	W
11-05-04	3	3	71670003	2B14	½ supérieure 2B14 (inférieure 2B15)	W
11-05-04	4	4	71670004	2B15	½ supérieure 2B15 (en cours de fouille)	W
11-05-04	5	5	71670005	2E11	Vue générale en cours de fouille	E
11-05-04	6	6	71670006	2E11	½ inférieure en cours de fouille	N
11-05-04	7	7	71670007	2E11	½ supérieure en cours de fouille	N
12-05-04	8	8	71670008	2E11	½ supérieure avant prélèvement	S
12-05-04	9	9	71670009	2E11	Gros plan du bassin et des mains	S
12-05-04	10	10	71670010	2E11	Vue générale	E
12-05-04	11	11	71670011	2E11	Vue générale	SE
12-05-04	12	12	71670012	2E11	½ inférieure	S
12-05-04	13	13	71670013	2E12	Vue générale en cours de fouille	N
12-05-04	14	14	71670014	2E12	Vue générale en cours de fouille	E
12-05-04	15	15	71670015	2E12	Vue générale avant le prélèvement	N
12-05-04	16	16	71670016	2E12	Vue générale	W
12-05-04	17	17	71670017	2E12	Vue générale	NW
12-05-04	18	18	71670018	2B14-2B15	Vue générale	W
12-05-04	19	19	71670019	2B14-2B15	Vue générale	N
12-05-04	20	20	71670020	2B15	½ supérieure	W
12-05-04	21	21	71670021	2B15	Gros plan du bassin	W
12-05-04	22	22	71670022	2B14	½ supérieure	W
12-05-04	23	23	71670023	2B15	½ inférieure	W
12-05-04	24	24	71670024	2B14	Gros plan du bassin	W
12-05-04	25	25	71670025	2B14	½ supérieure	W
12-05-04	26	26	71670026	2B14	Région du fémur	W
12-05-04	27	27	71670027	2B15	Vue générale	W
12-05-04	28	28	71670028	2B14	Vue générale	SW
12-05-04	29	29	71670029	2B16	Gros plan du sacrum et de l'avant-bras 2B16 sous 2B15	W
12-05-04	30	30	71670030	2B16	Gros plan de la colonne vertébrale 2B16 sous 2B15	W
12-05-04	31	31	71670031	2E12	Gros plan sur la vitre (décoration du cercueil)	E
12-05-04	32	32	71670032	2E12	Gros plan sur la vitre (décoration du cercueil)	S
12-05-04	33	33	71670033	2E12	Gros plan sur la vitre (décoration du cercueil)	SE
13-05-04	34	34	71670034	2B15	½ supérieure	W
13-05-04	35	35	71670035	2B15	Gros plan du bassin	N
13-05-04	36	36	71670036	2B15	½ inférieure	W
13-05-04	37	37	71650037	2B15	Vue générale	NW

Projet : Cimetière Sainte-Marie  
 Film N° : CcEs-1-04-D7

Paléoanthropologue : Robert Larocque  
 Type de film : Diapo 200 ASA

Date	Cliché	Nég.	CD 4	Identification	Description	Orientation
13-05-04	1	1	71680001	2B16	½ supérieure	W
13-05-04	2	2	71680002	2B16	½ inférieure	W
13-05-04	3	3	71680003	2B16	Vue générale	NW
13-05-04	4	4	71680004	2B16	Vue générale	SW
13-05-04	5	5	71680005	2B16	Gros plan du bassin	N
13-05-04	6	6	71680006	2E13	Vue générale en cours de fouille	E
13-05-04	7	7	71680007	2E14	Vue générale avant prélèvement	S
13-05-04	8	8	71680008	2E14	½ supérieure	S
13-05-04	9	9	71680009	2E14	½ inférieure	S
13-05-04	10	10	71680010	2E13	½ supérieure	N
13-05-04	11	11	71680011	2E13	½ inférieure	N
13-05-04	12	12	71680012	2E13	Vue générale avant prélèvement	E
14-05-04	13	13	71680013	Sainte-Marie	Photo d'atmosphère	NW
14-05-04	14	14	71680014	2E	Traces noires autour de 2E13	S
14-05-04	15	15	71680015	2F1-2F2	Vue des deux sépultures trouvées par la pelle mécanique	E
14-05-04	16	16	71680016	2F1-2F2	Vue des deux sépultures trouvées par la pelle mécanique	W
15-05-04	17	17	71680017	2F1	Vue générale avant prélèvement	S
15-05-04	18	18	71680018	2F1	½ supérieure	N
15-05-04	19	19	71680019	2F1	½ inférieure	N
15-05-04	20	20	71680020	2F2	½ supérieure	S
15-05-04	21	21	71680021	2F2	Vue générale avant prélèvement	S
15-05-04	22	22	71680022	2F2	Vue générale avant prélèvement	N
17-05-04	23	23	71680023	2G	Photo d'atmosphère, ET et DP au travail	NW
17-05-04	24	24	71680024	2G1	Vue générale avec couvercle, en cours	S
17-05-04	25	25	71680025	2G1	Vue générale avec couvercle, en cours	E
17-05-04	26	26	71680026	2G1	Vue générale avec couvercle, en cours	S
17-05-04	27	27	71680027	2F	Photo d'atmosphère, CA et MH au travail	S
17-05-04	28	28	71680028	2G	The big boss supervise	SE
17-05-04	29	29	71680029	2G1	Vue générale	S
17-05-04	30	30	71680030	2G1	½ supérieure	S
17-05-04	31	31	71680031	2G1	½ inférieure	S
17-05-04	32	32	71680032	2F4	Vue générale avant prélèvement	E
17-05-04	33	33	71680033	2F5	Vue générale avant prélèvement	E

Projet : Cimetière Sainte-Marie  
 Film N° : CcEs-1-04-D8

Paléoanthropologue : Robert Larocque  
 Type de film : Diapo 200 ASA

Date	Cliché	Nég.	CD 4	Identification	Description	Orientation
17-05-04	1	1	71690001	2F4	½ supérieure	N
17-05-04	2	2	71690002	2F4	½ inférieure	N
17-05-04	3	3	71690003	2F5	½ inférieure	S
17-05-04	4	4	71690004	2F5	½ supérieure	S
17-05-04	5	5	71690005	2F4-2F5	Vue générale des deux sépultures	W
17-05-04	6	6	71690006	2G	Photo d'atmosphère, 2G1 et 2G2	E
17-05-04	7	7	71690007	2G2	Vue générale	E
17-05-04	8	8	71690008	2G2	½ inférieure	N
17-05-04	9	9	71690009	2G2	½ supérieure	N
17-05-04	10	10	71690010	2G2	Gros plan du bassin et des mains	N
18-05-04	11	11	71690011	2F	Stratigraphie de la paroi est	E
18-05-04	12	12	71690012	2F	Stratigraphie de la paroi sud	S
18-05-04	13	13	71690013	2F	Stratigraphie de la paroi sud, ½ est	S
18-05-04	14	14	71690014	2F	Stratigraphie de la paroi sud, ½ ouest	S
18-05-04	15	15	71690015	2F	Stratigraphie de la paroi ouest	W
18-05-04	16	16	71690016	2G	Vue générale, fond du sondage à 90cm sous piquet 2G2	E
18-05-04	17	17	71690017	2G	Vue générale, fond du sondage à 90cm sous 2G2	N
18-05-04	18	18	71690018	2G	Vue générale, fond du sondage à 90cm sous 2G2	N
19-05-04	19	19	71690019	2G3	Gros plan de la sépulture 2G3 (surface)	N
19-05-04	20	20	71690020	2G	Photo d'atmosphère, les quatre au travail	SE
19-05-04	21	21	71690021	2G3	Vue générale avant prélèvement	S
19-05-04	22	22	71690022	2G3	½ inférieure	S
19-05-04	23	23	71690023	2G3	½ supérieure	S
19-05-04	24	24	71690024	2G4	Vue générale pendant le dégagement	N
19-05-04	25	25	71690025	2G4	Vue générale avant le prélèvement	N
19-05-04	26	26	71690026	2G4	½ inférieure	S
19-05-04	27	27	71690027	2G4	½ supérieure	S
20-05-04	28	28	71690028	2G4	½ supérieure	W
20-05-04	29	29	71690029	2G5-2G6	Vue générale pendant le dégagement	S
20-05-04	30	30	71690030	2G5-2G6	Vue générale pendant le dégagement, ½ inférieure 2G6, 2G5 complète	E
20-05-04	31	31	71690031	2G5-2G6	Vue générale pendant le dégagement, ½ inférieure 2G6, 2G5 complète	S
20-05-04	32	32	71690032	2G5-2G6	Vue générale	E
20-05-04	33	33	71690033	2G5-2G6	Vue générale	S
20-05-04	34	34	71690034	2G6	½ inférieure (2G5 au complet)	S
20-05-04	35	35	71690035	2G6	½ supérieure	S
20-05-04	36	36	71690036	2G6	½ supérieure	E

Projet : Cimetière Sainte-Marie  
 Film N° : CcEs-1-04-D9

Paléoanthropologue : Robert Larocque  
 Type de film : Diapo 200 ASA

Date	Cliché	Nég.	CD 5	Identification	Description	Orientation
20-05-04	1	1	71480001	2G7	Crâne en paroi (2G7), ligne de bois	W
21-05-04	2	2	71480002	2G	Atmosphère, les 4 dans 2G	E
21-05-04	3	3	71480003	2G	Vue générale du palier central avant le dégagement, 2G8 à 2G12	E
21-05-04	4	4	71480004	2G	Vue générale du palier central avant le dégagement, 2G8 à 2G12	N
21-05-04	5	5	71480005	2G	Vue générale du palier central avant dégagement, 2G8 à 2G12	W
21-05-04	6	6	71480006	2G	½ est du palier central avant dégagement, 2G8 à 2G12	S
21-05-04	7	7	71480007	2G	½ ouest du palier central avant dégagement, 2G8 à 2G12	S
21-05-04	8	8	71480008	2G11	Fond de cercueil avec corps vertébral (à l'ouest de la truelle)	E
21-05-04	9	9	71480009	2G8	Vue générale avant prélèvement	E
21-05-04	10	10	71480010	2G8	Vue générale avant prélèvement	NE
21-05-04	11	11	71480011	2G9	Vue générale avant prélèvement	E
21-05-04	12	12	71480012	2G10	Vue générale avant prélèvement	S
21-05-04	13	13	71480013	2G12	Gros plan de mèche de cheveux	S
21-05-04	14	14	71480014	2G12	Vue générale	E
21-05-04	15	15	71480015	2G12	Gros plan du bassin et des mains	E
21-05-04	16	16	71480016	2G12	½ inférieure	S
21-05-04	17	17	71480017	2G12	½ inférieure	N
21-05-04	18	18	71480018	2G12	Vue générale	E
25-05-04	19	19	71480019	2G14-2G15	Planches de fond et reste de crâne, 2G15	E
25-05-04	20	20	71480020	2G14-2G15	Planches de fond et restes de crâne	S
25-05-04	21	21	71480021	2G14-2G15	Planches de fond et restes de crâne, 2G15	E
25-05-04	22	22	71480022	2G16	Vue générale des planches du fond	E
25-05-04	23	23	71480023	2G16	Vue générale des planches du fond	S
25-05-04	24	24	71480024	2G17	Vue du tapon dans le palier nord	N
25-05-04	25	25	71480025	2G17	Vue du tapon dans le palier nord	NW
25-05-04	26	26	71480026	2G17	Vue à 30cm dans le palier nord	N
25-05-04	27	27	71480027	2G17	Vue à 30 cm dans le palier nord	NW
25-05-04	28	28	71480028	2G	Stratigraphie de la paroi nord	N
25-05-04	29	29	71480029	2G	Stratigraphie de la paroi nord, ½ ouest	N

Projet : Cimetière Sainte-Marie  
 Film N° : CcEs-1-04-C1

Paléoanthropologue : Robert Larocque  
 Type de film : Diapo 100 ASA

Date	Cliché	Nég.	CD 5	Identification	Description	Orientation
12-05-04	1	9	71500007	2E11	Vue générale (sous exposée?)	E
12-05-04	2	10	71520008	2E11	Vue générale	E
12-05-04	3	11	71500009	2E11	Vue générale	S
12-05-04	4	12	71500010	2E11	½ inférieure	S
12-05-04	5	13	71500011	2E11	½ supérieure	S
12-05-04	6	14	71500012	2E12	Gros plan des mains et de l'avant-bras	E
12-05-04	7	15	71500013	2E12	Vue générale, ½ inférieure	NE
12-05-04	8	16	71500014	2B14-2B15	Vue générale	W
12-05-04	9	17	71500015	2B14-2B15	Vue générale	N
12-05-04	10	18	71500016	2B13	½ supérieure	W
12-05-04	11	19	71500017	2B13	Gros plan du bassin	W
12-05-04	12	20	71500018	2B14	½ supérieure	W
12-05-04	13	21	71500019	2B15	½ inférieure	W
12-05-04	14	22	71500020	2B14	Gros plan du bassin	W
12-05-04	15	23	71500021	2B14	½ supérieure	W
12-05-04	16	24	71500022	2B14	Région du fémur	W
12-05-04	17	25	71500023	2B15	Vue générale	W
12-05-04	18	26	71500024	2B14	Vue générale	SO
12-05-04	19	27	71500025	2B16	Gros plan du sacrum et de l'avant-bras, 2B16 sous 2B15	W
12-05-04	20	28	71500026	2B16	Gros plan de la colonne vertébrale 2B16-2B13	W
12-05-04	21	29	71500027	2E12	Gros plan sur vitre (décoration de cercueil)	SE
12-05-04	22	30	71500028	2E12	Gros plan sur vitre (décoration de cercueil)	S
12-05-04	23	31	71500029	2E12	Gros plan sur vitre (décoration de cercueil)	E
13-05-04	24	32	71500030	2B15	½ supérieure	W
13-05-04	25	33	71500031	2B15	Gros plan du bassin	N
13-05-04	26	34	71500032	2B15	½ inférieure	W
13-05-04	27	35	71500033	2B15	Vue générale	NW
13-05-04	28	36	71500034	2B15-2B16	Superposition des deux bassins	W
13-05-04	29	37	71500035	2B15	Gros plan sur les mains	N

Projet : Cimetière Sainte-Marie  
 Film N° : CcEs-1-04-NB1

Paléoanthropologue : Robert Larocque  
 Type de film : Diapo 400 ASA

Date	Cliché	Nég.	CD 6	Identification	Description	Orientation
13-05-04	1	1	71730037	2B16	½ supérieure	W
13-05-04	2	2	71730002	2B16	½ inférieure	W
13-05-04	3	3	71730003	2B16	Vue générale	NW
13-05-04	4	4	71730004	2B16	Vue générale	SW
13-05-04	5	5	71730005	2B16	Gros plan du bassin	N
13-05-04	6	6	71730006	2E13	Vue générale en cours de fouille	E
13-05-04	7	7	71730007	2E14	Vue générale avant le prélèvement	S
13-05-04	8	8	71730008	2E14	½ supérieure	S
13-05-04	9	9	71730009	2E14	½ inférieure	S
13-05-04	10	10	71730010	2E13	½ supérieure	N
13-05-04	11	11	71730011	2E13	½ inférieure	N
13-05-04	12	12	71730012	2E13	Vue générale avant prélèvement	E
15-05-04	13	13	71730013	2F1	Vue générale avant prélèvement	N
15-05-04	14	14	71730014	2F1	½ supérieure	N
15-05-04	15	15	71730015	2F1	½ inférieure	N
15-05-04	16	16	71730016	2F2	Vue générale avant prélèvement	N
15-05-04	17	17	71730017	2F2	½ supérieure	N
15-05-04	18	18	71730018	2F2	½ inférieure	N
17-05-04	19	19	71730019	2G1	Vue générale avec couvercle, en cours	S
17-05-04	20	20	71730020	2G1	Vue générale avec couvercle, en cours	E
17-05-04	21	21	71730021	2G1	Vue générale avec couvercle	S
17-05-04	22	22	71730022	2G1	Vue générale	S
17-05-04	23	23	71730023	2G1	½ inférieure	S
17-05-04	24	24	71730024	2G1	½ supérieure	S
17-05-04	25	25	71730025	2F4	Vue générale avant prélèvement	E
17-05-04	26	26	71730026	2F5	Vue générale avant prélèvement	E
17-05-04	27	27	71730027	2F5	½ supérieure	S
17-05-04	28	28	71730028	2F5	½ inférieure	S
17-05-04	29	29	71730029	2F4	½ inférieure	N
17-05-04	30	30	71730030	2F4	½ supérieure	N
17-05-04	31	31	71730031	2F4-2F5	Vue générale des deux sépultures	W
17-05-04	32	32	71730032	2G	Atmosphère, 2G1-2G2	E
17-05-04	33	33	71730033	2G	Atmosphère, 2G1-2G2	E
17-05-04	34	34	71730034	2G2	Vue générale	E
17-05-04	35	35	71730035	2G2	½ inférieure	N
17-05-04	36	36	71730036	2G2	½ supérieure	N
17-05-04	37	-	71730037	2G2	Gros plan du bassin et de main	N

Projet : Cimetière Sainte-Marie  
 Film N° : CcEs-1-04-NB2

Paléoanthropologue : Robert Larocque  
 Type de film : Diapo 400 ASA

Date	Cliché	Nég.	CD 6	Identification	Description	Orientation
18-05-04	1	2	71740001	2F	Stratigraphie de la paroi est	E
18-05-04	2	3	71740002	2F	Stratigraphie de la paroi sud	S
18-05-04	3	4	71740003	2F	Stratigraphie de la paroi sud, ½ est	S
18-05-04	4	5	71740004	2F	Stratigraphie de la paroi sud, ½ ouest	S
18-05-04	5	6	71740005	2F	Stratigraphie de la paroi ouest	W
18-05-04	6	7	71740006	2G	Vue du fond de sondage à 90 cm sous le piquet 2G2	W
18-05-04	7	8	71740007	2G	Vue du fond de sondage à 90 cm sous le piquet 2G2	N
18-05-04	8	9	71740008	2G	Vue du fond du sondage	E
19-05-04	9	10	71740009	2G3	Gros plan sur la sépulture coin NW, 2G3	N
19-05-04	10	11	71740010	2G3	Vue générale avant prélèvement	S
19-05-04	11	12	71740011	2G3	½ inférieure	S
19-05-04	12	13	71740012	2G3	½ supérieure	S
19-05-04	13	14	71740013	2G4	Vue générale pendant le dégagement	N
19-05-04	14	15	71740014	2G4	Vue générale avant le prélèvement	N
19-05-04	15	16	71740015	2G4	½ inférieure	S
19-05-04	16	17	71740016	2G4	½ supérieure	S
19-05-04	17	18	71740017	2G4	½ supérieure	W
20-05-04	18	19	71740018	2G5-2G6	Vue générale lors du dégagement	E
20-05-04	19	20	71740019	2G5-2G6	Vue générale pendant le dégagement	S
20-05-04	20	21	71740020	2G5-2G6	Vue générale	E
20-05-04	21	22	71740021	2G5-2G6	Vue générale	S
20-05-04	22	23	71740022	2G5-2G6	½ inférieure (2G5 au complet)	S
20-05-04	23	24	71740023	2G6	½ supérieure	S
20-05-04	24	25	71740024	2G6	½ supérieure	E
20-05-04	25	26	71740025	2G5-2G6	Gros plan du crâne, 2G5, bassin, 2G6	E
20-05-04	26	27	71740026	2G5-2G6	Gros plan du crâne, 2G5, bassin, 2G6	E
20-05-04	27	28	71740027	2G7	Crâne (2G7) en paroi et ligne de bois	W
21-05-04	28	29	71740028	2G	Vue générale du palier central	E
21-05-04	29	30	71740029	2G	Vue générale du palier central	W
21-05-04	30	31	71740030	2G	½ est du palier central	S
21-05-04	31	32	71740031	2G	½ ouest du palier central	S
21-05-04	32	33	71740032	2G8	Vue générale avant prélèvement	E
21-05-04	33	34	71740033	2G10	Vue générale avant prélèvement	S
21-05-04	34	35	71740034	2G12	Vue générale	E
21-05-04	35	36	71740035	2G12	½ supérieure	S
21-05-04	36	-	71740036	2G12	Gros plan sur le bassin et les mains	E

Projet : Cimetière Sainte-Marie  
 Film N° : CcEs-1-05-D10

Paléoanthropologue : Robert Larocque  
 Type de film : EPY-36 64 asa (Ektachrome)

Date	Cliché	Nég.	CD 7	Identification	Description	Orientation
06-04-05	1	1	52820001	2G6	maxillaire supérieur	
06-04-05	2	2	52820002	2G6	maxillaire supérieur	
06-04-05	3	3	52820003	2G6	mandibule	
06-04-05	4	4	52820004	2G6	mandibule	
06-04-05	5	5	52820005	2G6	sacrum, vue antérieure, exostose sur aile g.	
06-04-05	6	6	52820006	2G6	sacrum, vue antérieure, exostose sur aile g.	
06-04-05	7	7	52820007	2B7	mandibule	
06-04-05	8	8	52820008	2B7	mandibule	
06-04-05	9	9	52820009	2B7	maxillaire supérieur	
06-04-05	10	10	52820010	2B7	maxillaire supérieur	
06-04-05	11	11	52820011	2B7	maxillaire sup. + inf., vue buccale g.	
06-04-05	12	12	52820012	2B7	maxillaire sup. + inf., vue buccale g.	
06-04-05	13	13	52820013	2B7	sacrum, vue antérieure, L6 sacralisée	
06-04-05	14	14	52820014	2B7	sacrum, vue antérieure, L6 sacralisée	
06-04-05	15	15	52820015	2B7	omoplate d., encoche suprascapulaire	
06-04-05	16	16	52820016	2B7	omoplate d., encoche suprascapulaire	
06-04-05	17	17	52820017	2B14	crâne, vue latérale g.,	
06-04-05	18	18	52820018	2B14	crâne, vue latérale g.,	
06-04-05	19	19	52820019	2B14	maxillaire supérieur	
06-04-05	20	20	52820020	2B14	maxillaire supérieur	
06-04-05	21	21	52820021	2B14	mandibule	
06-04-05	22	22	52820022	2B14	mandibule	
06-04-05	23	23	52820023	2B3	mandibule, vue latérale d.	
06-04-05	24	24	52820024	2B3	mandibule, vue latérale d.	
06-04-05	25	25	52820025	2B11	mandibule, vue latérale d.	
06-04-05	26	26	52820026	2B11	mandibule, vue latérale d.	
06-04-05	27	27	52820027	2B15	crâne, vue latérale g.	
06-04-05	28	28	52820028	2B15	crâne, vue latérale g.	
06-04-05	29	29	52820029	2B15	crâne, vue antérieure	
06-04-05	30	30	52820030	2B15	crâne, vue antérieure	
06-04-05	31	31	52820031	2B15	maxillaire supérieur	
06-04-05	32	32	52820032	2B15	maxillaire supérieur	
06-04-05	33	33	52820033	2B15	mandibule	
06-04-05	34	34	52820034	2B15	maxillaire supérieur	
06-04-05	35	35	52820035	2B15	coxal g., protubérance sur surface auriculaire	
06-04-05	36	36	52820036	2B15	coxal g., protubérance sur surface auriculaire	

Projet : Cimetière Sainte-Marie  
 Film N° : CcEs-1-05-D11

Paléanthropologue : Robert Larocque  
 Type de film : EPY-36 64 asa (Ektachrome)

Date	Cliché	Nég.	CD 7	Identification	Description	Orientation
06-04-05	1	1	52830001	2B7	clavicule d., vue inféro-antérieure	
06-04-05	2	2	52830002	2B7	clavicule d., vue inféro-antérieure	
06-04-05	3	3	52830003	2B7	C1, vue inférieure	
06-04-05	4	4	52830004	2B7	C1, vue inférieure	
06-04-05	5	5	52830005	2B7, individu A	fragment crânien, hyperostose	
06-04-05	6	6	52830006	2B7, individu A	fragment crânien, hyperostose	
06-04-05	7	7	52830007	2B7	tibia g., malléole, face interne	
06-04-05	8	8	52830008	2B7	tibia g., malléole, face interne	
06-04-05	9	9	52830009	2B7	tibia g., malléole, face interne	
06-04-05	10	10	52830010	2B7	C2, vue latérale g.	
06-04-05	11	11	52830011	2B7	C2, vue latérale g.	
06-04-05	12	12	52830012	2B14	côte d., extrémité vertébrale, face interne	
06-04-05	13	13	52830013	2B14	côte d., extrémité vertébrale, face interne	
06-04-05	14	14	52830014	2B9	coxal d., vue interne	
06-04-05	15	15	52830015	2B9	coxal d., vue interne	
06-04-05	16	16	52830016	2B9	coxal d., vue interne	
06-04-05	17	17	52830017	2B11	humérus g., trou supracondylien	
06-04-05	18	18	52830018	2B11	humérus g., trou supracondylien	
06-04-05	19	19	52830019	2B11	coxal g., sulcus pré-auriculaire, vue inférieure	
06-04-05	20	20	52830020	2B11	coxal g., sulcus pré-auriculaire, vue inférieure	
06-04-05	21	21	52830021	2B11	G : côte, extrémité sternale ; D : vertèbre dorsale, vue latérale	
06-04-05	22	22	52830022	2B11	G : côte, extrémité sternale ; D : vertèbre dorsale, vue latérale	
06-04-05	23	23	52830023	2B11	M cariée de bord en bord	
06-04-05	24	24	52830024	2B11	M cariée de bord en bord	
06-04-05	25	25	52830025	2B15	tibia g., extrémité prox., spongieux dans cavité médullaire	
06-04-05	26	26	52830026	2B15	tibia g., extrémité prox., spongieux dans cavité médullaire	
06-04-05	27	27	52830027	2B16	M <sub>2</sub> d, vue linguale, rainure	
06-04-05	28	28	52830028	2B16	M <sub>2</sub> d, vue linguale, rainure	
06-04-05	29	29	52830029	2B16	G : C7 ; D : D1, vues en livre ouvert	
06-04-05	30	30	52830030	2B16	G : C7 ; D : D1, vues en livre ouvert	
06-04-05	31	31	52830031	2E11	omoplate d., vue latérale	
06-04-05	32	32	52830032	2E11	omoplate d., vue latérale	
06-04-05	33	33	52830033	2E7	mandibule	
06-04-05	34	34	52830034	2E7	mandibule	
06-04-05	35	35	52830035	2E8	M <sup>3</sup> d, vue bucco-distale	
06-04-05	36	36	52830036	2E8	M <sup>3</sup> d, vue bucco-distale	

Projet : Cimetière Sainte-Marie  
 Film N° : CcEs-1-05-D12

Paléoanthropologue : Robert Larocque  
 Type de film : EPY-36 64 asa (Ektachrome)

Date	Cliché	Nég.	CD 8	Identification	Description	Orientation
06-04-05	1	1	52850001	2B15	sacrum, vue postérieure, 6 vertèbres	
06-04-05	2	2	52850002	2B15	sacrum, vue postérieure, 6 vertèbres	
06-04-05	3	3	52850003	2B15	G : D9, vue inférieure ; D : L5 vue inférieure, pilier à g.	
06-04-05	4	4	52850004	2B15	G : D9, vue inférieure ; D : L5 vue inférieure, pilier à g.	
06-04-05	5	5	52850005	2B15	G : naviculaire g. ; C : MTIg, extrémité dist. ; D : phalange I g., extrémité prox.	
06-04-05	6	6	52850006	2B15	G : naviculaire g. ; C : MTIg, extrémité dist. ; D : phalange I g., extrémité prox.	
06-04-05	7	7	52850007	2B15	G : acetabulum d., avec porosité	
06-04-05	8	8	52850008	2B15	G : acetabulum d., avec porosité	
06-04-05	9	9	52850009	2E11	crâne, vue latérale	
06-04-05	10	10	52850010	2E11	crâne, vue latérale	
06-04-05	11	11	52850011	2E11	G : humérus d., extrémité dist. ; C : tibia d., extrémité prox. ; fémur d., extrémité dist.	
06-04-05	12	12	52850012	2E11	G : humérus d., extrémité dist. ; C : tibia d., extrémité prox. ; fémur d., extrémité dist.	
06-04-05	13	13	52850013	2E9	maxillaire	
06-04-05	14	14	52850014	2E9	maxillaire	
06-04-05	15	15	52850015	2E9	mandibule	
06-04-05	16	16	52850016	2E9	mandibule	
06-04-05	17	17	52850017	2E9	crâne, vue latérale d.	
06-04-05	18	18	52850018	2E9	crâne, vue latérale d.	
06-04-05	19	19	52850019	2E9	crâne, vue supérieure, suture métopique incomplète	
06-04-05	20	20	52850020	2E9	crâne, vue supérieure, suture métopique incomplète	
06-04-05	21	21	52850021	2E7	G : fémur d., vue interne ; D : fémur g., vue interne	
06-04-05	22	22	52850022	2E7	G : fémur d., vue interne ; D : fémur g., vue interne	
06-04-05	23	23	52850023	2E8	frontal, vue antérieure	
06-04-05	24	24	52850024	2E8	frontal, vue antérieure	
06-04-05	25	25	52850025	2E8	pariétal g., vue latérale, stries et texture	
06-04-05	26	26	52850026	2E8	mandibule	
06-04-05	27	27	52850027	2E8	mandibule	
06-04-05	28	28	52850028	2E8	maxillaire	
06-04-05	29	29	52850029	2E8	maxillaire	
06-04-05	30	30	52850030	2G2	ilion g., face externe	
06-04-05	31	31	52850031	2G2	ilion g., face externe	
06-04-05	32	32	52850032	2G2	pubis g., face antérieure	
06-04-05	33	33	52850033	2G2	pubis g., face antérieure	
06-04-05	34	34	52850034	2G2	sacrum + L5, vue supérieure	
06-04-05	35	35	52850035	2G2	sacrum + L5, vue supérieure	
06-04-05	36	36	52850036	2G2	H : 12° côte g. ; M : 12° côte d. ; B : corps d.	

Projet : Cimetière Sainte-Marie  
 Film N° : CcEs-1-05-D13

Paléoanthropologue : Robert Larocque  
 Type de film : EPY-36 64 asa (Ektachrome)

Date	Cliché	Nég.	CD 8	Identification	Description	Orientation
06-04-05	1	2	52860001	2E5	occipital, face interne	
06-04-05	2	3	52860002	2E5	occipital, face interne	
06-04-05	3	4	52860003	2G2	ilion g., face externe, gros plan sur texture	
06-04-05	4	5	52860004	2G2	ilion g., face externe, gros plan sur texture	
06-04-05	5	6	52860005	2G2	mandibule	
06-04-05	6	7	52860006	2G2	mandibule	
06-04-05	7	8	52860007	2G2	maxillaire	
06-04-05	8	9	52860008	2G2	maxillaire	
06-04-05	9	10	52860009	2G4	mandibule	
06-04-05	10	11	52860010	2G4	mandibule	
06-04-05	11	12	52860011	2G4	maxillaire	
06-04-05	12	13	52860012	2G4	maxillaire	
06-04-05	13	14	52860013	2G4	maxillaire	
06-04-05	14	15	52860014	2G12	maxillaire	
06-04-05	15	16	52860015	2G12	maxillaire	
06-04-05	16	17	52860016	2G12	mandibule	
06-04-05	17	18	52860017	2G12	mandibule	
06-04-05	18	19	52860018	2B8	maxillaire	
06-04-05	19	20	52860019	2B8	maxillaire	
06-04-05	20	21	52860020	2B8	Cd, abcès	
06-04-05	21	22	52860021	2B8	Cd, abcès	
06-04-05	22	23	52860022	2B8	C6, vue postérieure	
06-04-05	23	24	52860023	2B8	C6, vue postérieure	
06-04-05	24	25	52860024	2B8	H : clavicule g. ind.1a2 #128 ; de G à D : cubitus d. ind.2 #109, radius d. ind.2 #107, tibia d. i ind.1 #97, côte d. ind.? #12, phalanges ind.1a2 #134, humérus g. ind.1 #93	
06-04-05	25	26	52860025	2B8	H : clavicule g. ind.1a2 #128 ; de G à D : cubitus d. ind.2 #109, radius d. ind.2 #107, tibia d. ind.1 #97, côte d. ind.? #12, phalanges ind.1a2 #134, humérus g. ind.1 #93	
06-04-05	26	27	52860026	2B10	omoplate d., vue latérale	
06-04-05	27	28	52860027	2B10	omoplate d., vue latérale	
06-04-05	28	29	52860028	2B10	mandibule	
06-04-05	29	30	52860029	2B10	mandibule	
06-04-05	30	31	52860030	2A11	maxillaire d., vue latérale	
06-04-05	31	32	52860031	2A11	maxillaire d., vue latérale	
06-04-05	32	33	52860032	2E13	coxal d., surface auriculaire	
06-04-05	33	34	52860033	2E13	coxal d., surface auriculaire	
06-04-05	34	35	52860034	2B10	vertèbre dorsale, vue postérieure	
06-04-05	35	36	52860035	2B10	vertèbre dorsale, vue postérieure	
06-04-05	36	37	52860036	2A11	maxillaire d., vue interne	

Projet : Cimetière Sainte-Marie  
 Film N° : CcEs-1-05-D14

Paléanthropologue : Robert Larocque  
 Type de film : EPY-36 64 asa (Ektachrome)

Date	Cliché	Nég.	CD 8	Identification	Description	Orientation
06-04-05	1	1	52870001	2G2	H : 12° côte g. ; M : 12° côte d. ; B : corps d.	
06-04-05	2	2	52870002	2G2	G : C2- C3 ; D : C5-C6, vue antérieure	
06-04-05	3	3	52870003	2G2	G : C2-C3 ; D : C5-C6, vue antérieure	
06-04-05	4	4	52870004	2G2	G : C4 vue inférieure ; D : C5-C6 vue supérieure (en livre ouvert)	
06-04-05	5	5	52870005	2G2	G : C4 vue inférieure ; D : C5-C6 vue supérieure (en livre ouvert)	
06-04-05	6	6	52870006	2G4	fémur g., extrémité prox., vue antérieure	
06-04-05	7	7	52870007	2G4	fémur g., extrémité prox., vue antérieure	
06-04-05	8	8	52870008	2G4	crâne, vue latérale g.	
06-04-05	9	9	52870009	2G4	crâne, vue latérale g.	
06-04-05	10	10	52870010	2G12	crâne, vue latérale g.	
06-04-05	11	11	52870011	2G12	crâne, vue latérale g.	
06-04-05	12	12	52870012	2E4	maxillaire + mandibule	
06-04-05	13	13	52870013	2E4	maxillaire + mandibule	
06-04-05	14	14	52870014	2B8	mandibule	
06-04-05	15	15	52870015	2B8	mandibule	
06-04-05	16	16	52870016	2B8	crâne, vue latérale g.	
06-04-05	17	17	52870017	2B8	crâne, vue latérale g.	
06-04-05	18	18	52870018	2B8	crâne, vue supérieure	
06-04-05	19	19	52870019	2B8	crâne, vue supérieure	
06-04-05	20	20	52870020	2B10	clavicule d., vue inférieure	
06-04-05	21	21	52870021	2B10	clavicule d., vue inférieure	
06-04-05	22	22	52870022	2A11	maxillaire	
06-04-05	23	23	52870023	2A11	maxillaire	
06-04-05	24	24	52870024	2A11	maxillaire d., vue interne	
06-04-05	25	25	52870025	2A11	maxillaire d., vue interne	
06-04-05	26	26	52870026	2A11	mandibule	
06-04-05	27	27	52870027	2A11	mandibule	
06-04-05	28	28	52870028	2E13	crâne, vue latérale	
06-04-05	29	29	52870029	2E13	crâne, vue latérale	
06-04-05	30	30	52870030	2E13	mandibule	
06-04-05	31	31	52870031	2E13	mandibule	
06-04-05	32	32	52870032	2E13	maxillaire	
06-04-05	33	33	52870033	2E13	maxillaire	
06-04-05	34	34	52870034	2B10	ilion d., face externe	
06-04-05	35	35	52870035	2B10	ilion d., face externe	
06-04-05	36	36	52870036	2A11	endocrâne g.	

Projet : Sainte-Marie  
 Film N° : 20-3471-9151-03-C1

Archéologue : Martin Royer  
 Type de film : Diapo 200 ASA

Date	Cliché	Nég.	CD 9	Identification	Description	Orientation
06/05/03	1	1	27	Rive ouest	Tranchée pour la culée ouest	s
06/05/03	2	2	26	Rive ouest	Idem	e
06/05/03	3	3	25	Rive ouest	Tranchée pour la culée ouest avec murs de fondation de la maison à toit Mansard	no
06/05/03	4	4	24	Rive ouest	Secteur des travaux sur la rive ouest	o
06/05/03	5	5	23	1L	Lot 511 avant les travaux d'excavation	sse
06/05/03	6	6	22	1M	Stationnement devant la caserne avant le sondage	s
06/05/03	7	7	21	1L	Secteur du sondage préalable sur le lot 511 avant les travaux	n
06/05/03	8	8	20	1M	Début des travaux d'excavation	s
06/05/03	9	9	19	1M	Excavation en cours	s
06/05/03	10	10	18	1M	idem	n
06/05/03	11	11	17	1M	Mur de fondation ouest de l'aile de 1955	e
06/05/03	12	12	16	1M	idem	e
06/05/03	13	13	15	1M	Excavation en cours	s
06/05/03	14	14	14	1M	idem	s
06/05/03	15	15	13	1M	Tranchée au-dessus du mur de fondation ouest de l'aile de 1955	s
06/05/03	16	16	12	1M	idem	s
06/05/03	17	17	11	Rive est	Rive est	e
06/05/03	18	18	10	1M	Extrémité sud du sondage	o
06/05/03	19	19	9	1M	idem	s
06/05/03	20	20	8	1M	idem	so
06/05/03	21	21	7	1M	idem	o
21/05/03	22	22	6	1L	Emplacement du sondage préalable sur les lots 504 et 511	n
21/05/03	23	23	5	1L	Sondage préalable en cours	n
21/05/03	24	24	4	1L	Paroi sud du sondage préalable	n
21/05/03	25	25	3	1L	Paroi nord du sondage préalable	n
21/05/03	26	26	2	1L	Paroi sud en fin d'excavation	s
21/05/03	27	27	1	1L	Coin nord-est du sondage en fin d'excavation	e



ANNEXE D  
PLANCHES ANATOMIQUES

---



ANNEXE E  
GLOSSAIRE

---

## Glossaire\*

<b>Angle de déclinaison :</b>	angle formé par le col du fémur et le plan passant par la face postérieure des condyles. Lorsque le fémur repose sur une table, ce plan est matérialisé par la table.
<b>Anémie (<i>cribra orbitalia</i>) :</b>	carence en fer, quelle qu'en soit la cause. Elle se manifeste par une porosité de la boîte crânienne et du plafond des cavités orbitaires.
<b>Apophyse costiforme :</b>	excroissance osseuse en forme de côte parfois observée sur les vertèbres (variation anatomique héréditaire).
<b>Arthrose :</b>	destruction d'une surface articulaire résultant de la dégénérescence du cartilage qui la recouvre. Elle peut se manifester de trois façons : l'éburnation, c'est-à-dire un polissage de la surface, la porosité ou la formation d'un bourrelet osseux sur son pourtour (ostéophyte).
<b>Canal de l'artère vertébrale :</b>	canal sur la première vertèbre cervicale (l'atlas) dans lequel passe l'artère vertébrale (variation anatomique héréditaire). Normalement il y a un sillon.
<b>Cuspide de Carabelli :</b>	pointe supplémentaire sur une molaire (variation anatomique héréditaire).
<b>Déciduale :</b>	se dit des dents de lait ou temporaires.
<b>Déhiscence tympanique :</b>	formation incomplète (perforation) de la partie tympanique du conduit auditif externe (variation anatomique héréditaire).
<b>Diploë :</b>	os spongieux à l'intérieur des os de la boîte crânienne.
<b>Éburnation :</b>	voir arthrose
<b>Éversion goniaque :</b>	se dit du gonion, lorsqu'il est recourbé vers l'extérieur (variation anatomique héréditaire).
<b>Exostose :</b>	excroissance osseuse
<b>Facette de Walmsley :</b>	extension de la surface articulaire de la tête fémorale sur la face postérieure du col du fémur (variation anatomique héréditaire).
<b>Fissure médiane dorsale :</b>	absence de fusion de l'arc vertébrale dans sa partie postérieure (variation anatomique héréditaire).
<b>Fissure sternale :</b>	perforation à la base du corps du sternum (variation anatomique héréditaire).
<b>Foramen scapulaire :</b>	perforation dans la partie supérieure de l'omoplate (variation anatomique héréditaire).
<b>Foramen supratrochléaire :</b>	perforation au-dessus de l'épiphyse distale (inférieure) de l'humérus (variation anatomique héréditaire).
<b>Fosse de Allen :</b>	dépression sur le col fémorale, juste sous la tête du fémur, résultant du contact d'un tendon.
<b>Fosse rhomboïde :</b>	dépression sur la clavicule au point où s'attache le ligament costo-claviculaire.
<b>Hypercémentose :</b>	surproduction de cément, cette substance qui recouvre la racine des dents. Celle-ci peut alors prendre un aspect bulbeux.
<b>Hypocalcification :</b>	défaut dans la qualité de l'émail des dents, lequel perd sa translucidité. Il peut alors être d'un blanc opaque, jaune ou brune.
<b>Hypoplasie :</b>	défaut dans la formation de l'émail des dents, qui se manifeste le plus souvent par un sillon disposé transversalement à la couronne.

<b><i>I en pelle :</i></b>	forme particulière de la face linguale (interne) des incisives, qui rappelle celle d'une pelle (variation anatomique héréditaire).
<b><i>Malposition :</i></b>	le manque d'espace sur l'arcade dentaire peut forcer les dents antérieures à pousser croche ou à tourner sur elles-mêmes ( <i>dental crowding</i> en anglais).
<b><i>Marque acétabulaire :</i></b>	défaut dans l'acetabulum, habituellement de forme triangulaire, résultant de la fusion à l'adolescence des trois composantes de l'os coxal (ilion, ischion, pubis).
<b><i>Naviculaire :</i></b>	un des sept os du tarse (cheville)
<b><i>Nodule de Schmorl :</i></b>	dépression sur le corps d'une vertèbre produite par une hernie du disque intervertébrale.
<b><i>Ostéochondrite disséquante :</i></b>	défaut sur la surface articulaire d'un os long suite à un traumatisme qui causa la destruction du cartilage qui la recouvre. Est différente de l'arthrose.
<b><i>Ostéomalacie :</i></b>	forme adulte du rachitisme (voir ce mot), dont les manifestations sont différentes de celles observées chez les enfants.
<b><i>Ostéophyte :</i></b>	voir arthrose
<b><i>Ostéoporose :</i></b>	diminution généralisée de la densité osseuse et de l'épaisseur du cortex, souvent observée chez les femmes ménopausées. Elle peut aussi résulter de l'inactivité physique. On la détecte à la légèreté des os, qui sont aussi plus transparents à la radiographie.
<b><i>Os wormiens :</i></b>	petits os supplémentaires enchâssés dans les sutures de la boîte crânienne (variation anatomique héréditaire).
<b><i>Périostose/périostite :</i></b>	formation de nouvelle matière osseuse à la surface des os suite à l'inflammation (périostite) du périoste, la mince membrane qui recouvre les os. Ce n'est pas une maladie proprement dite mais plutôt la conséquence d'une maladie (infection par exemple) ou d'un traumatisme.
<b><i>Plaque dentaire :</i></b>	dépôt de matière sur la surface d'une dent, propice au développement de bactéries et à la formation de caries.
<b><i>Proclivie :</i></b>	projection des dents supérieures (variation anatomique héréditaire).
<b><i>Prognathisme alvéolaire :</i></b>	projection de la mâchoire supérieure. Accompagne habituellement la proclivie (variation anatomique héréditaire).
<b><i>Rachitisme :</i></b>	carence en vitamine D, qui entrave la minéralisation des os. Ceux-ci n'ont donc pas leur dureté normale et risquent de se courber, principalement ceux qui portent le poids (fémurs et tibias).
<b><i>Sacralisation :</i></b>	fusion de la dernière vertèbre lombaire au sacrum (variation anatomique héréditaire).
<b><i>Surface auriculaire :</i></b>	nom donné aux surfaces des coxaux et du sacrum qui sont en contact dans les articulations sacro-iliaques.
<b><i>Suture métopique :</i></b>	à la naissance, l'os frontal est composé de deux moitiés – gauche et droite – qui se soudent ensemble durant la deuxième année. La suture qui les sépare est appelée métopique. Il peut arriver que la fusion entre les deux os ne se fasse jamais (variation anatomique héréditaire).
<b><i>Symphyse mentonnière :</i></b>	à la naissance, la mandibule est faite d'une moitié gauche et d'une moitié droite, qui se soudent entre elles en avant durant la première année. Le plan où se joignent ces deux composantes est la symphyse mentonnière.

<b>Table externe :</b>	couche d'os compact constituant les faces interne et externe des os de la boîte crânienne, entre lesquelles il y a le diploë (voir ce mot).
<b>Tartre :</b>	de la plaque dentaire (voir ce mot) minéralisée.
<b>Torus palatin :</b>	renflement osseux disposé longitudinalement au milieu du palais.
<b>Trou transversaire :</b>	trou présent sur les apophyses transverses des vertèbres cervicales, par lequel passe l'artère vertébrale.
<b>Trou transversaire double :</b>	variation anatomique héréditaire du trou transversaire lorsqu'il est traversé par un filet osseux.
<b>Vertex :</b>	point le plus élevé de la boîte crânienne.

\* consulter les planches anatomiques au besoin.



ANNEXE F  
RÉSULTATS DES ANALYSES DE BOIS DES CERCUEILS

---

FORMULAIRE DERAPPORT D'ANALYSE

SERVICES ANALYTIQUES  
CENTRE DES SERVICES DE L'ONTARIO  
PARC SCANADA

CLIENT: Gilles Brochu, ETHNOSCOPE

N° DE LAB. 2005-21 à 2005-32

N° DE PROVENANCE : comme suit

**QUESTION:** Identification de l'essence.

**RÉPONSE:**

Les résultats de l'identification des échantillons de bois sont présentés dans le tableau ci-dessous. L'examen a été effectué à l'aide d'un microscope à lumière transmise. En raison de l'état de détérioration du bois, il n'a pas été possible d'identifier l'essence pour l'échantillon 2005-23 (CcEs-1-2A14 [paroisud]).

Tableau 1

N ° de provenance	N ° de laboratoire	Nom commun	Nom scientifique	N ° de plaque
CcEs-1-2A2	2005-21	Épinette	<i>Picea</i> spp.	19984
CcEs-1-2A6	2005-22	Épinette	<i>Picea</i> spp.	19985
CcEs-1-2A14 (couvre-cleuducerueil)	2005-24	Épinette	<i>Picea</i> spp.	19987
CcEs-1-2B16	2005-25	Épinette	<i>Picea</i> spp.	19989
CcEs-1-2E3	2005-26	Sapinbaumier	<i>Abies balsamea</i> (L.)	19991
CcEs-1-2E9	2005-27	Épinette	<i>Picea</i> spp.	19992
CcEs-1-2E11	2005-28	Épinette	<i>Picea</i> spp.	19993
CcEs-1-2E13	2005-29	Pin blanc de l'Est	<i>Pinus strobus</i> L.	19995
CcEs-1-2G1	2005-30	Pin blanc de l'Est	<i>Pinus strobus</i> L.	19997
CcEs-1-2G10	2005-31	Pin blanc de l'Est	<i>Pinus strobus</i> L.	19998
CcEs-1-2G12	2005-32	Épinette	<i>Picea</i> spp.	20000

ANALYSTE: Louis Laflèche

DATE: le 1<sup>er</sup> mars 2005

Si vous recevez ce rapport par courrier électronique, la copie papier s'en suit. Si vous voulez discuter de ce rapport, veuillez communiquer avec l'auteur ou John Stewart au (613) 993-2125.